



Chercheurs et décideurs d'Afrique

Quelles synergies pour le développement ?

Sous la direction de
Abdoulaye Ndiaye

**Conseil pour le développement de la recherche en sciences
sociales en Afrique**

Centre de recherches pour le développement international

© Centre de recherches pour le développement international 2009

Cet ouvrage est publié conjointement par le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique

Avenue Cheikh Anta Diop Angle Canal IV
BP 3304 Dakar, 18524, Sénégal
www.codesria.org
publications@codesria.sn
ISBN 978-2-86978-260-0

Centre de recherches pour le développement international

CP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9
www.crdi.ca
info@crdi.ca
eISBN 978-1-55250-465-9

Mise en page : Daouda Thiam

Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage, y compris sa couverture, ne peut être reproduite, sauvegardée dans un dispositif d'archivage ou transmise par quelque moyen que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur. Tous les noms de spécialité mentionnés dans la présente publication ne sont donnés qu'à titre d'information et le fait qu'ils soient mentionnés ne signifie pas que les éditeurs les approuvent.

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) est une organisation indépendante dont le principal objectif est de faciliter la recherche, de promouvoir les publications basées sur les recherches réalisées, et de créer plusieurs forums permettant aux chercheurs africains d'échanger des opinions et des informations. Le Conseil cherche ainsi à lutter contre la fragmentation de la recherche dans le continent africain à travers la mise en place de réseaux de recherche thématiques qui transcendent toutes les barrières linguistiques et régionales.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), organisme canadien, est l'un des chefs de file à l'échelle mondiale de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis près de 40 ans, le CRDI collabore étroitement avec des chercheurs des pays en développement et les appuie dans leur quête de moyens de créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Sommaire

Liste des encadrés	v
Sigles et acronymes utilisés	vii
Avant-propos	xi
Les contributeurs	xv

Introduction

Pourquoi réfléchir sur la synergie entre les chercheurs et les décideurs en Afrique de l’Ouest et du Centre ?	1
Une recherche utile au développement, capable d’influencer les politiques publiques	2
Réfléchir de façon pragmatique dans le contexte de l’Afrique de l’Ouest et du Centre	13

Chapitre I

Une collaboration complexe et multiforme, souvent difficile à mettre en œuvre	17
1. Des logiques de cloisonnement fortement marquées	17
2. Une communication et une information souvent inappropriées du fait d’un climat de méfiance	27
3. Incohérences des politiques publiques de recherche et insuffisance des collaborations entre chercheurs et décideurs	37

Chapitre II

Expériences et initiatives favorables à la collaboration entre chercheurs et décideurs	45
1. Processus de démocratisation et tentatives de mise en cohérence des politiques de recherche au niveau institutionnel	45
2. La diversification des acteurs engagés dans le partage et la gestion des connaissances	52
3. Information, communication et valorisation des produits de la recherche	62

Chapitre III

Des recommandations pour améliorer le dialogue entre les chercheurs et les décideurs	73
1. Créer et renforcer des alliances stratégiques entre chercheurs, décideurs et société civile	73
2. Améliorer l'accessibilité et la valorisation des produits de la recherche	76
3. Adopter des mesures juridiques et budgétaires pour ajuster le fonctionnement des universités et des centres de recherche aux demandes des décideurs et des chercheurs	79
4. Définir une plateforme d'action concertée entre chercheurs, décideurs et société civile dans la formulation des priorités et des actions de recherche	82
Notes	85
Références	87

Liste des encadrés

L'expérience de MIMAP-Sénégal	12
Le cycle de rencontres sur la synergie entre chercheurs et décideurs	16
Expériences dans le secteur agricole au Sénégal	19
Désertification et développement	20
Les différences entre consultation et recherche	25
État de la recherche dans le domaine de la mortalité maternelle et néonatale au Bénin	26
Les décideurs utilisent-ils les résultats de la recherche ?	30
Les reproches des décideurs aux chercheurs	33
Les reproches des chercheurs aux décideurs	34
Source de financement des travaux de recherche	40
Le programme Siwaa au Mali	47
L'appui du ROCARE au Ministère de l'Éducation de base pour la réalisation de la rencontre « Perspectives de Ségou »	57
La vulgarisation de la culture du manioc au Burkina Faso	59
Une étude sur la corruption dans le système de santé au Sénégal	61
Le rôle du Bureau d'analyses macro-économiques (BAME) de l'ISRA au Sénégal	66
Les acquis du Programme « Ressources Forestières » du Mali	71



Sigles et acronymes utilisés

ACS	Association des chercheurs sénégalais
ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AGIR	Amélioration de la gestion des institutions de recherches au Sahel
AMCES	Association des oeuvres médicales privées confessionnelles et sociales au Bénin
ANSSP	Aceh Nias Settlements Support Programme
AREB	Atelier de recherche sur l'éducation au Burkina
BAME	Bureau d'analyses macroéconomiques de l'ISRA (Sénégal)
BRACO	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale du CRDI
CAP 21	Convergence autour du Président pour le 21 ^{ème} siècle (CAP 21) (Sénégal)
CESAG	Centre africain d'études supérieures en gestion (Dakar, Sénégal)
CIA	Cercle des intellectuels de l'alternance (Sénégal)
CMDT	Compagnie malienne pour le développement des textiles (Mali)
CNCR	Cadre national de concertation des ruraux (Sénégal)
CRAES	Conseil de la République pour les affaires économiques et sociales (Sénégal)
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CREA	Centre de recherches économiques appliquées, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
CSIR-STEPRI	Council for Scientific and Industrial Research - Science and Technology Policy Research Institute, Ghana
CST	Comités scientifiques et techniques

DAPS	Direction de l'analyse, de la prévision et des statistiques (Sénégal)
DNM	Direction nationale de la météorologie (Mali)
DRSPR	Division de recherche sur les systèmes de production rurale (Mali)
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation
FASAF	Réseau « Famille et scolarisation en Afrique »
FNRAA	Fonds national de recherche agricole et agro-alimentaire (Sénégal)
FRSIT	Forum national de la recherche scientifique et des innovations technologiques (Burkina Faso)
GTI	Groupe technique interservice (Mali)
IDA	Association internationale de développement de la Banque mondiale
INERA	Institut de l'environnement et des recherches agricoles (Burkina Faso)
ISRA	Institut sénégalais de recherches agricoles (Sénégal)
ITA	Institut de technologie alimentaire (Sénégal)
JNP	Journée nationale du paysan (Burkina Faso)
LOASP	Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (Sénégal)
LSHTM	London School of Hygiene and Tropical Medicine
MAEH	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique (Sénégal)
MIMAP	Micro Impacts of Macroeconomic and Adjustment Policies (Programme de recherche du CRDI)
OCB	Organisation communautaire de base
ODI	Overseas Development Institute (Grande Bretagne)
ONG	Organisation non gouvernementale
PACD	Promotion d'une agriculture compétitive et durable (Coopération française)
PBA	Programme-Based Approach
PDEF	Programme décennal de l'éducation et de la formation (Sénégal)
PIB	Produit intérieur brut
PLD	Plan local de développement

POBA	Plan opérationnel budgétaire annuel
PPMEH	Projet de promotion des petites et moyennes entreprises horticoles (Coopération canadienne)
PSAOP	Programme de services agricoles et organisations de producteurs
PSN	Plan stratégique national
RAPID	Research And Policy In Development (Programme de l'ODI)
ROCARE	Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation
RPBPD	Réseau des parlementaires béninois pour la population et le développement
RPMM	Réseau des parlementaires sur la mortalité maternelle (Bénin)
Syfia	Réseau regroupant 9 agences de presse s'intéressant à l'Afrique
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	United Nations Fund for Population Activities ou United Nations Population Fund (FNUAP)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIDEA	ONG italienne impliquée dans le domaine du développement et de la santé
USAID	United States Agency for International Development / Agence des États-Unis pour le développement international



Avant-propos

Les politiques de développement de nos pays africains ne peuvent être pérennes que si elles sont fondées sur les réalités locales. En effet, elles doivent mener à des interventions et à des solutions qui seront adaptées, durables et acceptables culturellement dans le contexte non seulement de l'Afrique mais aussi au niveau immédiat des collectivités à qui elles sont destinées. Très souvent, les interventions des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux sont fondées sur des études effectuées par des experts internationaux spécialement mobilisés à cette fin. Ainsi, la plupart des documents de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) requis par la Banque Mondiale pour permettre aux pays d'accéder aux mécanismes de réduction de leur dette ont été écrits par les experts retenus par la Banque. Seuls quelques pays ont été à même de présenter des DSRP « fait maison ». Et pourtant, ce n'était pas faute d'experts nationaux qui auraient pu fournir les données nécessaires aux États pour préparer des documents mieux arrivés aux réalités.

Malheureusement, en Afrique du Centre et de l'Ouest, chercheurs et décideurs ne font pas souvent bon ménage. Malgré une recherche de qualité effectuée par les chercheurs nationaux, les décisions politiques demeurent bien souvent éclairées par des avis venant de l'extérieur. Ce constat, assez largement partagé, a ainsi motivé l'interpellation faite par certains membres de la Commission des conseillers régionaux* du Bureau régional du Centre de recherches pour le dévelop-

* La Commission des conseillers régionaux a été créée en 2001 par le Bureau régional du CRDI pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, afin de l'accompagner dans sa réflexion sur des problématiques émergentes dans la sous-région. La Commission est composée de dix experts dans des domaines de compétences correspondant aux quatre thèmes programmatiques du CRDI. Les conseillers sont choisis autant pour leur expertise individuelle et leur maîtrise des questions de développement africain que pour leur capacité d'influer sur les politiques. Depuis 2001, une vingtaine de conseillers ont composé la Commission. Leur sélection a veillé à maintenir un équilibre de représentation en termes d'expertise, de langue, de genre et de nationalité.

pement international à Dakar (CRDI) lors d'une réunion en 2003 : comment le Centre, dont la mission est de promouvoir le développement par le soutien de la recherche, pouvait-il stimuler l'utilisation des résultats de cette recherche pour une prise de décision politique porteuse et pertinente dans le contexte spécifique de l'Afrique du Centre et de l'Ouest ?

Si la question n'est pas nouvelle, le CRDI a souhaité l'aborder ici de manière pragmatique et concrète pour cette région d'Afrique où il soutient de nombreux chercheurs et institutions de recherche. Il ne s'agissait donc pas de confier l'étude de cette question à de brillants analystes, mais de trouver une formule qui permette d'interroger directement, et de façon organisée, les acteurs concernés tout en suscitant une réflexion croisée pour la recherche de solutions.

Appuyé par ses conseillers régionaux, le Centre a ainsi rassemblé chercheurs et décideurs de divers pays de la sous-région au cours d'un cycle de rencontres de trois ans organisées entre juin 2004 et janvier 2007. L'ambition était de confronter les points de vue et de réfléchir ensemble sur les obstacles à l'existence d'un dialogue porteur et de proposer des solutions novatrices et pérennes pour les surmonter. Afin de mieux circonscrire la problématique, les rencontres ont mobilisé des décideurs (politiques, de la société civile, élus locaux, leaders traditionnels et religieux) et des chercheurs ayant en partage un domaine donné, dans un pays spécifique.

Pour organiser ce cycle de rencontres, le CRDI a pu compter sur l'investissement personnel des conseillers régionaux dans chacun des pays concernés, mais aussi sur l'appui méthodologique des administrateurs de programme du bureau régional du CRDI à Dakar. La programmation, la coordination et la supervision du cycle ont été assurées par Gilles Forget, Directeur régional, et Jérôme Gérard, agent de recherche régional du Centre.

Le côté innovant d'une telle démarche a permis au CRDI d'explorer différentes méthodologies pour organiser ces rencontres, d'intégrer différentes approches et préoccupations propres à chaque contexte, tout en laissant une large part à l'apprentissage. A l'exception du premier atelier, pionnier à bien des égards, qui fut organisé au Sénégal, ces rencontres chercheurs-décideurs ont été conçues et pilotées localement par des Comités d'organisation nationaux mis en place et dirigés par le ou la conseiller(e) régional(e) investi(e) du pays concerné.

Il convient de souligner que l'objectif commun de toutes ses rencontres était de mieux comprendre pourquoi la prise de décision n'était que rarement éclairée par les résultats de la recherche nationale, quel que soit le pays ou le thème spécifique. Les conclusions de ces six ateliers ont ainsi fait ressortir plusieurs causes similaires au manque de dialogue entre ces deux groupes, d'un pays à l'autre, d'un champ thématique à l'autre.

De façon quasi-unanime, chercheurs et décideurs de ces six pays ont constaté à quel point ce manque de dialogue, de synergie, de collaboration entre eux était préjudiciable au développement de leur secteur d'activité. C'est pourquoi dans au moins quatre des ateliers nationaux, les participants ont suggéré des solutions qui permettraient de stimuler cette synergie et ce dialogue chercheurs/décideurs. Afin de formuler des actions concrètes, les groupes de suivi ont tenu compte des exemples où chercheurs et décideurs avaient établi des ponts leur permettant d'assurer une utilisation efficace des résultats de la recherche pour l'articulation des politiques.

Au delà de ces dynamiques nationales, l'objectif principal de l'organisation de ce cycle de rencontres pour le CRDI était de parvenir à dégager les éléments concrets qui lui permettent de mieux appréhender la complexité de cette problématique dans le contexte de la sous-région afin de mieux contribuer au renforcement de la synergie entre chercheurs et décideurs. Profitant des éléments de comparaison disponibles, le Centre a donc organisé avec ses conseillers régionaux la production d'une synthèse analytique de tous les extraits et conclusions issus de ce cycle de rencontres. La première étape du processus a consisté en un exercice participatif d'élaboration d'un plan détaillé cohérent qui permette de capturer tout ce qui a été compris et appris au cours du cycle. Élaborée par Jérôme Gérard avec l'appui d'Abdou Ndao, socio-anthropologue sénégalais, cette trame détaillée de la synthèse analytique a été commentée, amendée et validée par les conseillers régionaux lors de leur réunion à Dakar en juillet 2007.

Sur la base de ce travail consensuel, Abdoulaye Ndiaye, conseiller régional pour le Sénégal, a élaboré le manuscrit de la synthèse. Partie après partie, les conseillers régionaux ont discuté et commenté en ligne ce texte avant un dernier exercice de révision collective et de validation effectué en avril 2008 lors d'une réunion qui s'est tenue à Abidjan. Le rédacteur principal a ainsi pu finaliser le texte de cette publication qui a ensuite été traduit en anglais et révisé dans chacune

des versions linguistiques. Le Centre tenait à s'assurer à travers ce livre qu'un large public d'Afrique de l'Ouest et du Centre puisse aisément accéder aux conclusions et recommandations de ce cycle d'ateliers sur la synergie entre chercheurs et décideurs.

Il reste encore beaucoup à faire pour favoriser l'utilisation des résultats de la recherche africaine par les décideurs (au sens large) en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le cycle d'ateliers chercheurs/décideurs organisé sur trois années dans la sous région est une première étape importante dans la résolution de cette problématique. Les solutions proposées par les comités de suivi du Sénégal, du Burkina Faso, du Cameroun et du Bénin sont encourageantes. Avec cette publication, le CRDI espère que l'Afrique renforcera un peu plus sa capacité à utiliser, de façon pragmatique et efficace, ses ressources intellectuelles pour concevoir et planifier son devenir. Le CRDI continuera à œuvrer pour favoriser l'utilisation de la recherche africaine de qualité dans la prise de décision politique.

Gilles Forget

Directeur régional du CRDI, 2001-2008

Les contributeurs

Les rencontres chercheurs-décideurs

L'ensemble du cycle des rencontres a été organisé dans le cadre de la Commission des conseillers régionaux du Bureau régional du CRDI pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (BRACO), Dakar.

De façon spécifique, le premier atelier du cycle au Sénégal sur l'agriculture (29 et 30 juin 2004) a été conceptualisé par **Jérôme Gérard** et **Innocent Butaré** du CRDI (BRACO) avec l'appui des conseillers régionaux du Sénégal : **Abdoulaye Ndiaye**, directeur d'Agir-Promouvoir et consultant international, **Colonel Mbareck Diop**, directeur d'APAVE-Sahel et ancien conseiller du Président de la République et **Mamoudou Touré**, ancien directeur du département Afrique du FMI et ancien Ministre de l'Économie et des Finances. L'atelier a été organisé avec le soutien de **Masse Lo**, directeur de LEAD-Afrique francophone.

L'atelier de Ouagadougou sur l'éducation (27 et 28 janvier 2005) a été conçu et organisé par la conseillère régionale **Alice Tiendrébéogo**, directrice générale du Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle au Burkina Faso et ancienne Ministre de l'éducation de base du Burkina Faso. Elle a bénéficié de l'appui de **Joachim Tankoano**, Délégué Général à l'Informatique au Premier Ministère, également conseiller régional pour le Burkina Faso, et d'**Alioune Camara**, spécialiste principal de programme au CRDI Dakar.

La table ronde d'Accra sur l'entrepreneuriat privé (6 et 7 juillet 2005) a été organisée par le conseiller régional au Ghana, **Clement Dzidonu**, président et chargé de recherche principal à l'Institut international de technologie de l'information (INIIT) d'Accra, avec le soutien de **Kafui Dansou**, agente de partenariat au CRDI Dakar.

Le forum de Bamako sur la sécheresse et la désertification (8 et 9 février 2006) a été préparé et réalisé par **Mama Konaté**, directeur National de la Météorologie du Mali et conseiller régional du CRDI, avec le soutien d'**Innocent Butaré**, spécialiste principal de programme au CRDI Dakar.

Le symposium de Yaoundé sur la gouvernance (21 et 22 juin 2006) a été organisé par la conseillère régionale pour le Cameroun, **Gisèle Yitamben**, présidente de l'Association pour le Soutien et l'Appui à la Femme Entrepreneur (ASAFE), avec le soutien d'**Elias Ayuk**, spécialiste principal de programme au CRDI Dakar.

Le symposium de Cotonou sur la mortalité maternelle et néonatale (16 et 17 janvier 2007) a été organisé par la conseillère régionale du Bénin, **Marina Massougbojji**, cardiologue, professeur à la Faculté des Sciences de la Santé du Bénin et ancienne Ministre de la santé, appuyée par **Ernest Dabiré**, spécialiste principal de programme au CRDI Dakar.

Les contributeurs du livre « Chercheurs et Décideurs d'Afrique »

Le manuscrit de cette synthèse analytique du cycle de rencontres chercheurs-décideurs a été élaboré en français par **Abdoulaye Ndiaye**, conseiller régional du CRDI pour le Sénégal.

Ce texte a été revu, critiqué et amendé, par voie électronique et lors de réunions, par les conseillers régionaux membres de la Commission en 2007 et 2008 qui sont :

Dr. **Asséta Diallo** (Burkina Faso)

Col. **Papa Mohamadou Mbareck Diop** (Sénégal)

Prof. **Clement Dzidonou** (Ghana)

Prof. **Pascal Houénou** (Côte d'Ivoire)

Prof. **Marina Massougbojji** (Bénin)

M. **Abdoulaye Ndiaye** (Sénégal)

Dr. **Angela Okolo** (Nigéria)

Dr. **Shekou Sesay** (Sierra Leone)

Mme **Gisèle Yitamben** (Cameroun)

La traduction en anglais a été assurée par Mme **Carole Small-Diop** (Sénégal) et la révision éditoriale a été réalisée en français par M. **Charles Becker** (Sénégal) et en anglais par M. **Shekou Sesay** (Sierra Leone).

L'ensemble du processus d'élaboration de cette publication a été coordonné et supervisé par **Catherine Cherrier Daffé** et **Jérôme Gérard**, respectivement adjointe de direction et de recherche et agent de recherche du bureau régional du CRDI pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Introduction

Pourquoi réfléchir sur la synergie entre les chercheurs et les décideurs en Afrique de l'Ouest et du Centre ?

La recherche est un élément fondamental du processus de développement des nations. Elle joue un rôle clé dans tous les secteurs économique, scientifique, technique, social et culturel.

C'est pourquoi le CRDI appuie des projets de renforcement des capacités de recherche, dont les objectifs visent à :

- consolider des politiques particulières – en faveur de l'équité pour les pauvres, de l'environnement et la gestion des ressources naturelles ainsi que des technologies de l'information et de la communication ;
- permettre à des groupes sous-représentés de participer aux prises de décisions ;
- créer des coalitions appuyant des politiques particulières ; et
- contribuer à la diffusion des informations.

L'expérience du CRDI en matière de recherche pour le développement a permis de mettre en relief des possibilités réelles offertes par la recherche :

- influencer les politiques publiques de diverses manières, par exemple en accroissant les moyens disponibles pour l'élaboration des politiques, en élargissant les horizons et en agissant sur les politiques existantes ;
- favoriser l'éclosion d'idées neuves et de savoir-faire pour les diffuser et développer de nouveaux talents pour réaliser des recherches et proposer des analyses thématiques. Ainsi la recherche peut améliorer le cadre institutionnel de l'élaboration des politiques ;

- apporter des idées neuves à la réflexion sur les grandes orientations, rendre les savoirs utilisables par les décideurs et enrichir les échanges entre chercheurs et décideurs. La recherche peut donc améliorer le cadre intellectuel de l'élaboration des politiques ;
- exercer, dans certains cas, une influence directe sur les politiques publiques : ses acquis peuvent conduire à modifier les programmes, les structures ou les instruments juridiques.

Une recherche utile au développement, capable d'influencer les politiques publiques

Il existe une littérature abondante à propos des relations entre chercheurs et décideurs : elle reflète surtout les préoccupations de nombreuses institutions dont la vocation est de promouvoir la recherche pour le développement. Elle vise à expliciter comment celle-ci peut influencer les décideurs politiques et pourquoi ceux-ci sont amenés à recourir à elle.

De prime abord, on s'accorderait à penser que les relations sont directes : une bonne recherche doit être pertinente pour un décideur et lui être accessible, alors qu'une décision politique rationnelle doit être fondée sur des résultats pertinents de la recherche. Mais la réalité est loin de correspondre à cette vision idéale. Divers travaux ont montré l'existence d'une série de raisons qui expliquent la complexité de la relation entre chercheurs et décideurs (Stone, Maxwell & Keating 2001) :

- le manque d'accès aux données et analyses, aussi réel chez les décideurs que chez les chercheurs ;
- l'inexistence fréquente d'une politique de recherche adéquate face aux problèmes publics majeurs ;
- la faible compréhension qu'ont les chercheurs tant du processus de décision que des enjeux et de sa pertinence dans un tel processus ;
- le manque de volonté des chercheurs à diffuser les résultats de la recherche ;
- la déconnexion avec les bénéficiaires de la recherche, qui peut à la fois être le fait des chercheurs, des décideurs ou des uns et des autres ;
- l'ignorance des décideurs quant à l'existence d'une recherche pertinente ;
- l'existence d'une bureaucratie empêchant l'appropriation et l'utilisation effective des produits de la recherche ;

- l'incapacité du gouvernement à reconnaître et à utiliser les résultats de la recherche, qui est due surtout à l'insuffisance des ressources humaines et financières ;
- le problème peut être perçu comme profond, avec des connotations sociopolitique, économique et culturelle, et non pas simplement comme une question de recherche susceptible d'avoir parfois un impact auprès des décideurs. Il peut alors se poser la question de la pertinence de la recherche et du choix des thèmes, donc l'adoption d'une perspective à long terme où l'influence de la recherche peut se révéler effective non pas immédiatement, mais de longues années après ;¹
- le problème peut aussi trouver son origine dans le système politique. Dans certains cas, les pouvoirs publics contestent la validité des résultats de la recherche, et peuvent même censurer ou contrôler les travaux de recherche pour des raisons idéologiques et politiques.

L'Overseas Development Institute (ODI), à travers son programme Research and Policy in Development (RAPID), et le CRDI, par d'autres initiatives comme celle sur l'évaluation stratégique de l'influence de la recherche sur les politiques publiques, ont dégagé des orientations méthodologiques qui permettent une meilleure compréhension de cette influence.

L'ODI a mis en place le programme RAPID² fondé sur l'affirmation qu'une meilleure utilisation des résultats de la recherche dans les politiques publiques peut sauver des vies humaines, réduire la pauvreté et améliorer la qualité de la vie. Ce programme a permis de développer un cadre analytique (ou matrice) comportant quatre sphères : (i) le contexte politique ; (ii) la preuve apportée par la recherche ; (iii) les liens entre les communautés, les réseaux et autres intermédiaires (médias) ; (iv) les influences externes (bailleurs de fonds). Ce programme part de l'hypothèse que la relation chercheur / décideur n'est pas un processus linéaire, et qu'elle est plutôt dynamique et multidimensionnelle. Il permet de répondre à la question suivante : « Pourquoi certaines idées qui circulent dans le milieu de la recherche et des décideurs politiques sont mises en application, tandis que d'autres ne le sont pas ? ». Pour chacune des sphères, le chercheur doit répondre à trois types de préoccupations : ce qu'il doit savoir, ce qu'il doit faire, et comment le faire. Les caractéristiques des sphères sont les suivantes :

- (i) le contexte politique définit des facteurs-clés d'influence, qui sont relatifs à l'état des libertés civiles et politiques dans un pays, le

niveau de contestations politiques (expression des libertés) et des pressions institutionnelles, les attitudes et incitations des officiels et leurs marges de manœuvre, le contexte historique et les relations de pouvoir. Selon la matrice RAPID, les chercheurs doivent connaître les décideurs politiques et les processus de décision, leurs besoins en idées nouvelles ou innovantes, identifier les sources de résistance, connaître le moment propice où ces besoins pourront être pris en compte dans un processus plus formel. Les chercheurs devront ensuite agir pour entrer en relation avec les décideurs, connaître leurs programmes et leurs contraintes, identifier les soutiens éventuels et les opposants potentiels, saisir toute opportunité³ leur permettant d'agir et de faire prévaloir leurs idées dans un processus régulier de prise de décision des autorités. Enfin, ils devront travailler directement avec les décideurs politiques, s'intégrer dans les commissions ou les groupes de travail, veiller, si possible, à aligner leurs programmes de recherche sur certains événements politiques majeurs, et consacrer suffisamment de temps et de ressources à fortifier cette relation ;

- (ii) la preuve apportée par la recherche peut s'avérer pertinente pour les décideurs si elle est bien comprise et si elle a fait l'objet d'une communication appropriée. L'influence sur les décideurs est d'autant plus importante que les résultats de la recherche ont une utilité opérationnelle, en d'autres termes, s'ils apportent une solution à des problèmes de politique publique. D'un autre côté, la façon de diffuser les résultats de la recherche, le recours à un langage simple et accessible pour transmettre les messages et le choix des cibles peuvent être déterminants pour convaincre les décideurs politiques. Il s'agit là de recourir à des outils de *marketing* qui mettent l'accent sur le contenant en vue de mieux mettre en valeur le contenu. Cette communication, soucieuse d'instaurer le dialogue et l'échange entre chercheurs et décideurs, doit être fondée sur une interaction plutôt que sur une approche linéaire ;
- (iii) dans une situation où les chercheurs et les décideurs politiques semblent vivre dans deux mondes parallèles, leurs liens réciproques constituent un autre facteur déterminant de l'utilisation des résultats de la recherche par les décideurs. Souvent, les chercheurs ne comprennent pas les raisons des résistances aux changements de politique, alors que la recherche en a démontré de façon évidente la nécessité. D'autre part, les décideurs politiques reprochent à la plupart des chercheurs leur incapacité à traduire les résultats de leurs travaux en termes simples, compréhensibles, et

à les rendre accessibles et surtout disponibles à temps pour la prise de décision. Cette relation est donc fondamentale, voire cruciale, dans certains secteurs comme la santé où certains pays ont frôlé la catastrophe du fait que leur gouvernement n'était pas favorable à l'application de programmes de contrôle et de prévention dont la pertinence avait été démontrée par la recherche ;

- (iv) la relation entre chercheurs et décideurs peut être déterminée par des facteurs externes ou par les bailleurs de fonds dont les politiques d'appui à la recherche sont souvent conçues hors des pays bénéficiaires de l'assistance. Par exemple, les nouvelles tendances à la libéralisation et à la démocratisation ou l'appui aux ONG peuvent également avoir une influence. Beaucoup de thèmes de recherche sur le développement sont identifiés et donnent lieu à des recherches, entreprises à partir du Nord, ce qui soulève le problème de la pertinence et de l'accès des bénéficiaires aux résultats de ces recherches. Le financement d'une bonne partie de la recherche dans les pays du Sud par les pays du Nord pose aussi le problème de l'appropriation et de la légitimité, ainsi que celui du recours massif à des consultants externes au détriment des chercheurs locaux.

Les conditions décrites ci-dessus sont rarement remplies simultanément ; bien que les chercheurs peuvent garantir la crédibilité des résultats de leur recherche et s'assurent qu'ils communiquent bien avec les décideurs politiques, ils ont souvent une faible capacité à influencer le contexte politique dans lequel ils travaillent. La rareté des ressources constitue également une limite importante amenant les chercheurs à faire des choix. En améliorant l'information et leurs choix stratégiques, les chercheurs peuvent maximiser leur chance d'influencer les décideurs politiques.

L'idée que la recherche doive viser expressément à influencer les décisions des pouvoirs publics est assez dérangeante (Carden 2005). En effet, pour certains, la recherche scientifique ne doit pas être dictée par des facteurs extérieurs, mais doit demeurer libre de toute entrave. Pour d'autres, par contre, il est parfaitement légitime de mener des recherches motivées par l'espoir d'améliorer le sort de l'humanité. Cependant, faire des recherches répondant aux besoins des décideurs publics peut comporter des risques : les recherches en sciences sociales, en particulier, produisent souvent des résultats apparemment contradictoires. Ainsi que l'a fait remarquer l'éducateur Carol Weiss, « ... comme les spécialistes en sciences sociales reconnaissent la fragi-

lité de la recherche en général et son caractère ponctuel dans l'espace et le temps, il faut s'interroger sérieusement sur nos attentes quant aux éléments dont les décideurs tiendront compte ».

Soucieux de comprendre l'influence que la recherche qu'il finance exerce sur les décideurs, le CRDI a procédé à un examen interne approfondi de cette question. Cette évaluation visait à déterminer la manière dont la recherche soutenue a concrètement été mise à profit et à analyser les processus utilisés par les chercheurs pour faire connaître leurs idées aux décideurs et par les décideurs pour trouver les idées dont ils ont besoin.

En raison de la diversité de ses interventions, le CRDI ne possédait pas de langage propre à faciliter cette réflexion. Quand on parlait d'« influence sur les décideurs », il ne s'agissait pas nécessairement de la même chose pour tous. L'évaluation stratégique avait donc pour but d'établir un langage commun et de définir les termes, en identifiant les principaux facteurs entrant en jeu dans la mise en application de la recherche, et les contextes où la recherche financée par le CRDI exerçait une réelle influence. Le CRDI a donc établi d'abord un cadre décrivant l'influence sur les décideurs, qui peut s'exercer à trois niveaux :

- pour le renforcement des capacités : la recherche peut faciliter l'éclosion d'idées novatrices et leur diffusion, et aussi contribuer au perfectionnement des compétences de recherche et d'analyse. En d'autres termes, elle peut améliorer le cadre institutionnel de la prise de décisions ;
- pour l'élargissement des horizons : la recherche peut faire connaître les idées nouvelles, garantir la transmission des savoirs aux décideurs sous une forme accessible, et alimenter le dialogue entre chercheurs et décideurs. En d'autres termes, elle peut améliorer le cadre intellectuel de la prise de décisions ;
- pour la modification du cadre stratégique : les résultats de recherche peuvent aider à élaborer des normes juridiques, à réorienter des programmes et à changer les structures existantes. Dans les faits, cela se produit rarement et indirectement, car de tels changements ne sont presque jamais inspirés de manière évidente et directe par la seule recherche.

Le champ de ces trois niveaux d'influence est loin de se limiter aux seules décisions. Il englobe plus largement le développement de la capacité des chercheurs comme des décideurs à rendre les connaissances profitables et à faire reculer les frontières conceptuelles

susceptibles de gêner, voire d'empêcher la mise en application des résultats de la recherche.

L'analyse a pris en compte les résultats de vingt-deux études de cas, concernant l'ensemble des programmes du CRDI et ses bureaux régionaux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. Ainsi elle a apporté les conclusions générales suivantes :

- quand on parle de recherche censée influencer les décideurs, il n'existe pas de « meilleures pratiques » et l'influence éventuelle résulte plutôt de la conjonction de plusieurs facteurs dynamiques. Cependant, il n'existe pas d'outil de planification idéal ;
- la qualité des relations est cruciale. Indépendamment des structures gouvernementales ou administratives, les rapports personnels et professionnels qu'entretiennent chercheurs et décideurs constituent un facteur décisif au regard de l'influence stratégique ;
- pour le CRDI, l'appropriation locale des activités et des résultats de la recherche est indispensable. C'est pourquoi le Centre soutient la recherche d'inspiration et d'application locales.

Les résultats des études de cas ont par ailleurs été classés dans les trois grandes catégories suivantes :

- (i) pourquoi nous intervenons – les valeurs et principes sur lesquels se fonde le CRDI pour appuyer la recherche ;
- (ii) où nous intervenons – l'environnement ou le contexte institutionnel où la recherche est menée ;
- (iii) comment nous intervenons – l'organisation et la gestion des projets proprement dits.

Nous nous intéresserons ici à la deuxième catégorie – où nous intervenons – en particulier à l'interaction entre l'acquisition du savoir et la prise de décision. Le CRDI met un accent particulier sur le contexte et fait la distinction entre les facteurs extérieurs et les facteurs maîtrisables.

Il ressort des études de cas le fait que cinq aspects du contexte extérieur aux projets et aux réseaux jouent sur la prise de décisions. Ces facteurs extérieurs concernent la conjoncture propre au pays et la nature de ses organes décisionnels. S'il est difficile de modifier ces facteurs, le fait de les prendre en considération est néanmoins utile pour décider où et quand intervenir.

1. La stabilité des organes décisionnels

Dans plusieurs cas, la faible influence sur les décideurs semble s'expliquer par l'instabilité des structures décisionnelles, due à des compressions budgétaires, à l'élimination ou la restructuration d'administrations, etc.). Cette instabilité est surtout apparue après la recherche, dans l'étape de mise en application des recommandations. Cependant, on trouve parfois des structures de décision plus stables, par exemple des ordres supérieurs ou inférieurs de gouvernement et d'administration avec lesquels on doit s'appliquer à collaborer.

2. La capacité des décideurs de se servir des résultats de la recherche

L'influence sur les décideurs peut être moindre quand ceux-ci ont besoin d'une formation de base pour comprendre ces résultats, ou en cas de difficulté à concilier des intérêts opposés. Il est arrivé que des décideurs à qui étaient communiqués des résultats de recherches financées par le CRDI ne puissent pas les utiliser parce que les notions en cause leur étaient étrangères et que les connaissances fondamentales requises ne leur avaient pas été transmises par les chercheurs. Il est également arrivé que des décideurs de pays en développement qui comptent sur l'aide du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale hésitent à se servir des résultats de la recherche pour proposer des changements aux mécanismes décisionnels des institutions financières internationales.

3. La décentralisation opposée à la centralisation

La décentralisation peut renforcer ou diminuer l'influence selon le niveau où se prennent les décisions concernant un enjeu précis ; il importe donc que le cadre global du projet soit adapté à la structure constitutionnelle de base du pays. De même, la forte centralisation des pouvoirs jouera en faveur ou au détriment de l'influence selon la nature du projet. L'équipe de recherche doit donc en tenir compte dans sa planification stratégique et relationnelle. Au lieu d'établir à l'avance le niveau d'influence à viser, il vaudrait mieux commencer par se demander quelle influence on peut raisonnablement s'attendre à exercer dans chaque circonstance.

4. Les occasions spéciales dans les pays en transition

Deux projets ont été réalisés en Ukraine et au Vietnam, pays en transition du communisme vers l'économie de marché. Ils ont permis de mener des recherches adaptées aux besoins et d'influencer les décideurs, mais également d'enseigner aux chercheurs et aux décideurs

locaux de nouvelles méthodes de collaboration et de prise de décisions. Par exemple, les partenaires du CRDI en Ukraine ont remarqué que le personnel du Centre leur avait fait connaître une nouvelle culture de gestion, se caractérisant par le libre échange d'information, la consultation avec les groupes intéressés et la prise de décisions à partir de résultats de recherche. Les activités de recherche peuvent donc influencer non seulement sur la nature des politiques, mais aussi sur leur élaboration.

5. Les pressions économiques sur le gouvernement

Dans la majorité des cas où le gouvernement a porté un vif intérêt aux résultats d'un projet de recherche, il réagissait à des pressions économiques. On peut donc penser que plus un projet a un rapport avec les intérêts économiques du pays, plus il aura d'influence. Dans le cas contraire, l'équipe de projet doit se préparer à faire valoir l'importance du projet aux décideurs.

Concernant les facteurs maîtrisables, les conclusions de l'étude ont mis en évidence cinq contextes différents dans lesquels la recherche a eu une influence. Chacun de ces contextes est jugé maîtrisable, car le projet ou le réseau peut comprendre les facteurs en jeu, y réagir, et s'en servir pour accroître l'influence. Les contextes identifiés sont les suivants : (1) la demande gouvernementale ; (2) l'intérêt gouvernemental avec manque d'initiative ; (3) l'intérêt gouvernemental, avec manque de ressources ; (4) la neutralité gouvernementale, avec l'intérêt des chercheurs ; (5) l'absence d'intérêt gouvernemental, avec l'intérêt des chercheurs.

Quand il s'agit d'influer sur les décideurs, l'équipe de recherche consciente de ces nuances aura d'autant plus de facilité à préparer, concevoir, suivre et évaluer de nouveaux projets ou réseaux. En se reportant à ce cadre, elle pourra mieux choisir la stratégie à adopter, par exemple au moment des décisions concernant les structures de direction, les techniques de communication ou d'information, ou la base institutionnelle d'application des résultats de recherche.

(1) Demande gouvernementale

Dans ce contexte favorable, les décideurs ont besoin de connaissances et sont prêts à les mettre en application. La marge d'influence est grande. Pour apporter une contribution utile, les chercheurs doivent

avoir noué des liens de confiance solides avec les décideurs et être réputés pour l'excellence de leurs travaux et leur respect des délais. Dans de telles conditions, il existe une grande possibilité d'exercer une influence stratégique. Les équipes ou réseaux de projet n'auront probablement pas de difficulté particulière pour faire connaître les résultats de leurs travaux ou leurs recommandations.

(2) Intérêt gouvernemental, absence d'initiative

Ici, la marge d'influence diminue. Bien que le gouvernement soit bien au fait du problème et le juge important, il n'existe pas de structures pour mettre en application les recommandations des chercheurs. Le gouvernement n'a pas encore pris l'initiative de décider ce qu'il convient de faire, et l'existence d'une véritable instance décisionnelle n'est pas évidente. Dans cette conjoncture, l'équipe de projet ou les membres du réseau doivent prendre l'initiative en accordant une attention spéciale aux stratégies de communication avec les décideurs, et en trouvant les structures institutionnelles appropriées pour la mise en application des recommandations. Sinon, les résultats de recherche risquent de n'être d'aucune utilité. L'intérêt du gouvernement pour une recherche ne garantit donc pas que celle-ci influencera ses décisions.

(3) Intérêt gouvernemental, manque de ressources

Ici encore, la marge d'influence se réduit. Le gouvernement reconnaît l'existence du problème et le besoin de la recherche, mais il a d'autres priorités compte tenu de ses moyens, ou alors il manque de ressources. En pareil cas, l'initiative revient à l'équipe de projet, qui devrait, avant d'entreprendre des recherches dans un contexte d'austérité, chercher à convaincre aussi le gouvernement d'inscrire le problème parmi ses priorités.

(4) Neutralité gouvernementale, intérêt des chercheurs

La marge d'influence s'amenuise considérablement. Ou les décideurs ne s'intéressent tout simplement pas au programme de recherche, ou l'enjeu suscite la controverse, ou encore il est si nouveau que les décideurs ne s'en soucient pas encore. Les chercheurs, par contre, sont vraiment intéressés à voir le projet aboutir. Dans ce contexte, l'équipe de recherche doit tout mettre en œuvre pour le « vendre » et défendre son projet non seulement auprès des décideurs, mais aussi auprès de différents groupes intéressés. Il lui faudra peut-être obtenir la création de nouvelles structures institutionnelles pour faire avancer les choses. Dans une telle situation, le risque d'échec est élevé, mais les

chercheurs doivent alors recourir à des outils de « marketing » et à des techniques de « lobbying » pour influencer les décideurs.

(5) Manque d'intérêt gouvernemental, intérêt des chercheurs

Dans ce cas, il n'existe aucune marge d'influence. Les décideurs ont d'autres priorités - et sont même parfois hostiles au projet de recherche. Dans ces conditions, les chances qu'un groupe de pression puisse les faire changer d'avis sont très minces. C'est pourquoi, l'équipe de recherche, en avant-garde, doit être très motivée et bien consciente que son projet risque fort de ne pas avoir d'influence sur les décideurs.

Parmi les situations évoquées, l'idéale est celle où les décideurs portent un grand intérêt à la recherche du point de vue de la prise de décision, et qu'il existe déjà des structures et des mécanismes de mise en application des résultats de recherche.

Une des politiques adoptées par le CRDI et tirée de cette analyse a été d'exhorter les responsables de projets de recherche soutenus par cette institution à d'abord se poser la question suivante : dans quelle mesure des décideurs s'intéressent-ils à votre recherche ? Existe-t-il des structures et des mécanismes permettant à ces décideurs de mettre vos recommandations en application ?

Comme la recherche est une démarche dynamique, le contexte propre à bon nombre des vingt-deux projets évalués a changé au fil du temps. Cependant aucun de ces projets n'est demeuré dans la situation caractérisée par la neutralité du gouvernement et la volonté des chercheurs d'aller de l'avant. Selon toute vraisemblance, quand les chercheurs tiennent à exercer une influence, mais que leurs relations avec les décideurs laissent à désirer, ou bien ils trouvent un moyen de parvenir à leurs fins ou bien ils échouent complètement.

L'expérience de MIMAP-Sénégal

MIMAP [Micro Impacts of Macroeconomic and Adjustment Policies] Sénégal, qui a été lancé en juin 2000, avait comme objectif important d'améliorer la capacité de recherche du CREA (Centre de recherches économiques appliquées, à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar), afin de mieux comprendre les impacts microéconomiques des décisions macroéconomiques et leurs effets sur les problèmes liés à la pauvreté. Ses objectifs étaient :

- d'établir un profil de la pauvreté au Sénégal et de concevoir un système de suivi ;
- de mettre au point des outils afin d'analyser l'impact des politiques macroéconomiques sur la répartition des revenus ;
- d'étudier l'accès des pauvres aux services financiers, ainsi que les aspects sexo-spécifiques de la pauvreté et les liens entre la scolarité et la pauvreté ;
- de favoriser le dialogue entre les acteurs du développement – chercheurs, responsables de l'élaboration des politiques, ONG et services financiers – dans la lutte contre la pauvreté.

Concernant l'influence sur les régimes politiques, les experts affirment que le projet a été à l'origine d'un réaménagement des liens entre recherche et politiques dans le pays. Ils précisent également que la recherche, puisqu'elle était interactive, a permis d'avoir un accès direct aux cercles politiques.

Le processus de préparation du DSRP (Document de stratégie de réduction de la pauvreté) a fait appel aux données et aux études du CREA : cette contribution a été très appréciée pour diverses raisons. Les recommandations du DSRP reposent ainsi sur les constatations du CREA et illustrent l'influence importante de son travail sur les politiques, particulièrement en ce qui concerne la stratégie de réduction de la pauvreté du Sénégal.

Grâce à l'apport du CREA, le DSRP a pu être rédigé non pas par des experts étrangers, mais par des Sénégalais et a ainsi donné lieu à l'appropriation à laquelle on s'attendait pour en faciliter la mise en œuvre.

En fait, la collaboration du CREA avec divers ministères sénégalais a instauré une mutation importante dans l'élaboration des politiques publiques. Avant le DSRP, les chercheurs nationaux étaient largement ignorés par les responsables de l'élaboration des politiques, et la recherche sur la politique économique était dirigée principalement par le personnel de la Banque mondiale et du FMI. La participation des chercheurs du pays à la préparation du DSRP est par conséquent un exemple notable du changement intervenu dans le milieu des acteurs de l'élaboration des politiques.

Comme plusieurs membres de l'équipe du CREA faisaient également partie de l'administration publique, le processus d'élaboration des politiques est devenu beaucoup plus interactif et bidirectionnel. Non seulement l'administration pouvait-elle faire connaître ses besoins, mais elle bénéficiait désormais de l'avis des chercheurs sur ce qui était nécessaire. De plus, une fois les décisions prises, les chercheurs ont continué à participer au suivi et à l'évaluation des résultats.

Les responsables de l'élaboration des politiques étaient déjà parties prenantes de MIMAP lorsque celui-ci a débouché sur le DSRP, ce qui tranche nettement sur d'autres projets de recherche qui dépendent tout particulièrement de la diffusion pour atteindre les responsables de l'élaboration des politiques.

La contribution de MIMAP au projet de DSRP n'était pas prévue initialement. Un certain nombre de facteurs internes et externes ont ouvert un important créneau sur le plan politique, qui s'est avéré crucial pour mener les deux à bien simultanément et assurer un tel succès.

Plusieurs leçons sont à tirer de cette expérience du CRDI :

- La souplesse est essentielle – en l'occurrence, le fait d'accepter la possibilité de travailler sur le DSRP plutôt que sur les « extrants » prévus pour MIMAP.
- Le fait de relier le projet à un processus précis d'élaboration des politiques a donné naissance à un contexte favorable dans lequel le travail s'est traduit par des politiques concrètes.
- Parfois le soutien institutionnel est nécessaire, pour donner plus de visibilité, ce qui aboutit à une plus grande crédibilité et à de meilleurs échanges avec les responsables de l'élaboration des politiques.
- Quand les données sont réunies par des spécialistes nationaux compétents, plutôt que par des consultants étrangers, leur appropriation est plus forte, et il en résulte une meilleure mise en application des mesures proposées.

Source : www.crdi.ca/mimap.

Cet exemple évoque la mise en application de la recherche, dans une démarche complexe et en constante évolution. Il montre que les chercheurs soucieux d'influer sur le développement doivent nécessairement s'adapter au contexte décisionnel qui s'offre à eux. Il invite à adopter une approche stratégique et à multiplier les occasions d'exercer une influence. Aucun facteur n'est plus important que les autres, aucune condition n'est indispensable. Il s'agit plutôt d'observer l'interaction des capacités, des contextes et des conditions pour comprendre comment la recherche pourra favoriser la prise de décisions éclairées.

Réfléchir de façon pragmatique dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (BRACO) a créé la Commission de Conseillers Régionaux en septembre 2001, en vue de renforcer la réactivité du CRDI aux besoins de recherche de la sous-région, conformément aux directives de sa Stratégie d'entreprise et son Cadre programmatique. Cette commission avait pour objet de développer la réponse du CRDI aux besoins de recherche dans la région.

La Commission se compose d'une dizaine de membres provenant d'Afrique de l'ouest et du centre, dont six hommes et quatre femmes, qui ont chacun une expertise dans les trois principaux domaines des

programmes du CRDI, notamment l'environnement et la gestion des ressources naturelles, la justice économique et sociale et les technologies de l'information et de la communication pour le développement, ainsi que dans quelques domaines multidisciplinaires comme la santé et l'équité de genre. Ce groupe de « sages » conseille le Centre sur les questions émergentes, en particulier les sujets de recherche qui revêtent actuellement une importance cruciale dans cette partie de l'Afrique.

Au cours de sa quatrième réunion tenue à Cotonou au Bénin en août 2003, la Commission des Conseillers Régionaux du BRACO, déplorant l'absence de mécanismes d'articulation entre les processus d'élaboration des politiques publiques et les connaissances pertinentes générées par les institutions de recherche, a décidé d'organiser un cycle d'ateliers qui rassembleraient chercheurs et décideurs de l'Afrique de l'ouest et du centre. Cette série de réunions devait renforcer l'interaction entre chercheurs et décideurs et servir à mettre en place des mécanismes permettant de mieux accorder les besoins des décideurs avec les activités de recherche des scientifiques. Débutés en juillet 2004, les ateliers ont pris fin en janvier 2007 ; ils ont été centrés sur les pays d'origine des conseillers en exercice – Sénégal, Burkina Faso, Ghana, Mali, Cameroun et Bénin. Les participants ont constitué un comité de suivi dont le mandat était d'élaborer un Plan d'Action à partir des résultats de l'atelier et d'organiser un séminaire de validation, afin de s'assurer que les résultats contribuaient effectivement à développer le dialogue entre chercheurs et décideurs. Chaque comité de suivi a reçu un chronogramme pour la réalisation de ses missions.

Les six ateliers avaient pour objectif d'explorer de manière pragmatique les rapports entre chercheurs et décideurs en Afrique de l'ouest et du centre, d'identifier les goulots d'étranglement à la collaboration, et de proposer des mécanismes durables susceptibles de faciliter l'intégration des résultats de la recherche dans la prise de décision politique. Leur objectif général était de favoriser une réflexion commune entre les chercheurs et décideurs. De façon plus spécifique, ils visaient à :

- contribuer au renforcement et à la synergie entre chercheurs et décideurs politiques en favorisant un dialogue fécond et, si possible, en initiant des mécanismes de collaboration et de partenariat entre ces deux acteurs du développement ;
- dégager, à partir de l'expérience concrète des chercheurs et décideurs dans des domaines tels que l'agriculture, l'éducation, la promotion du secteur privé, la sécheresse et la désertification, la

gouvernance et la santé, des tendances, des idées et des recommandations applicables à d'autres secteurs et dans d'autres pays de la sous région.

Les participants aux ateliers ont décidé de poursuivre le processus d'institution d'un dialogue durable entre chercheurs et décideurs dans les pays concernés, grâce aux comités de suivi dont le mandat était d'élaborer des chronogrammes de travail, d'utiliser les productions des ateliers pour identifier les activités à mener dans le moyen terme en vue de renforcer durablement le dialogue entre chercheurs et décideurs, d'informer les parties prenantes des résultats obtenus grâce aux ateliers d'information et de validation.

Les ateliers thématiques ont produit des résultats importants qui sont exposés dans les chapitres suivants. Le premier dégage les principales contraintes qui inhibent une collaboration pourtant essentielle entre chercheurs et décideurs. Le deuxième met en évidence les expériences et initiatives favorisant le développement de la collaboration entre chercheurs et décideurs. Enfin des recommandations-clés issues de ce cycle d'ateliers seront proposées en vue d'améliorer le dialogue entre chercheurs et décideurs en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le cycle de rencontres sur la synergie entre chercheurs et décideurs

Lors de la quatrième réunion de la Commission, en août 2003 à Cotonou, les Conseillers régionaux ont suggéré au CRDI de lancer une série d'ateliers qui permettraient d'explorer de façon très pragmatique la problématique de la relation chercheurs-décideurs. En janvier 2004, à nouveau réunis, ils ont défini avec le bureau régional un cycle de rencontres, sur une période de trois années, à raison de deux rencontres par an. Afin de permettre une réflexion très concrète et fondée sur les réalités vécues par les chercheurs et les décideurs de la sous-région, il a été décidé d'organiser ces rencontres sur une base nationale et sur un domaine thématique précis.

Les conseillers régionaux du Sénégal ont accepté d'ouvrir le cycle, en organisant le premier atelier en juin 2004, sur le thème de l'agriculture. Le second, à l'instigation des conseillers burkinabé, s'est tenu à Ouagadougou en janvier 2005, sur le thème de l'éducation. Le troisième a eu lieu à Accra en juillet 2005, sur le développement du secteur privé, et le quatrième à Bamako, en février 2006, sur la sécheresse et la désertification. En juin 2006, s'est tenue la rencontre de Yaoundé, sur la gouvernance et enfin celle de Cotonou en janvier 2007, sur la mortalité maternelle et néonatale.

L'objectif de ces ateliers a été double :

- a) Contribuer à renforcer la synergie entre chercheurs et décideurs politiques en favorisant un dialogue fécond, et si possible initier un mécanisme de collaboration et de partenariat entre ces deux segments de la nation.
- b) Dégager, à partir de l'expérience concrète des chercheurs et des décideurs de domaines spécifiques dans différents pays, des tendances, des idées, et des recommandations, applicables à d'autres secteurs et dans d'autres pays de la sous-région en matière de synergie entre chercheurs et décideurs.

En effet, l'ambition du CRDI et de la Commission des conseillers régionaux, à l'issue de ce cycle d'ateliers chercheurs-décideurs, était d'élaborer un document de synthèse reprenant l'ensemble des recommandations issues des différentes rencontres, afin de le partager avec les partenaires de recherche du Centre dans la sous-région.

- * Atelier sur la synergie entre chercheurs et décideurs dans le domaine de l'agriculture au Sénégal. Dakar, 29-30 juin 2004.
- * Atelier sur la synergie entre chercheurs et décideurs dans le monde de l'éducation au Burkina Faso, Ouagadougou les 27-28 janvier 2005.
- * Table ronde sur la synergie entre chercheurs et décideurs. Le rôle de la recherche dans le développement du secteur privé au Ghana. Accra, 6-7 juillet 2005.
- * Forum de réflexion et d'échanges. Sécheresse et désertification en Afrique du Centre et de l'Ouest : le cas du Mali. Bamako, 8-9 février 2006.
- * Symposium sur le dialogue entre chercheurs et décideurs dans le domaine de la gouvernance au Cameroun. Yaoundé, 21-22 juin 2006
- * Symposium sur « Mortalité maternelle et néonatale au Bénin. Cotonou, 16-17 janvier 2007

D'après http://www.idrc.ca/fr/ev-62273-201-1-DO_TOPIC.html, page à partir de laquelle sont accessibles les documents et les rapports des réunions organisées par le CRDI.

Chapitre I

Une collaboration complexe et multiforme, souvent difficile à mettre en œuvre

1. Des logiques de cloisonnement fortement marquées

De manière générale, les décideurs sont préoccupés par les conséquences d'une dégradation des relations entre chercheurs et décideurs. Comme l'a déploré le Ministre de la Santé du Bénin, l'absence de recherche dans des domaines essentiels comme la santé explique les taux très élevés de décès maternels et néonataux enregistrés:⁴ « Les différentes initiatives et interventions mises en œuvre dans ce domaine connaissent dans bien des cas des échecs du fait de l'absence d'une interaction entre chercheurs et décideurs ».

a) Lourdeurs et complications administratives

Le processus de définition des programmes et des priorités de la recherche est freiné par la faiblesse des relations entre chercheurs et décideurs. Le climat d'incompréhension qui règne entre ces deux catégories d'acteurs est exacerbé par les lourdeurs d'une bureaucratie qui ralentit considérablement les programmes de recherche préparés et introduits par les chercheurs auprès de l'administration en vue d'obtenir l'aval ou l'adhésion des décideurs. De telles lenteurs, considérées comme des preuves de mauvaise volonté, peuvent renforcer la suspicion des chercheurs à l'égard des décideurs.

Les lourdeurs et complications administratives se retrouvent à tous les niveaux, y compris dans la mobilisation des ressources financières et humaines de la recherche. Comme les chercheurs se considèrent comme les parents pauvres de l'administration, cette situation les conforte dans l'idée que les décideurs ne leur accordent aucune priorité, ce qui dégrade encore plus leurs relations. Les difficultés de mobilisation des ressources rendent encore plus précaire le statut du chercheur qui dispose de très peu de moyens pour réaliser ses investigations.

La démultiplication des tutelles de la recherche est un autre facteur explicatif des lourdeurs et des complications administratives. On retrouve à peu près la même structuration gouvernementale de recherche en Afrique de l'Ouest et du Centre ; les ministères techniques comme l'éducation, la santé, l'agriculture, l'environnement, etc. y disposent de leurs propres institutions de recherche, mais le besoin de coordination au niveau national a conduit la plupart des pays de la zone à créer des ministères chargés de la recherche. Une telle disposition a été saluée par le monde de la recherche comme une preuve de l'importance que les décideurs accordent à la recherche. Mais l'expérience a montré que la mise en œuvre de cette décision politique est complexe. En effet, les habitudes, les affinités existantes, mais aussi le pragmatisme font que les structures de recherche continuent de travailler avec leurs ministères techniques respectifs avec lesquels elles partagent les activités sectorielles, tandis que des questions plus transversales comme le statut du chercheur, les plans de carrière, le plan national de recherche, etc. sont traitées au sein du ministère de la recherche. Comme la ligne de démarcation n'est pas définie de façon nette, beaucoup de ministères chargés de la recherche tentent de définir leurs domaines d'intervention et de se positionner là où les ministères techniques ne sont pas présents. Malheureusement, la faiblesse des moyens financiers alloués à ces ministères pose à nouveau la question de la priorité que les décideurs politiques donnent à la recherche. Cette situation complique davantage les lourdeurs administratives.

Le manque de structures permanentes de concertation et d'échanges entre les chercheurs et les décideurs a été constaté quasiment partout. Dans les rares cas où ces structures existent, elles s'avèrent inopérantes. Dans ces conditions, les concertations n'interviennent que de façon sporadique et notamment en cas de crise ou de besoins urgents. Il est alors difficile, dans ces rencontres ponctuelles, d'approfondir les questions de fond qui se posent dans les relations entre chercheurs et décideurs.

b) Ignorance des décideurs sur les innovations et les paquets technologiques proposés par les chercheurs

Les chercheurs ont de plus en plus tendance à proposer des paquets technologiques qui se justifient par la complexité et le caractère multidimensionnel des questions qu'ils étudient. Malheureusement, ils se plaignent des décideurs, qui ne retiennent que la partie de la recherche qui répond directement à leurs préoccupations sans se rendre compte que celle-ci fait partie d'un paquet technologique cohé-

rent. Une telle attitude ne garantit pas le succès ou peut même être à l'origine des échecs constatés çà et là. On peut mentionner aussi la précipitation avec laquelle les décideurs choisissent de vulgariser l'une des options proposées par la recherche sans pour autant impliquer au préalable les chercheurs dans ce choix, ni prendre suffisamment de recul en vue d'étudier toutes les options.

Expériences dans le secteur agricole au Sénégal

Deux expériences significatives révèlent de manière significative les insuffisances dans les synergies entre chercheurs et décideurs.

1. L'année dernière, lors d'une visite à des collègues du Centre National de Recherches Agronomiques de Bambey, nous avons constaté qu'une équipe de l'ISRA travaillait depuis plusieurs années sur la sélection variétale du maïs. Une vingtaine de variétés nous ont été présentées, chacune étant adaptée à des conditions pédo-climatiques bien particulières et à des objectifs agronomiques spécifiques. Peu de temps après, nous apprenions le lancement d'un « programme maïs » national fondé sur l'importation de semences. La concertation entre chercheurs et décideurs n'avait pas été préalablement mise en œuvre.
2. On entend très souvent dans le domaine de l'élevage les décideurs recommander la « sédentarisation » des pasteurs, en faisant l'apologie de la stabulation et de l'intensification des techniques d'élevage. Cette position est pourtant fortement contestée par la plupart des « pastoralistes » dont les études techniques et socio-économiques soulignent le rôle crucial de la « mobilité » dans la valorisation des parcours sahéliens. Mais sédentariser les pasteurs ne reviendrait-il pas à remettre en cause l'essence même de leur mode de vie ?

Source : Ba, Cheikh Oumar et Duteurtre, Guillaume, 2004, « L'information et la valorisation des résultats de recherche auprès des décideurs de l'agriculture au Sénégal : Réflexion à partir de l'expérience du BAME de l'ISRA ».

La méconnaissance ou l'ignorance des paquets technologiques proposés par les chercheurs peuvent aussi amener les décideurs à s'orienter vers des solutions incomplètes qui retardent la résolution du problème, voire aggravent le mal. Dans le cas du sida, les mesures prises par les décideurs aux débuts de la lutte contre ce fléau ne prenaient pas en compte la dimension psychosociologique de la maladie, ce qui a rendu très difficile son dépistage, car les malades avaient honte de se déclarer atteints de peur d'être rejetés par la société. Les paquets technologiques proposés par les chercheurs pour freiner la progression du sida et atténuer la souffrance des malades étaient à la fois d'ordre clinique, comportemental et sociologique.

Dans le domaine de l'environnement, les premières mesures prises consistaient à replanter des arbres, alors que les chercheurs proposaient des approches systémiques consistant à tenir compte des besoins économiques et énergétiques du milieu. Il ne servait à rien de replanter des arbres si, en même temps, les populations en coupaient autant pour faire face à des besoins de survie.

Désertification et développement

Dans les pays du Sud, le développement et l'environnement sont étroitement interdépendants, pour trois raisons :

1. Tout d'abord, les ressources naturelles constituent la base de la productivité des systèmes écologiques et des milieux. Dans les pays en développement, l'exploitation des ressources naturelles renouvelables contribue, de manière déterminante, à la satisfaction des besoins essentiels d'une grande partie de la population.
2. Les activités humaines liées au développement ont des répercussions importantes sur l'environnement et les écosystèmes. Les actions humaines de dégradation des terres sont parfois liées à l'ignorance, mais elles sont souvent déterminées par l'accroissement des besoins, dans un contexte d'évolution technologique insuffisante et d'absence de règles d'accès aux ressources.
3. Enfin, les pressions exercées sur les ressources et l'environnement dépendent du fonctionnement des systèmes sociaux. Le développement rural n'est pas réductible à des processus d'évolution technique ou économique. La manière dont les sociétés humaines gèrent leurs espaces et leurs ressources est fortement marquée par les contraintes culturelles dont dépendent leur perception de l'environnement, leurs capacités d'évolution et d'appropriation de nouvelles technologies.

De nombreux auteurs soulignent le lien fort entre la désertification et la pauvreté. Par suite du manque de capital, d'opportunités économiques, les populations pauvres sont conduites à exploiter leurs ressources limitées de manière à satisfaire leurs besoins immédiats, même si cette exploitation à court terme compromet la durabilité de ces ressources et renforce à terme leur vulnérabilité. La pauvreté engendre la dégradation des terres. La désertification est à son tour un facteur d'aggravation de la pauvreté.

Source : Diarra, Lassine et Bretaudeau, Alhousseini, 2006, « Acquis et potentiels de la recherche sur la sécheresse et la désertification au Mali ».

Chez les décideurs, interpellés par des situations d'urgence, on constate aussi que les préoccupations à court terme prennent souvent le dessus sur la nécessité de disposer d'une vision, d'un plan d'action à long terme bien articulé et décliné en plans opérationnels disposant

de ressources adéquates. Cette situation d'urgence entraîne un pilotage à vue quasi permanent qui ne peut supporter avec patience d'attendre des résultats de recherche hypothétiques. C'est une sorte de fuite en avant qui ne favorise pas l'instauration d'un dialogue fécond entre chercheurs et décideurs.

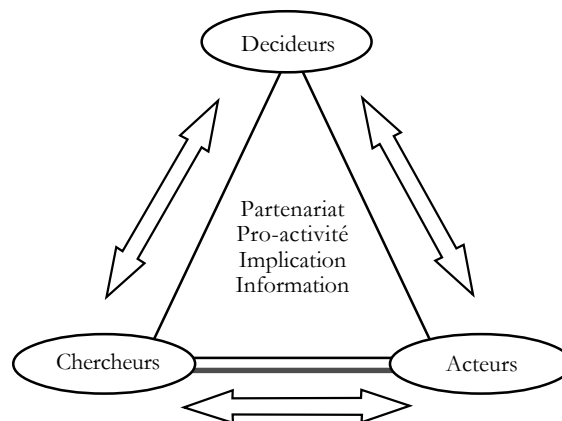
c) Faiblesse de l'utilisation des résultats de la recherche qui est souvent menée sans considération pour ses utilisateurs potentiels

Plusieurs situations peuvent se présenter. Quand les programmes de recherche se font sur la base de la connaissance que les chercheurs ont de leur propre milieu, les résultats peuvent s'avérer pertinents, mais manquer d'une bonne vulgarisation. Dans un scénario pire, les acteurs du développement économique et industriel peuvent ne pas se sentir concernés par les résultats de la recherche du fait de leur non-implication dans la définition ou l'orientation des programmes de recherche.

Les chercheurs peuvent aussi être guidés par les phénomènes de mode ou d'actualité de la recherche internationale et se lancer dans des programmes qui, pour l'heure, ne constituent pas une priorité pour les acteurs économiques.

Pour parfaire leur carrière professionnelle, les chercheurs peuvent s'engager dans des thèmes de recherche académique dont les résultats, malgré leur pertinence, ne répondent pas aux besoins des acteurs du développement économique et industriel de leur pays.

D'une manière générale, les acteurs du développement économique et industriel de l'Afrique de l'ouest et du centre, attirés par la recherche d'une rentabilité à court terme, sont peu réceptifs aux résultats d'une recherche qu'ils considèrent immature ou rudimentaire



du fait de la faiblesse des moyens, et très lente dans sa progression eu égard à l'urgence de leurs besoins.

L'absence d'une véritable triade décideurs / chercheurs / acteurs constitue un handicap à l'instauration d'un dialogue qui pourrait fédérer ces sphères autour d'objectifs communs.

d) Frilosité des acteurs pour engager une relation plus féconde entre le secteur privé et la recherche

L'absence de mécanismes adéquats de mobilisation de ressources financières de la recherche provenant du secteur privé n'a pas favorisé l'établissement d'une tradition de financement de la recherche par des fonds privés. Dès lors, toute sollicitation financière de la recherche auprès des acteurs privés se heurte à un mur de réticences qui s'explique plus par la méconnaissance mutuelle que par des faits avérés.

La problématique du financement de la recherche se situe en amont et en aval de la recherche. En amont, les acteurs hésitent à préfinancer les activités de recherche, car ils ne disposent pas d'une visibilité suffisante et n'ont aucune certitude d'obtenir les résultats escomptés. Cette frilosité est exacerbée par la méconnaissance du milieu de la recherche par les acteurs privés. En aval, les acteurs privés peuvent se montrer réticents à payer des résultats de la recherche dont ils ne sont pas convaincus de la pertinence, d'autant plus qu'ils n'ont pas été consultés au préalable sur la nature de leurs besoins.

La réticence des acteurs du secteur privé à répondre aux questionnaires soumis par les chercheurs en vue de cerner un problème ou une situation représente un autre signe de frilosité. Ces acteurs perçoivent mal qu'un milieu éloigné de leurs préoccupations quotidiennes s'intéresse à leurs données comptables, financières, techniques, commerciales ou sociales. Les chercheurs sont souvent soupçonnés, à tort, de travailler sous une forme indirecte pour le gouvernement, car ils sont aussi des fonctionnaires. De surcroît, lorsque des entreprises sont dans de bonnes dispositions pour fournir les données, elles reçoivent rarement en retour les résultats obtenus par les chercheurs à partir du traitement de ces données.

La faiblesse des mécanismes de collaboration se traduit par l'absence ou une faible représentation du secteur privé dans les instances de gouvernance des instituts de recherche. Il est en effet très rare de voir des représentants des acteurs économiques siéger dans les conseils d'administration ou, à défaut, dans des comités consultatifs des institutions de recherche. Ces dernières sont souvent des organisations ad-

ministratives ou académiques de type corporatiste qui ne sentent pas le besoin d'ouvrir leurs instances de décision à des corps étrangers.

e) Conflits d'identité et de leadership : une recherche académique jalouse de son statut

La recherche académique est généralement perçue par les autres acteurs comme isolée dans une tour d'ivoire. Les chercheurs académiques sont souvent confinés dans des logiques de publication scientifique et académique qui leur donne une certaine reconnaissance internationale et peut les propulser dans leur carrière.

Par nature le chercheur a un degré d'indépendance intellectuelle assez élevé. Cela se justifie par le niveau de créativité et d'innovation qui l'anime tout au long de sa recherche. Il ne tient pas à ce que des éléments extérieurs qui ne font pas partie de ses hypothèses ou de son modèle de recherche viennent perturber ses travaux. Dans cet univers particulier, il se distingue à la fois des décideurs, guidés par des motivations politiques, et des acteurs économiques, animés par la recherche du profit. Il cherche donc à se rendre de plus en plus autonome, à marquer son territoire dans lequel il assure son leadership académique et à défendre farouchement son statut en opposant une résistance à toute tentative d'incursion de la sphère politique.⁵ D'un autre côté, il peut être tirailé par sa volonté de promouvoir ses propres résultats de recherche auprès des bénéficiaires en mobilisant des ressources pour mettre en œuvre des projets pilotes, qui constituent une jonction intéressante entre la recherche et la vulgarisation. Cette volonté se justifie d'autant plus qu'il se heurte souvent à un mur d'incompréhension de la part du décideur politique. Ainsi le chercheur est tirailé entre le besoin d'indépendance, d'autonomie et d'identité dans sa sphère académique et le besoin de jouer comme acteur de vulgarisation des résultats de sa recherche dans le milieu réel, au risque de subir toutes les influences contre lesquelles il s'était toujours prémuni. Le risque encouru par le chercheur est de faire le saut entre sa sphère académique et la sphère du monde réel – que ce soit la sphère des décideurs ou la sphère des acteurs du développement – et de ne plus retourner à sa sphère d'origine à cause d'activités captivantes, ou tout simplement à cause de l'acquisition d'un nouveau statut qu'il considère comme « supérieur » ou plus « valorisant » que son statut originel. Le grand danger d'une telle tendance qui s'observe de plus en plus en Afrique est la fuite des cerveaux non pas vers l'étranger, mais vers d'autres secteurs d'activité.⁶

f) Logiques concurrentielles entre la recherche et l'expertise privée : le phénomène de la consultance

De manière générale, les chercheurs se plaignent d'une concurrence, qu'ils jugent déloyale ou injuste, de la part des consultants privés accusés d'empiéter sur leurs platebandes. Les commanditaires des études confiées à des consultants sont souvent des décideurs politiques ou des partenaires au développement, pris par l'urgence de mener des investigations rapides afin d'obtenir des résultats immédiats qu'ils peuvent inclure dans leur plan de développement. Or, le processus de recherche est souvent long et ne peut pas répondre aux impératifs d'urgence d'une mission de consultance. Par ailleurs, les consultants privés sont plus habitués à collecter des données sur le terrain, à les traiter et à diffuser les résultats dans un délai très court. Une autre source de confusion concerne la rémunération ; alors que les chercheurs bénéficient d'une indemnité de recherche qui, en dehors des débours générés par la recherche, joue le rôle de complément salarial, le consultant perçoit des honoraires dont les taux sont bien plus importants. Malgré le fait que les honoraires constituent le chiffre d'affaires du consultant, le chercheur aura tendance à rechercher des missions de consultance plus rémunératrices que ses activités de recherche. Cette tendance est renforcée par la faiblesse des primes de recherche. Mais ces missions sont tellement prenantes qu'elles risquent de détourner le chercheur de sa fonction essentielle. Néanmoins ces missions peuvent être justifiées si elles ont un rapport direct avec des programmes de recherche conduits par le chercheur ; malheureusement, elles sont souvent commanditées de l'extérieur, avec des objectifs définis hors des champs d'investigation du chercheur, ce qui constitue un détournement d'objectifs et de ressources rares. Mais lorsque de telles missions interviennent dans le domaine de compétence et d'activités du chercheur, elles peuvent s'avérer utiles et bénéfiques, en décloisonnant le chercheur et en lui donnant l'opportunité d'une meilleure « intervention » sur le terrain.

L'encadré suivant donne le point de vue d'un chercheur sur les différences entre consultation et recherche, ainsi que sur la situation perverse où les études, au sens de consultations, sont plus nombreuses que les productions de recherche.

Les différences entre consultation et recherche

Il n'est pas facile d'établir une différence dans la pratique. Quelques critères peuvent être cependant utilisés :

- les différences en matière de qualification des chercheurs, de méthodologie, de rigueur, de techniques d'investigation : la recherche scientifique est plus exigeante. Les chercheurs doivent posséder des diplômes et des grades reconnus ;
- les différences quant aux délais de production des résultats ;
- la recherche produit des résultats de manière assez lente, tandis que la consultation met des résultats à la disposition des décideurs, dans des délais très courts et fixés par ceux-ci ;
- les orientations imposées aux études de consultation, qui peuvent influencer sur les résultats ;
- une plus grande liberté de réflexion et de propos est laissée aux chercheurs par rapport aux consultants ;
- les limites résultant de l'absence de contraintes fortes dans la recherche, qui peut avoir comme conséquence la dispersion ou la réalisation de recherches inutiles.

L'importance relative et les caractéristiques des productions

Les études de consultations sont les plus nombreuses. On a remarqué également le nombre important de rapports - d'ateliers, de séminaires, de colloques, de réunions etc. les résultats de recherches étant par contre moins nombreux.

L'importance numérique des consultations n'est pas seulement due au biais introduit dans notre collecte de l'information : elle traduit bien l'intérêt accordé au secteur par les partenaires techniques et financiers qui supportent les coûts financiers des études.

Il n'est donc guère surprenant de relever un grand nombre de rapports d'ateliers, de séminaires, de colloques, de missions etc, si on tient compte du développement notable des activités de ce type. Le rythme effréné des colloques, des séminaires et autres rencontres organisés durant ces dernières années en est une preuve éclatante.

La faiblesse de la recherche peut s'expliquer d'abord par le fait qu'elle est lente à produire des résultats quand elle est effectuée par des professionnels, mais également parce que les structures qui ont pour charge de la développer (exception faite de l'Université) disposent de peu de ressources humaines compétentes pour le faire et, qui plus est, d'assez peu de temps à consacrer à cette activité.

Ces points de vue sont corroborés par les résultats du colloque FASAF/AREB – Atelier de recherche sur l'éducation au Burkina Faso organisé par le FASAF – en 2003. En effet, à partir de 698 documents publiés entre 1975 et 2003, l'AREB a montré que les publications à caractère scientifique (ouvrages, thèses, articles scientifiques) restent peu nombreuses par rapport aux mémoires et produits d'études commanditées (consultations).

Source : Ilboudo, Ernest K., 2005, « Le degré d'utilisation des résultats de la recherche à la lumière de la revue GTASE-Burkina (2001) ».

L'encadré suivant illustre parfaitement les questions précédemment soulevées, en analysant le cas de la recherche relative à la mortalité maternelle et néonatale, qui constitue un défi majeur de la santé publique.

État de la recherche dans le domaine de la mortalité maternelle et néonatale au Bénin

Cette étude est descriptive, quantitative et qualitative. Elle a intégré une stratégie de collecte de données, comportant le recensement des travaux de recherche, une revue documentaire et des entretiens semi-structurés avec un échantillon de chercheurs et de décideurs. Elle a permis d'obtenir les principaux résultats suivants :

- Au total, 118 travaux de recherche relatifs à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale ont été recensés pendant onze ans, sur tout le territoire national, soit une moyenne de onze études par an.
- Les thèses et mémoires représentent près des deux tiers de la production de travaux de recherche.
- Les principaux thèmes des études réalisées de 1996 à 2006 ont porté par ordre décroissant sur les soins obstétricaux d'urgence, les soins prénataux et les accouchements, et la mortalité maternelle. Les problèmes relatifs aux nouveau-nés semblent avoir été moins étudiés.
- La majorité des recherches peut être assimilée à la recherche sur les systèmes de santé.
- La répartition spatiale des études réalisées est très inégale. En effet, deux départements, le Littoral et l'Atlantique, concentrent plus de la moitié des travaux réalisés.
- Près des deux tiers des investigateurs sont des étudiants qui ont réalisé des travaux de recherche pour l'obtention de leur diplôme académique.
- La majorité des documents recensés ont été archivés dans les centres de documentation de quelques institutions du pays. Néanmoins, une proportion non négligeable des documents ont été retrouvés chez des personnes physiques et des institutions.
- Seulement 33 documents, soit 28 %, ont des sources de financement connues, parmi lesquelles l'USAID pour plus de 43 %.
- Ce sont en général les partenaires au développement et autres bailleurs de fonds qui expriment le besoin et prennent la décision de mener les recherches.
- La recherche en matière de réduction de la mortalité maternelle et néonatale est en grande partie financée par les partenaires au développement et par l'extérieur. L'apport financier du gouvernement béninois à la recherche en matière de réduction de la mortalité maternelle et néonatale est presque nul.
- Il n'existe pas de mécanismes formels de dissémination des résultats de recherche.
- Les produits de la recherche dans ce domaine sont très peu utilisés au Bénin.

Source : Gbangbade, Sourou, 2007, « État de la recherche au Bénin en matière de mortalité maternelle et néonatale ».

2. Une communication et une information souvent inappropriées du fait d'un climat de méfiance

a) Des résultats de la recherche souvent ignorés et inaccessibles en dehors de la communauté scientifique

Le fossé existant entre chercheurs et décideurs amène les premiers à accumuler sinon à cacher les résultats de leurs recherches et à les réserver exclusivement à la communauté scientifique. Les fonds de documents issus de recherches qui croupissent dans les archives ou les bibliothèques universitaires africaines pourraient sans doute contribuer à la résolution de nombreux problèmes auxquels la société africaine est confrontée. Le climat de méfiance mutuelle qui règne n'incite pas les chercheurs à faire des efforts pour mieux communiquer les résultats de leurs travaux aux décideurs. Si l'on sait que la recherche est le parent pauvre dans le budget gouvernemental, on comprend aisément que les chercheurs ne sont pas encouragés à engager des dépenses supplémentaires pour confectionner des supports de communication de qualité, alors qu'ils ont du mal à financer leurs propres activités de recherche. Ne sentant pas de sollicitation suffisante de la part des décideurs, ils peuvent se demander si cet effort de communication en vaut vraiment la peine. On se retrouve ainsi dans un cercle vicieux où les chercheurs ne font pas d'effort de communication envers les décideurs, qui eux-mêmes ne voient pas en quoi cette recherche effectuée dans le « temple du savoir » les intéresse : ces attitudes approfondissent le fossé qui sépare les deux communautés.

Dans le milieu universitaire, la littérature grise issue de travaux effectués soit par des étudiants doctorants soit par des enseignants mais qui n'ont jamais été publiés, recèlent des informations et des connaissances qui peuvent s'avérer très utiles. Toutes ces informations fort précieuses deviennent inaccessibles aux décideurs faute d'une véritable stratégie de communication mise en œuvre par les chercheurs. Ce constat a été fait par les chercheurs camerounais dans une étude financée par le CRDI à l'occasion du symposium de Yaoundé dans le domaine de la gouvernance : « de nombreux chercheurs du Cameroun ont produit, dans de multiples disciplines, un gisement d'idées originales qui pourrait servir de levier à l'essor d'une gouvernance de développement humain durable. Malheureusement, leurs productions intellectuelles, fruit de nombreuses années de recherches, parfois financées par le budget de l'État, sont restées quelquefois hermétiques et inexploitable par les décideurs ou inaccessibles ».

L'absence d'une véritable politique de documentation et d'archivage des produits de la recherche constitue une autre lacune grave. Tous les chercheurs sont conscients que d'importants travaux de recherche ont été effectués dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'agriculture notamment, mais qu'une bonne partie des résultats est éparpillée à travers différentes institutions de recherche et même dans plusieurs départements de la même institution et que d'autre part, elle reste habituellement thésaurisée par les individus, ce qui ne favorise pas la constitution d'une mémoire institutionnelle. De tels résultats, qui se trouvent déjà hors de portée de nombreux chercheurs et des institutions de recherche, sont évidemment inaccessibles aux décideurs.

b) Des décideurs peu proactifs pour capter l'information de la recherche : une méconnaissance des structures de recherche et du potentiel de l'expertise nationale

Les décideurs ont également leur part de responsabilité dans le fossé qui les sépare des chercheurs et les empêche d'accéder aux informations utiles détenues par ces derniers. Cette attitude a également un soubassement politique ; par exemple dans bon nombre de pays, on considère le milieu universitaire comme le bastion des contestations politiques, voire de l'opposition tout court. Le climat de défiance envers les pouvoirs publics, qui règne dans le milieu universitaire, pourrait expliquer les hésitations des décideurs ou leur faible proactivité à aller chercher auprès des chercheurs l'information dont ils ont grandement besoin.

Un tel climat permet aussi de comprendre pourquoi les décideurs méconnaissent en général les structures de recherche. Le manque de familiarité avec des structures qui sont pourtant sous leur tutelle peut sembler surprenant. Mais on comprend les décideurs qui, à tort ou à raison, considèrent les chercheurs comme des théoriciens, alors que par essence, eux-mêmes privilégient le concret, l'opérationnel, le terrain et tout simplement les problèmes du moment. Toutefois, cette attitude ne saurait les excuser : il est nécessaire pour eux de prendre un peu de recul pour définir une vision, sur la base d'une analyse lucide de la situation du pays en général et du secteur dont ils ont la charge en particulier, et de la décliner en un plan d'actions cohérent et pertinent, avec un soin particulier apporté à sa mise en œuvre. Une telle planification stratégique ne saurait ignorer l'apport précieux de la recherche, surtout dans un environnement en évolution. Malheureusement, peu de décideurs se soucient de maîtriser ces techniques

de planification ; ceux qui font des efforts dans ce sens sont plutôt motivés par les possibilités de capter le financement des bailleurs de fonds — qui avaient donné auparavant un signal fort de leurs intentions à l'occasion d'une conférence internationale — et ceux qui maîtrisent cette technique l'utilisent souvent à des fins politiques en essayant de démontrer leur maîtrise des outils modernes de gestion. Cependant, très peu parviennent, dans leur mandat de quelques années, à dérouler tout le processus de planification et en particulier à procéder à une évaluation et au suivi systématique des activités. Dans ces conditions, le fait que la recherche nationale ne soit pas prise en compte à tous les niveaux de la planification, de la conception à la mise en oeuvre et au suivi-évaluation ne dérange pas outre mesure ces décideurs.

La méconnaissance du potentiel de l'expertise nationale par les décideurs ne leur permet pas d'y recourir, ni de prendre en compte les résultats de leurs travaux. Elle est favorisée par le cloisonnement des deux milieux, mais résulte également des compétences limitées au niveau des sphères de décision qui ne permettent pas d'appréhender les questions techniques. Les décideurs ne font pas suffisamment d'effort pour se rapprocher des chercheurs et mieux appréhender la pertinence ou l'utilité des résultats de leurs travaux.

Les difficultés d'accès à l'information utile constituent un autre frein à la prise en compte des travaux de recherche par les décideurs. Comment un décideur peut-il extraire l'information qui lui semble utile dans une thèse de doctorat ? A-t-il véritablement le temps de parcourir attentivement tout le document ? Est-il en mesure d'en saisir toute la portée, quand on sait qu'un candidat doctorant a tendance à rédiger pour son jury, et non pour un public plus large ? C'est toute la problématique de la communication qui est posée ici : elle a déjà été évoquée et sera exposée dans les sections suivantes.

Les décideurs utilisent-ils les résultats de la recherche ?

Il est important de distinguer les décideurs politiques (gouvernement et Assemblée nationale), les acteurs privés qui peuvent être des décideurs dans les domaines les concernant, et la société civile. Les premiers sont chargés d'élaborer, de contrôler et de mettre en œuvre les politiques agricoles en s'appuyant sur les résultats de la recherche. En effet, selon la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS), les informations fournies par la recherche agricole sont généralement utilisées pour documenter les visions des décideurs de tutelle, tels que le Ministre de l'Agriculture et le Président de la République.

Pour le secteur privé et les acteurs de la société civile, l'utilisation des résultats de la recherche a essentiellement pour objectif de rentabiliser leurs activités et de disposer des informations pour construire des plaidoyers stratégiques auprès de l'État ou des bailleurs de fonds. Puisque les résultats de la recherche sont du domaine public et financés en partie par les contribuables, de la même manière que l'État, les partis politiques d'opposition, au sein de groupes d'études et de réflexion (GER du parti socialiste) ou de cercles d'intellectuels (CIA du CAP 21), utilisent les résultats de la recherche pour contrôler les options politiques du gouvernement ou pour argumenter les projets de l'État dans le secteur concerné. Pour la même raison, les acteurs privés négocient directement avec les institutions de recherche, voire avec des chercheurs individuels, selon leurs préoccupations. Ces acteurs agissent sur le court terme et l'utilisation des résultats obéit à un souci de rentabilité financière.

Quoiqu'il en soit, il reste évident que les résultats de la recherche sont exploités, mais de façon différente selon le niveau de responsabilité de l'utilisateur dans la hiérarchie décisionnelle et les intérêts en jeu. En effet les Directions techniques régionales et nationales interpellent régulièrement les chercheurs en vue de mettre à la disposition des politiques toute l'information nécessaire à une prise de décision motivée. Dans cet exercice, elles n'ont pas la possibilité, dans la plupart des cas, d'évaluer le degré de prise en compte de leurs propositions dans la décision finale. C'est là un argument pertinent pour affirmer que les résultats de la recherche ne sont pas utilisés de façon optimale par les décideurs politiques, malgré toute la bonne volonté des responsables aux niveaux intermédiaires de la hiérarchie.

Source : Ba, Cheikh Oumar ; Diallo, Gorgui et Seck, Madieng, 2005, « Synergies entre chercheurs et décideurs dans le domaine agricole au Sénégal : étude exploratoire ».

c) Des chercheurs souvent mal outillés ou non formés pour présenter leurs programmes aux bailleurs de fonds

Les chercheurs maîtrisent peu les techniques de marketing en général et de communication en particulier. Mais au-delà des compétences techniques, il est aujourd'hui nécessaire qu'ils disposent de compétences en élaboration et gestion de projets ainsi qu'en techniques de marketing et de communication pour mieux « vendre » leurs programmes de recherche aux bailleurs de fonds. Ces derniers, spécialisés dans le financement de la recherche, ont des formulaires qu'ils

demandent aux chercheurs de remplir afin de s'assurer qu'ils répondent à tous les critères d'appréciation des dossiers de demande de financement. Mais au-delà de l'obligation de se plier à des conditions administratives, les chercheurs ne sont pas, en général, assez proactifs dès l'élaboration du projet de recherche qui doit définir entre autres les objectifs de la recherche, les bénéficiaires ciblés, les besoins éventuels à satisfaire, l'impact éventuel sur le milieu, la durée de la recherche, les différentes étapes et leur échéancier, les ressources humaines, matérielles et financières dont ils ont besoin, les indicateurs de performance dans la conduite de la recherche, etc. On voit ainsi des projets de recherche tarder à être acceptés et mis en œuvre, ou se prolonger sur plusieurs années faute d'une bonne stratégie de mobilisation des ressources.

Comme ils mettent beaucoup plus l'accent sur leurs travaux que sur la communication des résultats de leurs recherches, et qu'ils ne maîtrisent pas les techniques de présentation, les chercheurs éprouvent un handicap sérieux lors du marketing de leurs travaux auprès des bailleurs de fonds.

d) Des structures de concertation permanente souvent léthargiques

Un constat important concerne l'inexistence presque générale de structures permanentes de concertation entre chercheurs et décideurs dans les pays où le CRDI a organisé le cycle d'ateliers sur la relation entre ces deux sphères. Dans les rares cas où une telle structure existe, elle s'avère inopérante pour plusieurs raisons :

- Le manque de motivation des parties : il est causé d'abord par la suspicion mutuelle qui a toujours existé entre les deux sphères et fragilise toute tentative de concertation qui doit normalement aboutir à une conciliation, voire à un véritable partenariat. Le moindre point d'achoppement peut pousser les deux sphères à camper sur leurs positions respectives.
- Le manque de moyens et de programme précis de la structure : en général, les structures de concertation ne sont pas dotées de moyens logistiques leur permettant de se réunir, de se concerter sur une période plus ou moins longue. Elles ne disposent pas, par exemple, d'un secrétariat permettant de faciliter la coordination des activités entre chercheurs et décideurs. Une conséquence est qu'il n'y a pas d'archivage réel de toute la documentation que les chercheurs et décideurs devraient échanger, y compris les comptes rendus des travaux et des réunions.

- Le manque de continuité de la politique gouvernementale et l'instabilité des structures gouvernementales : la forte mobilité de l'équipe gouvernementale entraîne de fréquents changements de politique qui perturbent les processus entamés au sein de la structure de concertation. De surcroît, il arrive qu'un remaniement fasse même disparaître le ministère chargé de la recherche qui avait pris l'initiative de mettre en place la structure permanente de concertation.

La démultiplication des tutelles, sectorielles et transversales, peut créer un conflit de compétences entre plusieurs ministères qui se répercute évidemment sur la qualité de la concertation et peut rendre inopérante la structure permanente de concertation. En effet, les difficultés que rencontre le ministère de la recherche à imposer une approche transversale et une coordination peuvent se heurter à des résistances auprès des ministères techniques qui ont l'habitude d'assurer la tutelle directe de leurs structures de recherche. De tels conflits au sein de la sphère des décideurs peuvent se répercuter directement sur la structure de concertation ou de façon indirecte sur les chercheurs.

e) L'« académisme théorique » des chercheurs face au « pragmatisme utilitariste » des décideurs : la difficulté de trouver un langage commun

La difficulté du dialogue entre les chercheurs et les décideurs repose sur une cause structurelle. Alors que les chercheurs, motivés par leur carrière professionnelle ou la recherche d'une notoriété internationale, tentent de privilégier les recherches de type académique qui nécessitent souvent une longue période d'observation et de tests, et donc des délais, les décideurs sont plutôt préoccupés par des solutions immédiates ou à court terme en vue de faire face aux interpellations de leur milieu ou de leur environnement. Ces interpellations peuvent provenir des populations bénéficiaires dont l'impatience à bénéficier de réponses appropriées à leurs problèmes peut remonter jusqu'aux plus hautes autorités à travers les médias ou à travers des manifestations.

Les reproches des décideurs aux chercheurs

En général, il existe un véritable fossé d'incompréhension entre les chercheurs et les décideurs concernant la perception du rôle de la recherche pour la planification et le pilotage du système éducatif.

Pour expliquer le peu d'utilisation qu'ils font des résultats de la recherche dans la prise de décision concernant l'amélioration des systèmes éducatifs, les décideurs énumèrent divers reproches qu'on peut faire aux chercheurs, entre autres :

- de s'enfermer dans leur « tour d'ivoire » ;
- de ne pas se préoccuper des problèmes spécifiques auxquels les décideurs sont confrontés ;
- de faire des recommandations souvent trop générales, au lieu de propositions pragmatiques et opérationnelles à même d'apporter, à court et moyen termes, des solutions à leurs problèmes. Ainsi, les décideurs ont souvent l'impression que les chercheurs préfèrent répondre à leurs questions par d'autres interrogations plutôt que de leur livrer des recettes. Mais le plus souvent, les conclusions et les interrogations des chercheurs dérangent les certitudes des décideurs, surtout si elles paraissent contraires au sens commun ;
- de tenir peu compte des contraintes de temps qu'impose la durée du mandat du décideur, notamment si ce mandat est politique ;
- de sous-estimer fréquemment la faisabilité politique de leurs recommandations ;
- de cautionner les conditionnalités et les idées des bailleurs de fonds étrangers, notamment dans le domaine des ajustements et des conditionnalités ;
- de ne pas leur obéir au même titre que les autres cadres, comme les conseillers et chargés de mission qui sont sous leur autorité ;
- d'être trop indépendants d'esprit et même souvent subversifs.

Source : Tounkara, Bréhima, 2005, « L'expérience de la collaboration entre les chercheurs du ROCARE et le ministère de l'éducation de base pour la réforme éducative au Mali ».

Les décideurs qui attendent des solutions des chercheurs peuvent alors encourir des sanctions de différents ordres à l'occasion de remaniements ministériels ou de choix budgétaires. On comprend ainsi que les décideurs fassent beaucoup de pression sur les chercheurs afin que ces derniers répondent plus efficacement et dans les plus courts délais à leurs préoccupations.

Les chercheurs reprochent pour leur part aux décideurs de ne pas tenir compte du cycle de la recherche qui est souvent long, mais qui permet de délivrer des solutions durables aux problèmes auxquels la société fait face. La recherche ne peut, en général, répondre de façon immédiate à un problème aigu. À la différence des experts qui peuvent donner leurs avis et recommandations de façon presque instantanée à toute sollicitation relevant de leurs domaines d'expertise, le

chercheur se doit de motiver les solutions qu'il préconise et de les fonder sur des arguments scientifiques rigoureux. Plusieurs cas de figure se présentent : quand ces arguments ont déjà été validés par des recherches, la solution est instantanée ; lorsque les recherches sont en cours, le chercheur pourrait formuler des débuts de solution selon l'état d'avancement de ces recherches, et enfin, si aucune recherche n'a encore été menée dans le domaine considéré, du temps sera nécessaire pour réaliser la recherche et pouvoir en tirer des conclusions. Toujours est-il que ces situations peuvent susciter les manifestations d'impatience des décideurs, ce qui rend plus difficile le dialogue entre les deux sphères.

Les reproches des chercheurs aux décideurs

Les chercheurs adressent communément les reproches suivants aux décideurs :

- les décideurs ont tendance à ignorer les avantages d'un éclairage de la recherche sur leurs décisions. Les critères de nomination des conseillers et des chefs de services sont le plus souvent fondés sur des critères politiques ou sur des relations interpersonnelles ;
- les décideurs sont plus intéressés par des recettes toutes faites, que par des résultats évoquant des incertitudes et des nuances dans la recherche de solutions aux problèmes éducatifs. Le plus souvent la prudence du chercheur l'incite à préférer des résultats nuancés et à éviter des affirmations hâtives qui ne peuvent pas être prouvées par les données objectives ;
- les décideurs cherchent plus à faire cautionner ou confirmer leurs idées initiales par les chercheurs qu'à s'ouvrir aux idées et aux propositions novatrices des chercheurs, surtout si celles-ci contredisent ou nuancent les leurs ;
- les décideurs cherchent souvent à faire assumer la responsabilité de leurs échecs par les chercheurs ;
- les décideurs ne rémunèrent pas suffisamment les efforts des chercheurs ;
- les décideurs ont tendance à ne choisir que les actions à court et moyen termes ;
- les décideurs tiennent peu compte des contraintes méthodologiques de la recherche et de la rigueur nécessaire pour assurer la validité scientifique des résultats de recherche ;
- les décideurs valorisent l'empirisme au détriment de la conceptualisation, de la modélisation et de la théorisation. Cette tendance consiste à ne valoriser que la juxtaposition mécanique des actions concrètes, ce qui aboutit souvent à une approche mécanique de la résolution des problèmes, sans une véritable conceptualisation de leurs causes.

À travers ces griefs, les chercheurs expriment leur conviction fondamentale : l'approche de « résolution des problèmes par la recherche » est fondée sur le postulat qu'un problème ne peut avoir une solution définitive que quand ses causes sont identifiées de manière très précise par la recherche scientifique qui, elle-même, s'appuie sur des paradigmes et schèmes théoriques.

Source : Tounkara, Bréhima, 2005, « L'expérience de la collaboration entre les chercheurs du ROCARE et le ministère de l'éducation de base pour la réforme éducative au Mali ».

En milieu universitaire, les résultats de la recherche sont essentiellement donnés dans les thèses et les mémoires des étudiants, qui sont dans la plupart des cas difficilement utilisables par les décideurs, surtout si ces derniers ne sont pas habitués à exploiter ce type de documents. Ces travaux doivent respecter un style et un format à caractère académique, car ils sont destinés prioritairement au jury d'examen composé de professeurs et d'habitues du milieu universitaire. Il est donc logique de comprendre la difficulté des décideurs à décrypter ces documents même si leur titre peut s'avérer très attractif pour eux.

Une autre difficulté à laquelle les décideurs sont confrontés réside dans le format sous lequel les chercheurs publient leurs travaux de recherche. En réalité, les chercheurs n'arrivent guère à traduire leurs travaux de recherche en un langage compréhensible et accessible. Ceux-ci comportent beaucoup de termes techniques qui démontrent, certes, la qualité académique des travaux, mais restent en général plus rebutants qu'attractifs pour les décideurs et le public. La réécriture des documents en des termes simples comporte un coût que le chercheur n'est pas prêt à supporter. C'est donc le problème récurrent du financement intégral de la recherche, jusqu'à la diffusion des résultats, qui demeure, mais il est lié au manque de compétences des chercheurs en matière de communication. Il subsistera tant qu'il ne sera pas tenu compte de la dimension pédagogique requise pour assurer une transcription en langage accessible et surtout pour rendre les concepts de la recherche compréhensibles.

f) La faible capacité des chercheurs à utiliser les structures médiatiques pour rendre visible et valoriser leurs travaux et résultats

On a souvent reproché aux chercheurs de s'enfermer dans leurs laboratoires et de communiquer très peu avec le monde extérieur. Pourtant de nombreux chercheurs ont tenté de rendre visibles et de valoriser les résultats de leurs travaux. Malheureusement, le manque de maîtrise des techniques de communication constitue un obstacle de taille à surmonter. Mais au-delà de la communication, c'est surtout la faiblesse dans les techniques de « lobbying » qu'on remarque chez les chercheurs. Le lobbying fait appel à des techniques de communication très pointues, et exige l'établissement d'alliances stratégiques avec des parties prenantes dont le rôle est crucial dans la mise en œuvre des actions de lobbying. Les médias font partie de ces acteurs-clés : malheureusement, ils ne sont ni sensibilisés, ni éduqués sur les questions touchant la recherche. Les chercheurs donnent donc l'im-

pression d'être réfractaires à toute forme de publicité de leurs travaux : est-ce un problème d'éthique et de déontologie ou une simple méconnaissance de la meilleure façon d'approcher les médias ? Or, il existe très peu de médias africains et de journalistes spécialisés dans l'information scientifique, capables de rapprocher le milieu des chercheurs de la société et des décideurs. Les médias ont l'habitude de s'adresser à la population en termes simples et ont du mal à avoir une compréhension suffisante des questions scientifiques et techniques pour pouvoir les traduire en un langage accessible. Il appartient donc aux chercheurs d'être proactifs, d'éduquer et de sensibiliser les médias afin que ces derniers jouent le rôle qu'ils attendent d'eux dans leur stratégie de lobbying.

g) Une mauvaise lisibilité des orientations politiques prises par les États pour définir des priorités de recherche

Il est dommage que les chercheurs découvrent souvent à travers les médias les orientations politiques définies lors de la déclaration de politique du gouvernement devant l'Assemblée nationale ou à l'occasion d'un évènement national ou international. On a souvent l'impression que les médias nationaux constituent le principal relais de l'information entre les structures étatiques, surtout quand leurs relations sont indirectes. Cette situation est de plus en plus atténuée par l'usage généralisé de l'internet et de la messagerie électronique qui est devenue un puissant outil de communication.

Des chercheurs ont par exemple exprimé leur consternation quand ils ont appris par les médias que le gouvernement avait fixé des objectifs de production agricole susceptibles d'être atteints seulement à l'aide des résultats de la recherche, alors que celle-ci était incapable en ce moment-là de dire s'ils pouvaient l'être. Une recherche plus poussée dépassant à coup sûr le cadre d'une seule campagne agricole était donc indispensable.

Lorsque les décideurs n'impliquent pas les chercheurs en amont de la définition des orientations politiques de l'État, ces derniers ne pourront contribuer valablement au choix des priorités de recherche. On peut se retrouver dans une situation où les chercheurs reçoivent, sans conviction, des documents leur assignant des objectifs de recherche provenant de la tutelle, ou plus simplement, ils peuvent être laissés libres de définir leurs programmes de recherche sans une articulation cohérente avec les orientations politiques de l'État. De telles situations contribuent à une perte considérable de ressources pour les pays, surtout si l'on tient compte du fait qu'il faut un grand nombre d'années d'études pour former un vrai chercheur.

3. Incohérences des politiques publiques de recherche et insuffisance des collaborations entre chercheurs et décideurs

a) Lourdeurs des tutelles, faiblesse des interconnexions : l'absence de mécanismes de contrôle et d'évaluation des chercheurs

La démultiplication des tutelles sectorielles et transversales ne facilite pas le suivi et l'évaluation des chercheurs. Ainsi, la coexistence de deux types de tutelle se traduit par un conflit de compétence qui ne favorise ni la coordination des actions, ni l'accès au même niveau d'information, chaque tutelle cherchant à se réserver les informations ou les bases de données sur les mêmes chercheurs. La compétition entre ministères se répercute sur les institutions de recherche qui sont sous leur tutelle, d'où la grande difficulté à lancer, coordonner et réussir les grands projets de recherche qui requièrent une pluridisciplinarité et proviennent de différentes structures de recherche. Les meilleures recherches pluridisciplinaires sont celles qui sont réalisées au sein d'une même structure et sont conduites par un noyau dur de chercheurs de cette même institution, qui associent des chercheurs d'autres structures.

Mais quand on raisonne au niveau national ou global, on dénote en général une absence de mécanismes de contrôle et d'évaluation des chercheurs résultant de l'absence d'une planification cohérente et complète, comportant des indicateurs de performance. Toutefois, dans chaque pays, existent des structures de recherche qui utilisent les techniques modernes de planification et de gestion. Ce constat avait déjà été fait par le CRDI au milieu des années 1980 lors du lancement du programme AGIR (Amélioration de la Gestion des Institutions de Recherches au Sahel) qui a été exécuté par le CESAG et a permis de développer des outils de gestion adaptés au secteur de la recherche.

Peut-on conclure que les chercheurs sont laissés à eux-mêmes ? Face aux difficultés de mobilisation des ressources financières et aux conditionnalités des partenaires au développement, devenus plus exigeants sur les dossiers de financement qui leur sont soumis, force est de reconnaître qu'il y a une prise de conscience chez les chercheurs : ceux-ci s'approprient de plus en plus les techniques de planification et de montage de projets de recherche susceptibles d'être financés. Ces projets comportent un volet de suivi et d'évaluation qui impose aux chercheurs une certaine rigueur dans la gestion. Le problème ne se situe donc plus au niveau des chercheurs, mais bien à celui des décideurs qui, pour des raisons diverses, n'arrivent pas à mettre en place des mécanismes efficaces de contrôle et d'évaluation des chercheurs.

b) L'extraversion dans la formulation des priorités et des programmes de recherche : le poids des partenaires au développement

À défaut de l'existence d'un document définissant des priorités et des programmes de recherche, les partenaires au développement proposent, financement à l'appui, leurs propres programmes. Cette situation n'est pas nécessairement due à un manque de compétences, mais plutôt à la faiblesse des ressources financières que l'État accorde à la recherche nationale. Les chercheurs ont donc tendance à accepter les programmes de recherche des bailleurs de fonds qui s'accompagnent d'un financement adéquat. Mais les priorités des partenaires au développement, bien qu'elles soient utiles et généralement louables, ne correspondent pas nécessairement à celles que les chercheurs auraient choisies si on leur avait donné les moyens financiers sans aucune forme de contraintes. Un des effets pervers est la tendance des décideurs à donner plus de crédit aux recherches effectuées par les chercheurs nationaux, sous l'égide des partenaires au développement, qu'à celles initiées par ces mêmes chercheurs.

L'enquête menée au Bénin dans le cadre du cycle de rencontres entre chercheurs et décideurs a été riche d'enseignements. Si dans les pays développés, l'initiative de la recherche pour résoudre des problèmes préoccupants est souvent locale, au Bénin, l'expression du besoin de faire une recherche et la décision de la mener viennent en général de l'extérieur. Ce point de vue a été soutenu par nombre de répondants et ressort clairement de la déclaration suivante : « En général, c'est l'extérieur qui décide. C'est lui qui initie, qui amène des projets de recherche avec les moyens. Sinon, il faut considérer que tout ce que nous faisons dans nos thèses et autres, c'est de petits phénomènes, de petites expériences et les recommandations qui ressortent de ces travaux n'ont finalement pas assez d'impacts. Alors que c'est tout le contraire quand ça vient de l'extérieur. Même au niveau du ministère, il n'y a pas tellement une promotion de la recherche. Et on a l'impression que c'est quand une décision vient dire qu'il faut faire ceci, qu'on se met à le faire ». Néanmoins d'autres points de vue ont atténué ces affirmations : ils soutiennent que les bailleurs de fonds initient souvent des programmes régionaux de recherche auxquels ils associent le pays à travers la participation des chercheurs locaux. Le pays peut alors partager son expérience et bénéficier de celle des autres.

c) L'inexistence d'un mécanisme d'évaluation des coûts de l'application des résultats et de l'impact des recherches

Les chercheurs n'ont souvent aucun contrôle sur l'application des résultats de leurs recherches, car les décideurs qui s'occupent des aspects opérationnels n'informent guère les chercheurs sur les conditions et les coûts réels de la mise en œuvre. Ce manque de visibilité est lié à l'inexistence d'un mécanisme d'évaluation de tels types de coûts.

Comme les décideurs sont préoccupés par l'obtention de résultats concrets sur le terrain, ils ne se soucient pas d'évaluer ces coûts qui sont en général noyés dans ceux relatifs à la mise en œuvre des programmes de vulgarisation. La tenue d'une comptabilité analytique permettant de déterminer la part de la recherche dans les coûts globaux fait souvent défaut. En raison des problèmes de compétences, de temps et d'urgence, les décideurs ont même du mal à évaluer leurs propres programmes, sauf s'ils répondent à une exigence des bailleurs de fonds qui ont apporté leurs concours financiers.

d) La mauvaise articulation entre la volonté politique nationale et les politiques sectorielles : les limites budgétaires

La volonté politique peut amener les autorités à la création d'un ministère chargé de la coordination et de l'impulsion de la recherche nationale, mais un tel ministère peut se heurter aux résistances des responsables de politiques sectorielles de recherche. En outre ce type de ministère reçoit une dotation budgétaire faible, donc très insuffisante pour atteindre ses objectifs ambitieux.

La faiblesse de la part du budget national consacré à la recherche caractérise les pays en développement en général et les pays africains en particulier. L'importance stratégique de la recherche s'est traduite dans les pays développés par le développement de mécanismes appropriés de financement de la recherche qui ont permis une forte mobilisation de ressources publiques et privées. Mais la contribution de l'Afrique au financement de la recherche / développement reste insignifiante et ne représente que 0,7 pour cent des dépenses consacrées à ce secteur à l'échelle mondiale (UNESCO 2001). Il s'y ajoute que les trois quarts du budget que l'Afrique sub-saharienne alloue à la recherche / développement sont le fait d'un seul pays, l'Afrique du Sud (Touré 2003). Cette situation dénote la forte dépendance de la recherche en Afrique par rapport à la coopération internationale. De l'avis de nombreux experts, le seuil critique requis en matière d'investissement pour obtenir un impact significatif de la recherche sur le niveau

de développement doit être supérieur à 1 pour cent du produit intérieur brut (PIB). Alors que ce ratio tourne autour de 2 pour cent dans les pays développés, la moyenne générale ne dépasse guère 0,3 pour cent en Afrique au sud du Sahara.

Source de financement des travaux de recherche

Le financement constitue l'un des goulots majeurs à la réalisation de travaux de recherche dans la plupart des pays africains. Malheureusement, sur les 118 travaux de recherche recensés, seulement 33 (28 %) ont une source de financement connue. Compte tenu de la nature des documents disponibles, il n'a pas été possible de déterminer les sources de financement de la plupart des travaux de recherche recensés. En général, l'information manque sur les sources de financement des thèses et des mémoires des étudiants.

Trente-trois sources de financement ont été identifiées. Près de 43 % des financements ont été attribués par l'USAID, les autres venant de partenaires comme la Coopération Belge, l'Association Internationale pour le Développement (IDA) et l'UNIDEA.

Financement des travaux de recherche

Institution	Nombre	Pourcentage
UNICEF	1	3,0
USAID	14	42,4
PBA	1	3,0
ANSSP	1	3,0
Belgique	5	15,2
UNFPA	1	3,0
LSHTM	2	6,1
UNIDEA	3	9,1
AMCES	2	6,1
IDA	3	9,1
Total	33	100,0

Source : Gbangbade, Sourou et al., 2007, « État de la recherche au Bénin en matière de mortalité maternelle et néonatale ».

Dans les pays de l'Afrique de l'ouest et du centre, la recherche est fortement financée par l'aide extérieure. Cette dépendance repose souvent sur un ou deux partenaires au développement dont le changement de politique ou d'orientations peut provoquer l'effondrement ou la quasi-paralysie du système de recherche lorsque celui-ci n'a pas prévu d'alternatives de financement. Ce modèle ne peut assurer la

pérennité du système de recherche qui devrait par contre l'utiliser comme appoint d'un vaste programme cohérent et coordonné de recherche.

e) La faible implication des groupes socioprofessionnels dans la définition des politiques publiques de recherche

La faible participation des groupes socioprofessionnels, des ONG et de la société civile dans la définition des politiques publiques de recherche a été constatée tout au long du cycle de réunions du CRDI entre chercheurs et décideurs. Très souvent c'est lorsque le projet est mûr et prêt à être lancé que certaines parties prenantes sont informées et impliquées. Les groupes socioprofessionnels ont un double rôle de relais auprès de leurs membres et bénéficiaires en même temps. Bien qu'ils ne soient pas des spécialistes de la recherche, leur implication aurait eu des avantages notables en permettant :

- de gagner un temps considérable lors de la formulation et de la mise en œuvre des programmes de recherche. C'est un aspect crucial dans le processus d'élaboration des projets, car plus cette phase s'étend en longueur, moins on a de chance de capter les ressources des partenaires au développement qui sont limitées en volume et dans le temps ; elles peuvent être réparties selon le principe du « FIFO » c'est-à-dire que le premier arrivé est le premier servi. La non-implication concrète des groupes socioprofessionnels, dès la phase initiale, peut entraîner des retards préjudiciables puisqu'elle est parfois exigée par le partenaire au développement ;
- de mieux cibler les besoins, et donc de mieux orienter les politiques publiques de recherche en les rendant plus pertinentes. Sans être spécialistes de la recherche, les groupes socioprofessionnels et la société civile, du fait de leur proximité avec les bénéficiaires, peuvent exprimer de façon plus précise leurs besoins que ne peut le faire un chercheur ;
- d'assurer une plus grande célérité dans la mise en œuvre des programmes de recherches. Une implication initiale aurait permis d'économiser un temps précieux dans le démarrage des programmes si les acteurs devant intervenir avaient été identifiés dès la phase de définition et de formulation ;
- de réduire les coûts de la recherche en la rendant plus efficiente. Lorsqu'un programme de recherche n'implique pas les groupes socioprofessionnels au moment de sa définition, le pilotage du programme peut être jalonné d'évaluations et de rectifications dont la multiplication renchérirait le coût global de la recherche.

Le manque d'implication des groupes socioprofessionnels reflète souvent une improvisation dans la formulation des politiques de recherche. Il peut se traduire par l'absence de stratégies de plaidoyer clairement définies, ce qui aura des conséquences défavorables à l'appropriation des résultats de la recherche par les bénéficiaires.

Lors de la Table ronde organisée par le CRDI au Ghana dans le cadre du cycle de rencontres chercheurs / décideurs, Emmanuel Owusu-Bennoah a attiré l'attention sur la nécessité d'assurer un minimum de présence du secteur privé dans le domaine de la recherche, en tenant compte de sa réticence à investir dans la Recherche - Développement (RD), de l'absence de mesures incitatives au profit des chercheurs et du mépris apparent pour les droits de propriété intellectuelle. Il a également évoqué la question des organismes de recouvrement de taxes qui ne reconnaissent pas le rôle de la recherche et ne prévoient aucune mesure d'exonération pour les travaux de RD. Il a donc recommandé de donner la préférence à des projets de recherche visant à répondre à la demande de la société.

f) Des cadres législatifs et réglementaires souvent obsolètes

Il n'existe pratiquement pas de cadre juridique rendant obligatoire l'intégration de la recherche dans la définition des politiques publiques. Les décideurs ne se sentent donc pas obligés d'impliquer dès le départ les chercheurs dans la formulation de ces politiques. Cette implication devient en général une question de sensibilité personnelle du décideur.

L'inexistence d'un statut valorisant n'encourage, ni ne motive à faire carrière dans ce secteur. Les chercheurs sont régis par la fonction publique et bénéficient souvent d'indemnités moindres que leurs collègues enseignants qui peuvent aussi être chercheurs, mais se considèrent alors plus comme chargés d'enseignement que comme engagés dans la recherche.

Les chercheurs sont souvent noyés dans les corps de la fonction publique, puisqu'ils ne disposent pas d'un statut propre. En outre, de nombreux assistants de recherche ont du mal à obtenir leur intégration dans la fonction publique. Certains peuvent garder ce statut pendant de nombreuses années. Comme la réglementation universitaire fixe des limites à la durée des études ou de l'assistantat de recherche dans une discipline donnée, les jeunes chercheurs auront tendance à changer de filière pour conserver leur statut plus longtemps, ce qui constitue une perte considérable de temps et de ressources.

Le fait que les chercheurs consacrent de plus en plus de temps aux activités de consultation, pour des raisons évidentes de rémunération, pose le problème de leur situation fiscale. En effet, en tant que fonctionnaires, ils paient des impôts sur leurs salaires retenus à la source, et puisqu'ils ne peuvent pas avoir un statut de consultant privé en raison de leur appartenance à la fonction publique, ils ne leur est pas possible de déclarer ces revenus supplémentaires qui s'avèrent souvent très supérieurs à leurs salaires annuels.

Enfin, le manque d'incitations fiscales, tant au niveau personnel qu'institutionnel n'encourage pas l'émergence de nouvelles institutions de recherche, à statut privé, qui pourraient apporter plus de diversité et plus d'innovation dans ce milieu. En dehors du secteur médical, où on note la multiplication de laboratoires privés qui est à mettre en relation avec la propension des praticiens à demander des analyses avant toute prescription, il est difficile de trouver d'autres investissements privés pour la recherche, fusse-t-elle appliquée.

g) Des universités et des instituts de recherche fonctionnant « en vase clos » : des espaces à guichets fermés pour les décideurs

Si les décideurs reprochent aux chercheurs de s'enfermer dans leur tour d'ivoire c'est parce qu'ils estiment le milieu de l'université et des instituts de recherche comme des boîtes noires que seuls les professeurs et chercheurs peuvent déchiffrer. D'une part, les chercheurs ne font pas beaucoup d'effort pour rendre leur milieu attractif aux décideurs – peut-être pour des raisons d'indépendance – et d'autre part, les décideurs, qui ne sont pas issus du milieu de la recherche, sont peu enclins à pénétrer ce milieu qu'ils considèrent comme hostile. On se retrouve donc dans un cercle vicieux où le fossé a tendance à se creuser de plus en plus, alors que partout dans le monde, les expériences les plus réussies de valorisation des résultats de la recherche sont fondées sur un partenariat fort, voire une complicité entre chercheurs et décideurs.

Les universités et les instituts de recherche constituent des milieux fermés au public en général et, dans une certaine mesure, aux décideurs. Cette sphère n'a jamais été capable de montrer un visage attractif aux acteurs externes. Le manque de proactivité, le défaut de communication, l'usage d'un langage inaccessible donnent aux décideurs et au public l'impression que le milieu des chercheurs est un espace qui n'est ouvert qu'à une élite. La question qui subsiste est de savoir si les chercheurs ne s'attachent pas à inspirer un respect par-

ticulier pour les connaissances qu'ils détiennent ou s'ils éprouvent le besoin de préserver la créativité et l'innovation de toute possibilité de pollution externe. Toujours est-il que le monde extérieur à la recherche continue à se poser des questions, sans trouver des réponses satisfaisantes.

h) La faiblesse du lobbying institutionnel

Le lobbying institutionnel est devenu une technique indispensable pour faire prévaloir des idées auprès de parties prenantes qui peuvent soit manifester des résistances, soit un désintérêt pour les idées que l'on veut défendre. Malheureusement, la faiblesse du lobbying institutionnel ne permet pas aux institutions de recherche d'avoir une visibilité méritée dans la vie économique, scientifique et sociale de la nation : elle peut avoir au moins deux causes principales. La première est le manque de maîtrise des techniques de lobbying qui pourrait être facilement comblé par des formations, à condition que les concernés prennent conscience de leur intérêt et acceptent de les suivre. La seconde est liée aux structures institutionnelles mises en place. Cependant, on a déjà souligné précédemment que le manque de coordination des activités de recherche, ainsi que l'inexistence ou la faiblesse des cadres de concertation entre chercheurs et décideurs au niveau national ne permettent pas de mener un lobbying institutionnel, qui présuppose une bonne analyse et une implication réelle des parties prenantes. La dispersion des structures de recherche entre les tutelles et la difficulté des ministères chargés de la recherche scientifique et technique au niveau national à définir leur rôle fondamental en vue de la cohérence et de la valorisation des recherches ne constituent pas des conditions favorables au lobbying institutionnel.

Chapitre II

Expériences et initiatives favorables à la collaboration entre chercheurs et décideurs

1. Processus de démocratisation et tentatives de mise en cohérence des politiques de recherche au niveau institutionnel

a) Des environnements politiques qui se démocratisent et favorisent l'éclosion d'une recherche multiforme

En Afrique, la relation chercheurs / décideurs est très dépendante de l'environnement politique des pays. Dans certains pays où la liberté d'expression est très limitée, les chercheurs n'ont pas souvent l'occasion de faire prévaloir leurs idées auprès des décideurs. Mais lorsque l'environnement évolue vers plus de démocratie, on observe l'émergence d'une recherche multiforme. En réalité c'est tout l'environnement qui évolue avec la démocratie et favorise une expression diversifiée, incluant la recherche. Le cas du Mali illustre bien cette assertion :

La révolution démocratique au Mali a fourni le cadre politique d'expression libre et de valorisation de la création et de l'innovation dans tous les domaines en général et dans le domaine de la recherche en particulier. Les créateurs en général et les chercheurs en particulier ont vécu les deux régimes précédents dans un contexte marqué par le manque de liberté dans l'expression de leurs opinions pour la prise de décisions. L'une des contraintes majeures était l'utilisation quasi-obligatoire de données fournies par les pouvoirs publics, sans aucune attitude critique sur leur validité » (Toukara 2005).

Avec le renversement du régime dictatorial et l'avènement d'une démocratie attendue par toutes les composantes de la société, la relation chercheurs/décideurs s'est considérablement améliorée. « De plus, le nouveau contexte politique incitait les pouvoirs publics à valoriser l'innovation, étant conscients que leur avenir politique est devenu de plus en plus dépendant de leur bilan des actions de développement dura-

ble qu'ils entreprennent. Ce nouveau contexte explique beaucoup le succès de la collaboration entre le ROCARE et le Ministère de l'Éducation de Base » (Toukara 2005).

Par ailleurs, le processus de démocratisation favorise une implication progressive et croissante des chercheurs dans la définition des politiques gouvernementales ; il leur donne l'opportunité de partager leurs réflexions avec les décideurs. Cette situation a été illustrée par le cas du Sénégal, lors de l'atelier chercheurs / décideurs dans le secteur de l'agriculture :

Aujourd'hui, la recherche est régulièrement associée aux Conseils Interministériels, à l'élaboration de Plans stratégiques nationaux, à certains Plans locaux de développement et très souvent à l'identification et au suivi-évaluation des projets de développement. Au Sénégal comme ailleurs, la recherche agricole est un acteur important du développement, par les solutions techniques qu'elle propose, mais aussi par les informations et les réflexions qu'elle apporte pour appuyer les choix stratégiques (Toukara 2005).

Dans ce contexte de démocratisation, l'information a joué un rôle clé dans la création d'une ambiance de libre expression. La libéralisation progressive des médias a entraîné une modification de la constitution dans de nombreux pays, qui a permis la création d'une Haute Autorité de l'audiovisuel favorisant ainsi l'émergence de médias privés et un respect accru des règles du jeu démocratique grâce une bonne régulation. Il s'y ajoute que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ont favorisé une démocratisation de l'information. Les chercheurs qui évoluent dans un tel environnement se montrent plus audacieux dans leur volonté de rendre plus visibles les résultats de leurs travaux.

b) Une politique progressive de décentralisation propice à l'émergence d'une diversité d'acteurs politiques ouverts à la recherche

La plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont mis en place une politique de décentralisation donnant ainsi plus de pouvoir de décision aux communes, communautés rurales et organisations de base. Bien avant cette politique de décentralisation, les structures de recherche, dont l'essentiel des activités se passe sur le terrain, s'étaient déjà décentralisées et implantées à l'intérieur du pays. Dans le secteur de l'agriculture par exemple, des centres de recherche spécialisés - en élevage, agriculture, foresterie, par exemple - ont émergé en zone rurale. Ces structures décentralisées travaillent directement avec les acteurs locaux à travers les projets qui ont été initiés conjointement. Cette approche participative est confortée, voire renforcée par le processus de décentralisation administrative qui

permet aux acteurs locaux de prendre des initiatives et des décisions sans se référer au préalable à l'autorité centrale.

L'émergence de nombreux groupements villageois et d'associations de producteurs qui participent à l'expérimentation de certaines recherches ou à la vulgarisation des résultats de la recherche est une résultante des politiques de décentralisation. Un des exemples remarquable dans ce domaine est le programme Siwaa⁷ au Mali.

Le programme Siwaa au Mali

Les activités qui ont abouti à l'élaboration de la convention Siwaa débutèrent à Kaniko et Try, villages situés au sud-est de Koutiala, qui exercent une forte pression sur leurs ressources sylvo-pastorales. Ces deux villages avaient sollicité le concours de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) pour qu'elle leur propose des mesures capables de freiner l'érosion de leurs sols.

N'ayant pas à l'époque la qualification technique nécessaire, la CMDT demanda et obtint l'appui de la Division de Recherche sur les Systèmes de Production Rurale (DRSPR) qui disposait de résultats obtenus à Fonsébougou. Ainsi, la lutte antiérosive fut introduite dans ces deux villages. Les populations furent formées à la réalisation de nombreuses mesures techniques capables de minimiser les effets négatifs de l'érosion hydrique.

Toutefois, après l'adoption des mesures techniques de lutte antiérosive, qui étaient surtout individuelles, le constat a été amer. Les bénéficiaires des dispositifs furent convaincus qu'ils ne pouvaient, de façon isolée, freiner la dégradation sans le concours des villages voisins immédiats - Mpéresso, Sinsina et Nampossela -, dont ils connaissaient les droits d'usufruit sur leur terroir. Ainsi, une approche communautaire a été développée par la DRSPR, puis adoptée par la CMDT en 1986.

À cause du succès de cette approche communautaire et de l'ampleur des activités communautaires, il est vite apparu indispensable d'aborder le problème de la dégradation des ressources dans son ensemble, ce qui a donné lieu en 1989 à un programme de gestion des terroirs qui exigeait non seulement la participation des populations concernées, mais aussi celle des services compétents opérant dans la zone. Ce programme regroupe les six villages et a débuté sur une zone d'environ 16 000 hectares, dénommée Siwaa. Le Siwaa est soutenu par le Groupe Technique Interservice (GTI) regroupant les représentants de la CMDT, du Service Forestier, du Service de l'Élevage et de l'Institut d'Économie Rurale (IER).

La zone reste dominée par la coexistence du droit foncier coutumier et du droit moderne. Ce sont les familles fondatrices du village, représentées par le chef de terre, l'aîné de ce lignage, qui ont le droit de possession et d'attribution des terres. Toutefois, sur sa partie ouest, le Siwaa est menacé par l'extension de la ville de Koutiala.

La convention est un contrat passé entre les villageois et les pouvoirs publics afin de réglementer l'exploitation des ressources de leur terroir dans le cadre de la législation forestière. Les discussions sur la convention ont commencé en

avril 1993 et ce n'est qu'en octobre 1997 que la version finale, acceptée par tous les villages, fut signée.

Les constats suivants ressortent de l'expérience vécue au Siwaa :

- il est nécessaire de faire participer directement les chefs de village et les autorités locales aux discussions portant sur les régimes fonciers ;
- sans le soutien du GTI, le Comité Siwaa n'aurait jamais obtenu l'approbation officielle de la convention ;
- la confiance et le respect sont indispensables à la réussite d'une gestion communautaire des ressources s'appuyant sur une convention locale ;
- les conventions locales doivent être simples dans la forme et le contenu, les réflexions pouvant d'abord partir des forêts les plus exposées pour s'intéresser ensuite aux risques de surexploitation et s'étendre plus tard à l'ensemble du terroir villageois.

Source : Coulibaly, Ngolo, 2006, « Gestion des terroirs villageois et lutte contre la désertification : le Siwaa en zone CMDT ».

L'expérience de Siwaa a servi de modèle pour l'adoption de nombreuses autres conventions à travers la zone du Mali sud : elle a permis de mettre en relief l'influence des résultats de la recherche sur les décisions politiques.

Quant au secteur privé et aux acteurs de la société civile, l'utilisation des résultats de la recherche a essentiellement pour objectif de rentabiliser leurs activités et de mettre à leur disposition des informations pour construire des plaidoyers stratégiques auprès de l'État ou des bailleurs de fonds. Comme les résultats de la recherche sont du domaine public et que les recherches se trouvent financées en partie par les contribuables, l'État et les partis politiques utilisent les résultats de la recherche pour contrôler les options du gouvernement, et pour soutenir ou discuter les décisions et les projets de l'État dans le secteur concerné.

Les politiques de décentralisation et celles visant la réduction de la pauvreté ont permis aux ONG de jouer un rôle accru auprès des couches les plus pauvres de la société. Pour des raisons de crédibilité, certaines ONG se sont même engagées dans la recherche pour y trouver des arguments servant à renforcer leur crédibilité. Leur proximité avec les populations et les organisations de base leur permet de cibler les préoccupations les plus actuelles du milieu, de définir des thèmes de recherche, d'en déduire les causes objectives des problèmes identifiés et de faire ainsi un plaidoyer très ciblé. Devenues des acteurs majeurs du développement à la base, les ONG sont parvenues à s'imposer et leur participation est souvent exigée par les partenaires au développement pour l'octroi des financements.

c) Les réformes des universités et des structures de recherche ouvertes aux préoccupations concrètes des sociétés

Longtemps considérées comme des tours d'ivoire où s'enferment des chercheurs plutôt préoccupés par leurs carrières académiques, les universités ont réagi en adoptant plusieurs stratégies visant à les rapprocher de la société. Au niveau de leurs programmes de formation, les universités mettent de plus en plus l'accent sur la recherche appliquée qui pourrait avoir un impact plus visible à court et moyen termes, contrairement à la recherche fondamentale qui s'inscrit dans le long terme. On peut percevoir ce changement à travers les travaux des étudiants qui font maintenant des stages en milieu professionnel, en adéquation avec les sujets de maîtrise ou de doctorat validés par l'université. Cette volonté de répondre plus efficacement aux préoccupations de la société se retrouve dans les autres structures de recherche qui établissent des partenariats avec les bénéficiaires de la recherche en vue de mieux conduire leurs expérimentations. « De nombreuses expériences soulignent le partenariat réussi entre la recherche et le développement. Que ce soit pour la production de semences d'arachide, la sélection variétale des arbres fruitiers, la production de vaccins animaux ou la riziculture, il est reconnu par tous que les décideurs ont valorisé avec succès les travaux de la communauté scientifique » (Ba et Duteurtre 2004).

Les réformes ont également été favorisées par des dispositions prises par les décideurs consistant à orienter la recherche vers les préoccupations de la base, notamment dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, comme l'illustre l'exemple suivant. « Le gouvernement du Burkina Faso, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, a adopté le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. Ainsi toutes les institutions, organismes et partenaires au développement mettent tout en œuvre avec l'appui du gouvernement pour atteindre cet objectif. La révision de la stratégie de recherche a eu comme élément de référence le paysan. Désormais, le chercheur doit écouter le paysan et tout doit partir de lui. C'est pourquoi aujourd'hui au Burkina Faso, toute activité de recherche ne peut être financée que sur la base des contraintes et des remarques exprimées par les paysans » (Dabiré 2004).

Sur le plan institutionnel, les décideurs politiques ont décentralisé les universités dans les différentes régions du pays. Ces décisions ont permis l'émergence d'universités régionales qui tendent à se spécialiser selon les particularités de la région. L'apparition de filières spécialisées selon les régions, comme l'agriculture, l'élevage, les technologies

de l'information et de la communication, l'industrie, etc., permettra aux chercheurs de se pencher plus facilement sur les priorités régionales.

L'une des conséquences des réformes des universités et des structures de recherche est leur très forte implication dans les programmes gouvernementaux, comme ceux concernant la lutte contre la pauvreté, l'éducation ou la santé. Il s'agit souvent d'actions proactives des structures de recherche déterminées à franchir les barrières classiques les séparant des décideurs. Ces derniers également ont montré une certaine perméabilité aux apports de la recherche dans des secteurs aussi cruciaux que la santé, l'éducation et l'agriculture. « Avant le Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF), les chercheurs nationaux étaient presque totalement exclus des cercles où s'élaborent les politiques éducatives. Les analyses relatives au secteur de l'éducation étaient le fait de consultants étrangers recrutés directement par des bailleurs de fonds tels la Coopération française, la Banque mondiale, l'UNESCO, etc.. L'implication du Centre de Recherches Économiques Appliquées (CREA) dans la mise en œuvre du PDEF a introduit un changement fondamental dans la « communauté de politique » : ce sont désormais les résultats des travaux des chercheurs locaux qui fondent les options et les orientations de politique éducative.⁸ De ce point de vue, on peut dire que le CREA a contribué à l'internalisation et à la réappropriation des stratégies dans le secteur de l'éducation » (Daffé 2005).

d) Des financements de la recherche davantage orientés vers la recherche-développement et la résolution des problèmes de développement

Le rôle crucial du financement de la recherche a été souligné par l'ensemble des acteurs – décideurs, chercheurs et bénéficiaires – qui ont pris part aux ateliers organisés par le CRDI dans le cadre du cycle de rencontres entre chercheurs et décideurs. Cependant la problématique du financement des projets de recherche fait toujours l'objet d'une controverse : faut-il privilégier le financement public tout en connaissant ses limites ? Ou faut-il continuer à recourir au financement des bailleurs de fonds, malgré tous les risques que cela comporte ? L'exemple du Mali montre bien la réalité de ce type de risques : « L'arrêt du financement des projets a souvent entraîné la fin de certains transferts de techniques et technologies, comme la suppression du volet « aménagement » avec le recentrage opéré à la CMDT : la fin du financement néerlandais a entraîné l'arrêt du programme d'équipement en charrettes » (Traoré 2006).

Les ateliers du CRDI ont permis de distinguer plusieurs situations selon les types de recherche financés, les sources ou l'arrêt des financements et ses conséquences.

La faible part du budget public consacré à la recherche semble confiner les ressources publiques au financement des charges récurrentes comme le paiement des salaires, des loyers et de certains consommables, tandis que le financement des opérations de recherche même est essentiellement supporté par les bailleurs de fonds. De manière générale, les travaux de l'atelier de Dakar ont montré que les décideurs politiques ont choisi de s'impliquer, de façon dynamique, dans l'identification des priorités de recherche par le biais d'une planification stratégique et d'une programmation scientifique. « L'État, pour sa part, s'efforce de garantir le fonctionnement des structures de recherche à travers un financement sur budget national, alors que le financement des activités de recherche est du ressort des agences de financement bilatérales et multilatérales, dans le cadre d'accords, de conventions ou de projets » (Touré 2004).

La diversité des partenaires qui financent les activités de recherche orientées vers le développement montre bien l'intérêt que la communauté internationale porte à la recherche ; en outre l'influence de cette dernière sur les décideurs africains facilite l'adoption de certains résultats de la recherche. L'expérience du BAME (Bureau d'analyse macroéconomique) au Sénégal est assez significative de ce point de vue.

« Les travaux actuels du BAME concernent trois thématiques : l'étude du fonctionnement et de la dynamique des exploitations agricoles, l'analyse de la professionnalisation des filières et des modes de régulation des marchés, ; l'évaluation de l'impact des politiques, des projets et des technologies » (Touré 2004). Ainsi grâce à l'appui des partenaires au développement, le BAME a participé à la définition des politiques macroéconomiques du Sénégal, dans un contexte où les rapports entre chercheurs et décideurs n'étaient pas des meilleurs. « Le BAME comprend une douzaine de chercheurs basés à Dakar et dans certains centres régionaux, et appuyés par de l'expertise de court terme : post-doctorants, allocataires de recherche et stagiaires. Différents bailleurs de fonds interviennent dans le financement des opérations de recherche, dont la Coopération canadienne (PPMEH), la Coopération française (PACD), la Banque Mondiale (PSAOP/FNRAA), l'ITA, l'USAID, etc.) » (Touré 2004).

2. La diversification des acteurs engagés dans le partage et la gestion des connaissances

a) Un décroisement plus visible dans le partage et la gestion de l'information entre chercheurs, décideurs, secteur privé et société civile

Au cours des dernières décennies, l'information portant sur la recherche a suscité un intérêt croissant chez les acteurs non issus de ce milieu. Dans le secteur agricole, les producteurs qui ont expérimenté avec succès certains résultats de la recherche reviennent vers les chercheurs pour demander des conseils ou pour obtenir par exemple des semences améliorées. Les décideurs de leur côté ont pris conscience que la recherche pouvait leur apporter des solutions ou, du moins, aider à résoudre des problèmes cruciaux touchant les populations. Ils ont donc été amenés à se concerter de plus en plus souvent avec les chercheurs avant de prendre des décisions. La société civile a également perçu qu'en exploitant les résultats de la recherche, elle rendrait plus crédible son plaidoyer.

Depuis quelques années, des efforts sont entrepris pour renforcer la collaboration entre les chercheurs et les décideurs. Il s'y ajoute qu'actuellement les producteurs, regroupés autour du Cadre National de Concertation des Ruraux (CNCR), ont défini leur propre agenda. Ils ont développé une capacité d'analyse et de proposition grâce à l'établissement d'un partenariat rénové avec la recherche agricole (Touré 2004).

Comme on l'a noté, il est important de distinguer les décideurs politiques, les acteurs privés qui peuvent être des décideurs dans les domaines les concernant, et la société civile. Les premiers sont chargés d'élaborer, de contrôler et de mettre en œuvre les politiques agricoles en s'appuyant sur les résultats de la recherche. Les seconds sont intéressés par l'utilisation à court terme de résultats de la recherche qu'ils peuvent rentabiliser financièrement ; ils ont tendance à négocier directement avec les institutions de recherche, voire avec des chercheurs pris individuellement, suivant leurs préoccupations. La société civile peut être intéressée par les résultats à court terme de la recherche, notamment pour leur plaidoyer, mais selon ses composantes (par exemple les associations de consommateurs), elle peut être intéressée par une recherche lui permettant de mener des actions préventives à long terme. Le cas des organismes génétiquement modifiés (OGM) illustre bien cette situation : comme les preuves scientifiques concernant leurs effets néfastes sur la santé restent insuffisantes, personne ne veut courir le risque de constater plus tard de tels effets, et l'on préfère adopter des mesures de précaution.

Les différents ateliers organisés dans le cadre du cycle de rencontres entre chercheurs et décideurs ont mis en évidence le rôle croissant que les parlementaires de la région d'Afrique de l'ouest et du centre jouent dans la valorisation des résultats de la recherche en votant les lois appropriées. Au Bénin par exemple, le Réseau des Parlementaires Béninois pour la Population et Développement (RPBPD) est devenu le canal de conception et d'adoption de lois en faveur des questions de population et de développement.

Les parlementaires bénéficient des rencontres organisées par les structures compétentes, avec le monde des chercheurs, pour obtenir des éclairages sur des textes spécifiques comme celui sur la santé de la Reproduction, la santé familiale, le VIH/sida, les mutilations génitales féminines et leurs conséquences... Les parlementaires apportent une importante contribution à tous les stades pour l'adoption et la mise en œuvre des lois en matière de population et développement soit par leurs propres connaissances et investigations, soit par les formations qu'ils suivent à travers des ateliers et des séminaires spécialisés (Bio Bigou 2007).

Dans le secteur de la santé, le partage et la gestion de l'information entre les décideurs et les chercheurs sont devenus une véritable tradition. Les centres hospitaliers universitaires (CHU), qui sont sous la tutelle du ministère de la santé, sont animés par les professeurs de médecine et leurs stagiaires, étudiants en médecine qui, dans le cadre de la préparation de leurs thèses, font des recherches cliniques sur les malades tout en leur prodiguant des soins. Les enseignements qu'ils tirent de ces recherches leur permettent d'enrichir les curricula, et en même temps de prodiguer des conseils aux décideurs en matière de prophylaxie et de prévention sanitaire ou de lutte contre les endémies et les épidémies.

Dans le secteur de l'agriculture, les informations fournies par la recherche étaient, jusqu'à une période récente, généralement utilisées pour documenter les visions des décideurs de tutelle, comme le Ministre de l'agriculture et le Président de la République. Aujourd'hui la tendance est d'impliquer les producteurs, non seulement dans le partage de l'information, mais également dans la production de celle-ci. Au Burkina Faso, les paysans ont agi pour la prise en compte de leurs préoccupations par les décideurs et les chercheurs.

Suite à la pression opérée par les producteurs et à l'intérêt manifesté par les décideurs politiques, dans le cadre de la recherche d'un nouveau financement pour la recherche, la relecture du Plan s'est avérée nécessaire afin de

réactualiser les activités en prenant en compte les préoccupations du moment, comme la lutte contre les mouches blanches et le développement de la culture du manioc. Cette relecture s'est opérée en concertation avec les chercheurs et les développeurs en impliquant aussi les organisations paysannes. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire du Burkina, les paysans eux-mêmes ont fait entendre leur voix en imposant l'inscription du manioc comme spéculation prioritaire (Dabiré 2004).

Les chercheurs ont aussi tendance à anticiper les besoins des décideurs et à articuler leurs travaux autour de questions pertinentes et essentielles, identifiées en concertation avec les décideurs politiques et les producteurs. Mais l'implication des producteurs ne doit pas consister simplement à identifier leurs besoins et à les confiner dans une position de consommateurs des produits proposés par la recherche. Il est nécessaire d'impliquer les producteurs dans le processus de la génération des connaissances.

Les médias jouent un rôle primordial dans la vulgarisation des résultats de la recherche. Les chercheurs burkinabè ont impliqué les paysans dans l'introduction de tubercules de manioc à très haut rendement et ont amené les autorités à l'adopter au niveau national, suite à une intervention efficace des médias (presse écrite et télévision nationale) pour la diffusion de l'information à travers le pays.

Enfin, lors des FRSIT [Forum national de la Recherche Scientifique et des Innovations Technologiques] et des JNP [Journée Nationale du Paysan], la presse écrite et la télévision nationale ont joué un rôle formidable en faisant des reportages sur le manioc ; cela a eu un impact et un écho impressionnant à travers tout le pays (Dabiré 2004).

b) Des cadres de concertation et des passerelles entre les chercheurs, les décideurs et la société

Conscients des difficultés du dialogue entre chercheurs et décideurs, ces derniers ont mis en place des cadres de concertation, formels ou informels, pour faciliter le flux d'information entre les deux milieux et débattre de questions touchant à la participation effective de la recherche dans le processus de développement. Dans le secteur agricole, ces structures existent à tous les échelons de l'État. Dans le cas du Sénégal par exemple, les progrès obtenus en matière d'amélioration et de la productivité de l'agriculture ont été rendus possibles grâce à une articulation étroite entre les orientations des politiques agricoles définies par les autorités politiques, les propositions de la recherche et

les préoccupations des producteurs. Cette articulation se fait à travers plusieurs structures de concertation mises en place par les autorités :

- la réunion hebdomadaire au ministère de l'agriculture et de l'hydraulique : elle est destinée à aider le Ministre à mieux préparer sa participation au Conseil des ministres, à contrôler le niveau d'exécution des projets et programmes en cours et à créer des synergies entre les différents démembrements du Ministère ;
- le Comité de Pilotage des programmes nationaux : dans le cadre de l'exécution de programmes nationaux autour d'une filière, il a souvent été créé un comité de pilotage national, avec des démembrements au niveau régional, qui a un rôle de cadre de concertation. Les départements techniques et les structures nationales impliqués dans la filière sont représentés dans ces comités qui sont souvent élargis à tous les ministères intervenant dans le domaine concerné, aux bénéficiaires et aux représentants du secteur privé et de la société civile. Le comité de pilotage doit s'assurer que tous les résultats de la recherche disponibles et pertinents sont pris en compte dans l'exécution des activités du programme ;
- le Conseil présidentiel et le Conseil interministériel : le Conseil présidentiel couronne les efforts des acteurs impliqués dans le domaine abordé. En effet, cette instance regroupe autour du Chef de l'État tous les acteurs impliqués qui sont ainsi invités à défendre leur point de vue. À la suite des discussions, des instructions sont données et certaines décisions sont prises par le Président de la République. Le conseil interministériel utilise le même processus, mais devant le premier ministre, comme c'est le cas lors de la préparation de la campagne agricole ;
- la Commission du développement rural et de l'aménagement du territoire : au niveau de l'Assemblée nationale, il existe des commissions qui préparent le vote des lois permettant la mise en œuvre des politiques élaborées par les décideurs et participent aux débats lors des sessions budgétaires. La commission « développement rural et aménagement du territoire » échange régulièrement avec les chercheurs soit directement, notamment les membres de l'Association des chercheurs sénégalais (ACS) ou en demandant aux institutions de recherche de mettre à leur disposition des informations permettant d'éclairer leur vision dans le processus de vote et d'arbitrage budgétaire ;

- les autres cadres et mécanismes : d'autres cadres et créneaux sont utilisés par les décideurs pour s'informer des acquis de la recherche. C'est le cas des Comités scientifiques et techniques (CST) des institutions de recherche auxquels le ministère de tutelle et les différents partenaires sont membres. Par exemple, le CST de l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherches Agricoles) se réunit annuellement, ce qui constitue pour l'institution une occasion de présenter les acquis (transférables ou à consolider) et le programme d'activités à mettre en œuvre pour les années à venir. Les représentants des ministères de l'agriculture et de la recherche scientifique participent aux travaux.

Évidemment, ces structures de concertation participent d'une planification stratégique cohérente, définie au sommet de l'État et mise en œuvre aux échelons inférieurs, avec une approche participative où chaque partie prenante joue son rôle.

La planification stratégique est un exercice qui, partant de l'état des lieux des connaissances, ainsi que d'un diagnostic participatif des contraintes des producteurs et des orientations des politiques agricoles de l'État, définit les grands axes des recherches à mener sur une période de quatre à cinq ans. La programmation scientifique se fait sur une base annuelle et permet de décliner en termes d'actions thématiques et de projets de recherches, les grands domaines du plan stratégique jugés prioritaires par l'ensemble des parties prenantes. Ces deux processus tirent donc avantage d'une démarche itérative consistant à recenser la demande sociale et à la mettre en rapport avec les orientations de l'État et les opportunités de financement.⁹

Dans d'autres secteurs comme celui de la santé, plusieurs structures de concertation permettent d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de santé publique tenant compte des besoins des populations et des informations fournies par les chercheurs.

c) Des chercheurs et des décideurs partageant le même environnement de connaissances

Au cours des décennies, les décideurs de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont puisé dans les ressources universitaires, en confiant à des professeurs et/ou chercheurs des portefeuilles ministériels, dans des domaines privilégiés, tels l'éducation et l'enseignement supérieur, la santé, la recherche scientifique et technique, l'environnement, l'agriculture. Dans ce cas, le décideur est disposé à collaborer avec son milieu d'origine qui est celui de la recherche. Il est donc normal de constater une forte implication des chercheurs dans les activités du ministère en question.

Le contexte d'intervention du ROCARE [Réseau Ouest et Centre Africain de recherche en éducation] est marqué par le début de la gestion du système par un ministre lui-même ancien chercheur et par la mise en chantier d'un vaste processus de refondation qui affiche d'emblée sa volonté de capitaliser toutes les innovations expérimentées au Mali. En effet, le Ministre de l'Éducation de base, considéré par beaucoup d'observateurs comme un grand innovateur, a eu le mérite d'afficher, dès sa nomination, sa volonté de procéder à une véritable refondation du système éducatif par la mise en cohérence de l'ensemble de ses composantes (Toukara 2005).

Ces décideurs montrent en général une forte capacité à innover – qui est aussi une des caractéristiques principales des chercheurs – et sont donc prédisposés à entreprendre de vastes programmes de réforme de leur secteur en y introduisant les résultats de la recherche qui leur semblent les plus pertinents. Le cas du Mali précité illustre bien cette situation :

Ainsi, dès les premiers jours de son mandat, l'approche du Ministre de l'Éducation de base a consisté à consulter les différentes structures nationales, notamment celles chargées de la recherche, de la mise en œuvre et de l'évaluation. Il leur a été demandé de procéder au bilan des nombreuses innovations expérimentées pour dégager celles qui ont été évaluées comme positives, en vue de leur généralisation (Toukara 2005).

Comme le montre l'encadré suivant, le partage du même environnement de connaissances par les chercheurs et décideurs peut être un élément déterminant pour la valorisation des résultats de la recherche par les décideurs.

L'appui du ROCARE au Ministère de l'Éducation de base pour la réalisation de la rencontre « Perspectives de Ségou »

La première intervention formelle et significative du ROCARE dans la planification de la politique éducative au Mali a eu lieu lors des préparatifs de la rencontre régionale sur l'éducation appelée les « Perspectives de Ségou » organisée en 1995, à l'initiative du Ministre de l'Éducation de base, Monsieur Adama Samasékou.

En voulant procéder à la refondation du système éducatif malien, le Ministre de l'Éducation de base, qui a souvent prôné une approche régionale et même panafricaine de la refondation de l'éducation, a pris l'initiative d'inviter plusieurs pays de la sous-région, afin de procéder à une analyse de leur système éducatif et de dégager les principaux critères de convergence pour la mise en place d'un programme régional minimum d'intervention. Un des thèmes importants de réflexion portait sur les stratégies régionales d'amélioration de la scolarisation des filles et des femmes.

Afin de rompre avec les séminaires souvent peu opérationnels, qui ne se fondaient guère sur des analyses scientifiques des problèmes éducatifs, il a été demandé au ROCARE, de réaliser des études et des analyses dans onze pays membres, et également d'apporter son appui à la préparation intellectuelle et matérielle de la réunion.

La tenue des « Perspectives de Ségou »

Des présentations objectives, différentes de la version officielle de l'analyse de la situation des systèmes éducatifs, ont été faites aux représentants des décideurs, des principaux bailleurs de fonds et des représentants des ONG et associations partenaires intervenant dans le secteur de l'éducation dans les onze pays membres de ROCARE. Des débats et des ateliers ont permis de procéder à la mise en commun des problèmes et à l'élaboration d'un programme régional minimum pour la rénovation des systèmes éducatifs en Afrique de l'ouest.

En mettant de côté les appréciations subjectives faites quant à la réussite ou à l'échec des « Perspectives de Ségou », il a été noté, pour la première fois, que les décideurs au plus haut niveau acceptaient unanimement de fonder l'élaboration d'un plan d'intervention régional sur le dialogue avec les chercheurs, les bailleurs de fonds et la société civile.

De plus, le ROCARE souligne que les « Perspectives de Ségou » ont permis aux décideurs et aux bailleurs de fonds de mieux connaître la valeur ajoutée d'un réseau de recherche au processus de planification de l'éducation, qui résulte de la disponibilité d'experts de haut niveau travaillant en réseau permanent dans ces pays d'Afrique de l'ouest et du centre.

Source : Tounkara, Brehima, 2005, « L'expérience de la collaboration entre les chercheurs du ROCARE et le Ministère de l'Éducation de Base pour la réforme éducative au Mali ».

Si le passage d'une position de chercheur à celle de décideur est assez fréquent, on doit également mentionner le cas inverse, où d'anciens ministres retournent à la fin de leur mandat dans leur milieu universitaire d'origine et, capitalisant leur expérience de décideurs, y interviennent en vue d'améliorer les programmes de recherche et surtout d'aider à changer les attitudes et les approches pour promouvoir les travaux de recherche auprès de la sphère politique.

d) Une alliance entre chercheurs et utilisateurs pour toucher les décideurs

Un exemple significatif d'une alliance entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche concerne les changements apportés par la vulgarisation de la culture du manioc au Burkina Faso durant les dernières années.

L'action des chercheurs, en association avec les paysans, a amené le ministre de l'agriculture à devenir un promoteur résolu de la vulgarisation de cette expérience.

La vulgarisation de la culture du manioc au Burkina Faso

C'est dans des contextes où le dialogue n'est pas fécond que les chercheurs sont amenés à chercher d'autres voies et moyens pour faire endosser les résultats de leur recherche par les décideurs politiques. Convaincus de la pertinence de leurs travaux, ils tentent alors des actions de *lobbying* pour atteindre leurs objectifs. Ils cherchent dans leur environnement les éléments qui peuvent fortement influencer les décideurs et, tout naturellement, ils se rapprochent des utilisateurs des résultats de la recherche pour établir un partenariat susceptible d'infléchir l'appréciation des décideurs.

Comme les décideurs sont sensibles à tout mouvement de masse qui pourrait avoir des répercussions sur la scène politique, les alliances entre les chercheurs et les utilisateurs se révèlent d'autant plus pertinentes que ces derniers appartiennent à une frange sensible de la population, par exemple le monde rural. Dans l'exemple de la culture du manioc au Burkina Faso, ce sont en réalité les chercheurs qui ont imposé cette option aux décideurs politiques en s'alliant aux paysans ; ceux-ci ont participé à la phase expérimentale et peuvent témoigner mieux que quiconque de la pertinence des résultats obtenus. Cette expérience comporte des enseignements intéressants que l'on devrait prendre en compte pour améliorer les démarches de plaidoyer en faveur de la recherche et garantir la valorisation de ses résultats.

C'est ainsi que, lors de la 5^{ème} édition du Forum national de la Recherche Scientifique et des Innovations Technologiques (FRSIT) en 2002, les résultats sur le manioc ont été exposés au grand public par le Programme Tubercules de l'INERA. À cette occasion, les autorités politiques ont découvert, avec surprise, ce manioc si performant et de surcroît cultivé au Burkina Faso. Le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, a été plus particulièrement sensible à de tels résultats. Aussi, la même année, ce manioc fut présenté à la Journée Nationale du Paysan (JNP), instituée par le Président du Faso et représentant un cadre de rencontre entre le Président du Faso et les paysans en vue d'échanger sur l'ensemble des problèmes du monde rural et de proposer des solutions. Au cours de cette rencontre, les dérivés du manioc comme le *gari*, l'*attieké*, le tapioca, l'amidon furent également présentés par le Programme Tubercules de l'Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA), en associant cette fois-ci des femmes transformatrices. Il en fut de même à la JNP de 2003.

Le Programme «Tubercules» de l'INERA travaille aussi bien avec les producteurs individuels qu'avec les organisations paysannes. C'est le cas par exemple de l'Association des Professionnels de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes (APIPAC) qui a sollicité l'appui de l'INERA en matière de formation sur la production et la transformation du manioc pour ses membres. Parmi les différentes méthodes de transfert de technologies et de connaissances, on note l'organisation de visites commentées ou inter-paysannes des champs d'une zone à l'autre.

Source : Dabiré, Rémy A., 2004, « Importance de l'implication des décideurs dans la diffusion des résultats de recherche : cas de la vulgarisation de la culture du manioc au Burkina Faso ».

Le ministre en charge de l'agriculture, diffuse lui-même les informations concernant le manioc dans tous les milieux paysans et politiques lors de ses sorties pour rencontrer les paysans sur le terrain, des rencontres avec ses structures décentralisées et des conférences, ateliers et séminaires. Quant aux décideurs décentralisés, ils sont également impliqués dans le processus de diffusion, car nous leur rendons des visites de courtoisie en leur expliquant ce que nous apportons dans leurs provinces. En général, ces derniers sont intéressés par la culture et finalement sollicitent aussi les boutures de manioc pour la production (Dabiré 2004).

e) L'émergence d'acteurs de la recherche au sein de la société civile : la connaissance comme socle du plaidoyer politique

La démocratisation a permis l'émergence d'autres acteurs de la recherche, différents des chercheurs traditionnels dans le milieu universitaire ou les structures de recherches spécialisées. En effet, dans beaucoup de pays de l'Afrique et l'ouest et du centre, le processus de démocratisation s'accompagne d'une implication croissante de la société civile dans la vie politique, se traduisant par l'expression de points de vue différents qui fait naître un besoin de s'appuyer sur les résultats de la recherche pour leur plaidoyer. Cette société civile est souvent bien organisée et dispose de ressources mobilisées aux niveaux national et international, qui leur permettent de recruter des cadres de haut niveau, capables de mener leurs propres investigations sur le terrain. Elle dispose d'un savoir-faire qui lui permet de préparer un plaidoyer bien ciblé et bien argumenté à partir d'éléments recueillis sur le terrain. Elle a développé toute une capacité à mobiliser les médias et à sensibiliser les populations au nom de qui elle s'exprime en général.¹⁰

En vue de son renforcement, la société civile africaine s'appuie sur des réseaux extérieurs de lobbying, constitués d'ONG d'envergure internationale, auprès desquelles elle peut accéder à une vaste documentation portant sur des sujets très variés. Ces réseaux lui permettent également de développer ses capacités en matière de recherche et de lobbying grâce à la formation. Mais pour couvrir tous les champs d'expertise, la société civile s'appuie aussi sur des réseaux nationaux d'experts et de chercheurs.

Au Sénégal, on peut citer l'exemple du Forum civil, qui fait partie du réseau de Transparency International, et a conduit, avec l'appui du CRDI, une riche étude sur la corruption dans le système de santé.

Une étude sur la corruption dans le système de santé au Sénégal

Cette étude vise à répondre à la question suivante : de quelle manière le rapport sur la corruption dans les structures de santé a-t-il pu influencer de façon significative les décideurs politiques du Sénégal pour améliorer les performances du système de santé et à lutter efficacement contre la corruption dans ce secteur ? Ce questionnement permet de reconstituer un processus complexe de collaboration directe entre une institution d'appui à la recherche (le CRDI), une institution de la société civile sénégalaise (le Forum Civil), une équipe pluridisciplinaire de chercheurs (le Laboratoire de Recherche sur la Gouvernance - LAREG), l'État du Sénégal et les autres partenaires impliqués, plus tard, dans le processus (les ordres professionnels des médecins, pharmaciens, sages femmes, infirmiers, les syndicats, etc.). Cette étude avait permis, entre autres, de reconstituer les dysfonctionnements notés dans les structures de santé, d'analyser la qualité et le rapport aux soins, d'esquisser une analyse des pratiques de corruption au sein des maternités en particulier, des espaces de santé en général.

Des séances de restitution ont été organisées au Conseil de la République pour les Affaires économiques et sociales (CRAES), à l'Ordre National des Pharmaciens du Sénégal, à l'Ordre National des Médecins du Sénégal, à l'USAID, à l'Ambassade du Canada en présence de plusieurs partenaires au développement, au Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG)... D'autres demandes de restitution ont été exprimées par des acteurs, notamment le Parlement, la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES), le Syndicat Unique des Travailleurs de la Santé et des Affaires Sociales (SUTSAS), les partis politiques représentés au Parlement.

Après chaque séance, la presse nationale privée et d'État a fait largement écho aux débats, suscitant du coup, un intérêt national et des échanges passionnés sur le sujet. Par cette approche, le Forum Civil a réussi à décloisonner le débat sur la corruption dans les structures de santé et à en faire un enjeu national. Lors de la publication du rapport « Corruption et santé », le Forum Civil a défini une approche sélective de distribution, auprès du Président de la République, du ministre de la santé, du Parlement, du CRAES, des syndicats de la santé, de la Commission Nationale de Lutte contre la concussion, la corruption et la non-transparence, des partis politiques, de certains partenaires au développement, etc.

D'abord on doit louer l'attitude du Président de la République qui a félicité le Forum Civil pour la qualité du rapport. À la demande du Forum Civil, le Président a souhaité rencontrer les responsables de l'étude pour échanger sur les questions soulevées par le rapport et les perspectives à dégager. Après des heures d'audience, il a proposé la mise en place d'un comité de pilotage pour poursuivre les réflexions. Le rapport a trouvé ainsi une légitimité plus forte, apportée par le soutien officiel du Président.

Cette attitude présidentielle a cependant contrasté avec celle de son ministre de la santé qui a brandi la menace d'une plainte en justice pour propos diffamatoires. À travers la presse, le ministre a exprimé sa désapprobation du rapport, considérant qu'il dévalorisait et discréditait les professionnels de la santé. Jouant sur leur registre relationnel, les responsables du Forum Civil se sont approchés du ministre pour expliquer l'objectif du rapport, qui était d'aider

à améliorer les performances du système sanitaire, et non de stigmatiser les personnels de santé.

Cette démarche interpersonnelle de proximité a eu des résultats positifs, car le ministre a non seulement renoncé à ester en justice, mais a, plus tard, donné son accord pour présider la cérémonie officielle d'ouverture du Forum National sur la gouvernance dans le secteur de la santé au Sénégal tenu à Dakar, du 31 mars au 1^{er} avril 2006.

Source : Ndao, Abdou 2006, « Éclairer la gouvernance par la recherche : l'expérience du rapport sur la corruption dans le secteur de la santé au Sénégal ».

Cette étude illustre bien la capacité de certains acteurs de la société civile à mener des recherches et à sensibiliser l'environnement, en particulier les décideurs, afin qu'ils endossent et s'approprient les résultats de la recherche.

Cependant d'autres acteurs se sont également distingués : ainsi les associations professionnelles ou patronales ont réalisé des recherches dans le champ économique et social en vue d'améliorer l'environnement des affaires, en identifiant et en levant les contraintes qui inhibent leurs secteurs d'activités. Ils ont contribué à la création de cadres de concertation au niveau des échelons les plus élevés de l'État, comme le Conseil Présidentiel des Investissements, existant dans plusieurs États de la sous-région et présidé par le Chef de l'État. Ces associations sont donc passées du statut classique de « syndicat » à celui d'une force capable de faire des propositions concrètes et constructives grâce à un plaidoyer appuyé sur des études bien documentées.

Comme on l'a remarqué, les partis politiques exploitent les résultats de recherche et conduisent de plus en plus, au niveau sous-régional, des analyses comparatives sur les prix des denrées de première nécessité ou sur les coûts des facteurs de production, afin de défendre avec plus d'objectivité et de crédibilité leur point de vue sur l'action gouvernementale.

3. Information, communication et valorisation des produits de la recherche

a) Des efforts plus marqués pour rendre les résultats de recherche plus visibles

On a vu, à travers les différents ateliers, grandir chez les chercheurs la prise de conscience du manque de visibilité des résultats de leur recherche. Ils ont donc été conduits à utiliser plusieurs stratégies pour améliorer leur communication avec les décideurs et les utilisateurs.

Au niveau des supports, ils ont eu recours à des dessins pour caricaturer des situations qui expriment les messages qu'ils veulent véhiculer. Ces caricatures sont plus expressives pour les populations faiblement alphabétisées.

En 2005, après la publication du rapport intitulé *Santé et corruption dans les structures de santé*, deux caricaturistes ont été sollicités pour évoquer les principaux résultats de la recherche. Leurs caricatures ont été publiées dans différents journaux nationaux et même internationaux, tant elles étaient expressives. À toutes les rencontres internationales où les chercheurs ont été conviés pour présenter les résultats de l'étude (à Lusaka, à Nairobi, au Cameroun, à Accra, par exemple), ces caricatures ont connu un franc succès (Ndao 2006).

Les chercheurs ont de plus en plus recours à des méthodes et des supports de communication modernes. Le recours généralisé aux nouvelles technologies de l'information et de la communication a permis à de nombreux chercheurs d'améliorer leur communication grâce aux efforts de modernisation des structures de recherche qui ont largement amélioré la qualité de leurs équipements, souvent à travers leur participation à des projets de recherche appuyés par les partenaires au développement. L'environnement international a également joué un rôle non négligeable dans l'amélioration de la communication des chercheurs qui voient leurs travaux publiés sur les sites internet de la communauté scientifique et des institutions internationales intervenant dans le domaine de la recherche.¹¹ En outre, les organisations internationales spécialisées dans la recherche ou intéressées par ses résultats convient les chercheurs africains à des rencontres où ils peuvent partager leurs résultats.

Les institutions de recherche organisent de plus en plus des journées portes ouvertes pour montrer au public les résultats de la recherche qui peuvent les intéresser et une partie des recherches en cours. Dans le secteur agricole, par exemple, ces journées donnent l'occasion aux agriculteurs de découvrir des semences améliorées ou de nouvelles méthodes culturales à fort rendement. Les chercheurs du Burkina Faso ont bien su exploiter ce créneau : « C'est ainsi que, lors de la 5e édition du FRSIT en 2002, les résultats sur le manioc ont été exposés au grand public par le Programme "Tubercules" de l'INERA ». Parmi les autres manifestations, les salons de l'agriculture, comme la Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales (FIARA), permettent au monde agricole de la sous-région d'Afrique de l'Ouest d'exposer des produits agricoles de qualité souvent issus de la recherche, tout en donnant aux chercheurs l'occasion de vulgariser leurs résultats.

b) Des tentatives d'animation scientifique rassemblant tous les acteurs - chercheurs, décideurs, société civile, médias

Les chercheurs et les décideurs prennent de plus en plus d'initiatives qui intègrent des acteurs institutionnels et non institutionnels, incluant à la fois le monde de la recherche, les décideurs, la société civile et les médias. Cette approche répond à un besoin de partager sur une plus grande échelle certains résultats de la recherche dont la vulgarisation et l'utilisation impliquent l'adhésion d'autres acteurs comme la population. Dans une telle situation, le rôle de la société civile et des médias est crucial. Ainsi, dans le secteur de la santé, la lutte contre le sida nécessite une forte mobilisation sociale faisant intervenir les médias au niveau national et, au niveau local, les leaders d'opinion et les associations, en vue de mieux toucher une large portion de la population. Pour que les populations les plus touchées, comme les jeunes et les femmes frappées par la pauvreté qui s'adonnent à la prostitution pour des raisons de survie, participent aux séances d'information, de sensibilisation et d'éducation, il faut jouer sur des registres forts comme la religion, la musique, la culture et les traditions. C'est là où interviennent les leaders d'opinion comme les chefs religieux, les vedettes de musique, les notables et les chefs traditionnels qui, en adaptant chacun ses arguments, vont agir sur les différentes sensibilités des populations cibles pour les amener progressivement à être attentives aux résultats de la recherche et à les utiliser. Dans le secteur de l'éducation, le même constat peut être fait ; comme le souligne le Secrétaire exécutif de l'ADEA (Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique), en matière d'alphabétisation et d'éducation à la base,

Avec l'appui des partenaires au développement, les décideurs initient de plus en plus de projets dont la réussite nécessite une forte implication, voire une parfaite collaboration avec les chercheurs, la société civile et les bénéficiaires. Dans le secteur de l'éducation par exemple, on ne se contente plus de construire des écoles et d'y affecter des enseignants, pour constater par la suite que le taux de scolarisation reste très en deçà des objectifs initialement fixés, à cause d'une prise en compte insuffisante des réalités socioculturelles locales. Bien au contraire, on voit les décideurs solliciter de plus en plus les chercheurs, comme les sociologues, les anthropologues, les économistes, les éducateurs, et d'autres spécialistes dont l'expertise contribue à améliorer la connaissance et la maîtrise des comportements d'un groupe ou d'une population. Ces acteurs interviennent alors dans les différentes phases des projets, depuis la conception jusqu'à la réalisation, le suivi et l'évaluation.

De leur côté, les chercheurs, convaincus de la pertinence des résultats de leur recherche, tendent à prendre des initiatives de vulgarisation impliquant les décideurs, les médias et la société civile. Au Burkina Faso, les chercheurs ont vulgarisé les tubercules de manioc en informant et sensibilisant tous les acteurs, à tel point que le Ministre de l'agriculture s'est pleinement approprié les résultats de la recherche et a notamment pris les dispositions suivantes pour assurer :

- la réalisation d'une étude de faisabilité et de rentabilité sur la culture du manioc au Burkina Faso, qui a été faite en 2002 par des experts nationaux et s'est révélée très intéressante ;
- l'élaboration d'un projet de développement de la filière manioc en vue d'une requête de financement ;
- la préparation et le dépôt d'une requête du gouvernement du Burkina Faso auprès la FAO en vue d'obtenir un appui à travers ses Programmes de Coopération technique ;
- la prise en compte du manioc dans le Programme du développement de la petite irrigation villageoise ;
- la forte implication et la motivation des structures décentralisées du ministère de l'agriculture, des ONG et des organisations paysannes.

Ce succès des chercheurs a été rendu possible grâce à la participation active des producteurs, aussi bien dans la phase de recherche que de vulgarisation. Cependant, ce type d'initiative n'est pas l'exclusive des chercheurs et des décideurs. Il arrive fréquemment que la société civile, dans sa stratégie de plaidoyer, initie un plan d'action qui intègre les chercheurs, les décideurs, les médias en vue d'atteindre les objectifs visés. Le cas exemplaire est celui du Forum Civil au Sénégal dont l'étude sur la corruption dans le secteur de la santé a donné des résultats très probants, bien documentés même s'ils ont été très controversés. L'implication des acteurs (chercheurs, décideurs et société civile) y a été exemplaire.

Dans le secteur agricole, le Bureau d'Analyses macroéconomiques de l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA) est bien connu pour sa volonté et sa capacité à mobiliser les acteurs du secteur dans le cadre de ses opérations et a frayé des voies nouvelles pour assurer le dialogue entre les chercheurs, les décideurs et les utilisateurs de la recherche.

Le rôle du Bureau d'analyses macro-économiques (BAME) de l'ISRA au Sénégal

Créé au début des années 1980, le Bureau d'analyses macro-économiques (BAME) de l'ISRA a pour objectif principal de fournir des informations stratégiques aux décideurs politiques afin d'appuyer la formulation des politiques agricoles. Le terme « macro-économique » désigne d'ailleurs cette référence aux politiques « nationales », plutôt que l'utilisation des outils de la « macro-économie » au sens strict. Les travaux des chercheurs du BAME sont en effet restés jusqu'à présent dans le domaine des politiques sectorielles. Depuis le début des années 1990, les chercheurs du BAME travaillent de plus en plus avec les représentants professionnels, ces derniers étant impliqués de manière croissante dans l'élaboration des décisions, comme en témoigne la récente concertation sur la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP).

Source : Ba, Cheikh Oumar et Duteurtre, Guillaume, 2004, « L'information et la valorisation des résultats de recherche auprès des décideurs de l'agriculture au Sénégal : Réflexion à partir de l'expérience du BAME de l'ISRA ».

c) La création de cellules de communication et de valorisation des produits de la recherche

Dans la quasi-totalité des ateliers organisés dans le cycle de rencontres entre chercheurs et décideurs, les participants ont reconnu la faiblesse de la communication chez les chercheurs comme une des causes de leur isolement. Une raison de cette lacune réside dans l'absence de structures chargées de la communication dans les institutions de recherche en Afrique de l'Ouest et du Centre. Comme les décideurs ont compris très vite l'importance de la communication en vue de rendre plus visibles les actions gouvernementales, ils ont assuré la création de cellules de communication dans la plupart des départements ministériels, y compris celui de la recherche scientifique et technique. Très souvent on retrouve dans ces cellules de communication d'anciens journalistes qui connaissent bien le monde des médias.

Chez les chercheurs, plusieurs raisons expliquent l'inexistence de telles cellules. Elles ont été maintes fois énumérées au cours des différents ateliers et dans ce document, mais on peut en rappeler certaines :

- la capacité insuffisante des chercheurs à communiquer qui limite leur aptitude à appréhender toutes les dimensions d'une bonne stratégie de communication en vue de la diffusion des résultats de leurs recherches ;

- la faiblesse des dotations budgétaires qui ne permet pas aux institutions de recherche de disposer de moyens suffisants pour mettre en place des cellules de communication ;
- l'environnement dans lequel se déroulent les travaux de recherche – à la fois le milieu scientifique et celui des décideurs – n'a pas imposé la nécessité de diffuser à plus large échelle les résultats de la recherche, ce qui aurait justifié et entraîné la création de cellules de communication.

Néanmoins, on observe chez les chercheurs une prise de conscience grandissante de l'importance d'un système de communication qui ne serait plus limité à des opérations ponctuelles, mais créerait un flux d'information durable entre les chercheurs, les décideurs et les autres acteurs.

C'est pourquoi il est crucial qu'en Afrique des efforts soient entrepris pour atténuer l'écart entre la recherche et la décision politique, afin que l'interface évolue vers un système performant de communication qui assure le flux des messages à travers le dialogue entre chercheurs et décideurs politiques, ainsi que par l'émergence de nouvelles cultures institutionnelles (Ndoye 2005).

L'inexistence de cellules de communication a amené les chercheurs à promouvoir des stratégies alternatives pour porter les résultats de leur recherche à la connaissance des décideurs. Par exemple, le fait de recourir aux cellules de communication de leur ministère de tutelle peut résoudre de façon ponctuelle leurs besoins. Mais ce recours ne pourra pas les satisfaire totalement, puisque les chargés de communication des ministères ne peuvent s'occuper des chercheurs que de façon marginale. D'autres voies ont été ainsi suivies dans certains pays, comme le Mali.

Par ailleurs, une communication verbale sur la situation pluviométrique est fournie toutes les deux semaines au Conseil des Ministres pendant la campagne agricole, afin d'aider le Gouvernement à orienter les actions de sécurité alimentaire et de gestion des catastrophes naturelles. La gestion de la crise acridienne en 2004 en a été une illustration (Diarra 2006).

d) La contribution des médias pour renforcer les alliances entre chercheurs, décideurs, société civile et secteur privé

Dans le contexte de démocratisation et de mondialisation de l'information, les médias jouent un rôle prépondérant dans la diffusion des résultats de la recherche. En effet, le succès croissant de la radio au sein des populations est un fait constaté dans toute la zone de l'Afri-

que de l'Ouest et du Centre. Bien que l'accès à la presse écrite soit limité à la catégorie instruite de la population, la mise en ligne de ses articles augmente sa pénétration auprès de cette cible et dans la diaspora. Au niveau du contenu, les médias abordent tous les sujets qui intéressent la majorité de la population. La rude concurrence qui résulte de la libéralisation de ce secteur favorise la créativité et la réalisation d'émissions ou d'articles plus spécialisés et documentés sur les questions qui constituent une préoccupation des populations. Or, tout au long du cycle d'ateliers organisés par le CRDI, le fait mis en relief a été que la communication est l'un des principaux freins au dialogue entre les différents acteurs, ce qui engage naturellement les chercheurs, les décideurs, la société civile et le secteur privé à demander avec insistance aux médias de jouer un rôle clé dans le renforcement de leurs alliances.

Dans certains domaines comme la météorologie, les chercheurs ont généralement recours à la radio, qui est le moyen de communication le plus répandu en milieu paysan, et, de plus en plus, à la télévision pour partager les résultats de leur recherche avec les bénéficiaires. La presse écrite est faiblement utilisée par les chercheurs, sauf à l'occasion de certains événements tels les colloques, les séminaires ou symposiums où les médias ont tendance à faire une large diffusion surtout lorsque ces réunions sont sponsorisées par les autorités politiques.

Les chercheurs font davantage d'efforts pour intégrer les médias dans leur stratégie de valorisation des résultats de leur recherche en allant au-delà d'une simple couverture d'un événement scientifique, mais en les considérant comme des partenaires qui doivent comprendre les enjeux de la recherche dans le processus de développement et jouer un rôle actif dans leur diffusion. Les journalistes adoptent de leur côté une attitude qui favorise ce rapprochement en rédigeant des dossiers pour la presse écrite ou en organisant des émissions radiodiffusées ou télévisées où les principaux acteurs sont conviés. L'impact possible de ces dossiers ou émissions sur les lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs, en raison de leur qualité, incite les journalistes à tisser des liens privilégiés avec tous les acteurs concernés. La participation active et croissante des journalistes dans les séminaires, ateliers ou symposiums organisés par le milieu de la recherche doit donc être perçue comme une évolution naturelle et souhaitable.

Le partenariat avec la presse doit, cependant, se faire avec prudence et discernement et être bâti sur une stratégie de communication bien pensée, si les acteurs, en particulier les chercheurs, veulent

éviter des effets regrettables. En effet, la croissance fulgurante du secteur des médias a favorisé non seulement le recrutement de personnel peu qualifié et non diplômé, généralement formé sur le tas, mais également l'émergence de nouveaux opérateurs qui ne sont pas issus de ce milieu. La tentation est donc grande pour cette catégorie de médias de diffuser des informations à sensation, avec de gros titres ou des effets d'annonces, sans prendre la peine de les vérifier, dans le seul but d'augmenter le tirage ou de gagner plus d'audience. Dans le cas de l'étude sur la corruption menée par le Forum civil au Sénégal, le rapport est tombé entre les mains de journalistes avant sa présentation officielle. Les articles que ces derniers ont tiré de ce rapport ont fait plus de mal que de bien, car ils ont contribué à dresser certains acteurs contre le Forum civil et à susciter des réactions contre la totalité du rapport avant même qu'il ne soit publié. Il a fallu que les auteurs reprennent la communication en main en donnant à la presse l'information pertinente, juste et ciblée qui a finalement permis de redresser la situation.

L'approche (...) avait pour objectifs, au départ, de ne pas impliquer la presse dans la stratégie de diffusion et de communication. Paradoxalement, le Forum civil considérait qu'il fallait engager d'abord avec les acteurs du système un débat discret avant de diffuser les résultats de la recherche. Malheureusement, pour le Forum civil, une partie de la presse avait eu accès au document et avait commencé à l'exploiter à sa manière. Cette démarche a surpris le Forum civil qui n'était pas préparé à cette éventualité (Ndao 2006).

En matière de recherche, il est important que l'institution responsable des résultats prenne toujours les devants en associant les médias afin que ceux-ci diffusent l'information juste. Un journaliste n'a-t-il pas dit avec beaucoup de pertinence, à l'occasion d'un colloque qu'il couvrait : « si je ne comprends pas, comment mes lecteurs pourront-ils comprendre ? ». Pour éviter ce type de situation, les organisateurs de l'atelier de Dakar avaient invité des journalistes à prendre part à tous les travaux, afin que non seulement ils en assurent une bonne couverture, mais surtout afin qu'ils participent à la phase de suivi et de mise en œuvre des recommandations, notamment pour le volet de la communication entre chercheurs et décideurs.

e) Des tentatives timides de mise en place, de gestion et de partage de bases de données scientifiques

La création, la gestion et le partage de bases de données sont des éléments cruciaux dans l'amélioration de la communication entre les chercheurs et les autres acteurs, et particulièrement avec les décideurs. En effet, les bases de données permettent, par définition, de disposer d'informations structurées et organisées permettant aux utilisateurs d'accéder facilement et directement à l'information recherchée. En répondant aux besoins des autres acteurs avec de tels instruments, les chercheurs peuvent raffermir leurs liens avec toutes les parties prenantes et développer de véritables partenariats où tous sont gagnants. Dans certains ateliers du cycle, comme celui de Ouagadougou sur l'éducation, on a souligné la nécessité de mettre l'accent sur l'archivage et la documentation, qui sont les éléments fondamentaux qui alimentent toute base de données riche et complète. « La question de l'archivage et de la documentation demeure cruciale et nécessite la recherche de mécanismes ou de procédures favorisant la capitalisation, l'exploitation et la diffusion des résultats de la recherche, notamment à travers la mise en place d'une cellule technique et/ou la création d'un centre d'information pour le développement de l'éducation » (Coulibaly 2005).

La création de bases de données exigera, de la part des chercheurs une grande rigueur méthodologique dans la collecte, l'analyse et le traitement de toutes les données pertinentes. Cette condition ne sera pas remplie si la recherche ne dispose pas d'une bonne organisation et des moyens pour l'accompagner.

Le besoin d'accéder à des bases de données est important pour les décideurs car, comme cela a été mentionné lors de l'atelier de Ouagadougou sur l'éducation, « Le pilotage des politiques suppose également de disposer d'un système et de capacités de collecte, d'analyse et de traitement des données pertinentes. C'est sur cette base de connaissances (...) que peuvent se développer des actions appropriées d'accompagnement, d'appui et de correction en fonction des besoins et des problèmes qui se posent » (Coulibaly 2005).

Malheureusement, il existe très peu d'institutions de recherche disposant de bases de données qui leur sont propres. Très souvent, ces institutions possèdent une masse d'informations stockées au niveau de leurs archives et peu accessibles. Elles ont donc plutôt tendance à se référer aux bases de données externes générées et gérées par les

partenaires au développement. Néanmoins, certaines institutions de recherche commencent à mettre en place des bases de données en vue de les partager avec les décideurs, comme au Mali.

Les acquis du Programme « Ressources Forestières » du Mali

Les études et recherches conduites par le Programme intitulé « Ressources Forestières » de l'IER ont permis d'enregistrer des nombreux acquis qui concourent particulièrement à la lutte contre la désertification. Les acquis majeurs concernent les domaines suivants : (a) la production d'une base de données pour une meilleure connaissance des ressources sur les sols et la végétation du Mali, (b) la production d'une base de données pour une meilleure compréhension du processus de l'ensablement, (c) l'identification et la production de matériel végétal performant, (d) les techniques améliorées de sylviculture et d'agroforesterie, (e) la protection des végétaux, (f) les techniques améliorées de séchage, de conservation et de transformation des produits forestiers et (g) les techniques d'économie d'énergie, par exemple le four Chorkor pour le fumage du poisson.

Source : Diarra, Lassine et Bretauudeau, Alhousseini, 2006, « Acquis et potentiels de la recherche sur la sécheresse et la désertification au Mali ».

Cette tendance va se poursuivre, car les institutions de recherche sont de plus en plus interrogées par les autres acteurs. Ainsi, au Sénégal, l'Institut de technologie alimentaire (ITA) et le Centre de développement horticole (CDH) sont très sollicités par le secteur privé qui leur demande des informations relatives aux techniques de transformation agroalimentaire. La bonne gestion et le partage de bases de données scientifiques constituent donc des enjeux importants, pour faciliter l'accès des acteurs aux informations et assurer la valorisation des travaux des chercheurs.



Chapitre III

Des recommandations pour améliorer le dialogue entre les chercheurs et les décideurs

Au terme du cycle de réunions, la recommandation fondamentale a été d'inclure la synergie chercheurs et décideurs dans les programmes des États, des structures de recherche, de la société civile, tant aux échelles locales que nationales et régionales. Pour atteindre cet objectif, quatre grands domaines d'actions ont été définis :

- le développement d'alliances stratégiques entre les divers acteurs de la recherche ;
- un meilleur partage des produits et des bénéfices de la recherche ;
- l'adoption de mesures juridiques et financières ; et
- et la définition concertée des priorités de recherche.

Ces domaines ont été définis sous forme de recommandations particulières par les acteurs qui ont participé à l'analyse de la situation présente et de la réflexion prospective. Malgré leur caractère lapidaire, les énoncés qui sont ici proposés représentent le fruit de débats qui ont toujours fait référence aux expériences concrètes et reconnu l'urgence d'un renforcement des synergies entre les chercheurs, les décideurs et les acteurs sociaux.

1. Créer et renforcer des alliances stratégiques entre chercheurs, décideurs et société civile

Cinq objectifs prioritaires ont été définis et consistent à :

a) Améliorer la gouvernance des structures de recherche et les rendre plus ouvertes aux demandes des décideurs

- en s'assurant que les décideurs, les chercheurs, les parlementaires et la société civile siègent dans les instances d'orientation des structures de recherche. Cette disposition facilitera le décloisonnement

des structures de recherche et permettra une meilleure prise en compte des besoins et préoccupations des parties prenantes ;

- en promouvant, pour améliorer la gouvernance, le recours des structures de recherche aux techniques et outils modernes de gestion, à la fois dans le domaine de la planification et de la gestion stratégiques, par exemple le Balanced Score Card (BSC) ou le Tableau de bord prospectif, et dans celui du marketing, de la gestion financière et de la gestion des ressources humaines ;
- en renforçant la crédibilité et l'autonomie des structures de recherche grâce à la diversification des ressources de la recherche auprès de parties prenantes comme le secteur privé, ce qui exige de mieux répondre à leur demande ;
- en obtenant que les structures de recherche nouent des alliances stratégiques autour de projets structurants, tenant compte des préoccupations des décideurs qui y joueront un rôle actif aussi bien en amont qu'en aval du processus de recherche.

b) Diversifier les structures de recherche en vue de mieux impliquer les décideurs dans la production des connaissances

- par la redéfinition de la notion de chercheurs en l'élargissant à d'autres ressources ou experts qui exercent hors des sphères traditionnelles de la recherche notamment chez les décideurs et la société civile ;
- par une diversification des sources de connaissances, en nouant des partenariats avec les décideurs dans la collecte et l'analyse des données de terrain : l'apport de la recherche peut ainsi s'avérer important dans la compréhension et l'amélioration des politiques opérationnelles ;
- par un meilleur ciblage des besoins des décideurs : les structures de recherche seront plus attentives à leurs préoccupations à court et moyen terme et apporteront des réponses idoines par une diversification plus ciblée ;
- par l'adoption d'une approche participative impliquant les décideurs et la société civile, afin de mieux tenir compte de leurs besoins dans la définition des programmes de recherche.

c) Encourager les alliances stratégiques avec les acteurs institutionnels : parlementaires, autorités locales, leaders religieux

Pour cela, il importe de :

- nouer des alliances stratégiques avec ces acteurs institutionnels et de les impliquer dans le processus de recherche, en montrant son impact sur les populations ;
- former, sensibiliser les acteurs institutionnels sur les enjeux de la recherche et sur l'importance de la législation sur la recherche, tout en mettant l'accent sur les retombées positives qu'elle peut avoir sur les populations ;
- fournir à ces acteurs institutionnels des documents de recherche qui ont un intérêt. Il importe que ces documents soient présentés de façon compréhensible ;
- organiser des manifestations conjointes avec ces acteurs institutionnels sur les résultats de la recherche susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population.

d) Favoriser et valoriser l'appropriation des connaissances par les organisations communautaires de base et les organisations non gouvernementales pour rendre les plaidoyers plus efficaces

On souligne ici l'importance :

- d'impliquer les organisations communautaires de base (OCB) et les organisations non gouvernementales (ONG) dans la définition des programmes de recherche, la collecte de données de terrain et la validation des résultats obtenus ;
- d'organiser des réunions, rencontres ou séminaires d'information, d'éducation et de sensibilisation pour les OCB et les ONG pour une meilleure compréhension des résultats de la recherche ;
- de permettre aux OCB et ONG de s'approprier les résultats de la recherche et de les vulgariser auprès des populations bénéficiaires.

e) Promouvoir la contribution de la société civile dans la production de connaissances et dans sa capacité de mobilisation de ressources pour la recherche

Une variété d'initiatives est nécessaire en vue :

- d'établir des partenariats avec la société civile en conduisant des recherches conjointes d'intérêt commun ;

- de faire participer les chercheurs dans les programmes de recherche initiés par la société civile ;
- d'impliquer des chercheurs de la société civile dans les programmes de recherche, notamment en les intégrant dans des équipes de chercheurs professionnels ;
- d'établir des partenariats avec la société civile autour de thèmes d'intérêt commun et de bénéficier de sa capacité à mobiliser des ressources pour le financement de la recherche ;
- d'entreprendre des actions de mobilisation sociale avec la société civile en vue de sensibiliser les populations sur les avantages que les résultats de la recherche peuvent leur procurer et
- à l'initiative des décideurs, d'impliquer la société civile dans la vulgarisation des résultats de la recherche.

2. Améliorer l'accessibilité et la valorisation des produits de la recherche

Pour améliorer l'accessibilité et la valorisation des résultats de la recherche, plusieurs objectifs sont à retenir :

a) Améliorer les outils de valorisation des résultats de la recherche et les formats de leur présentation pour rendre l'information plus accessible aux décideurs

À cet effet les chercheurs devront :

- vulgariser les résultats de leurs recherches et les rendre accessibles aux décideurs ; pour cela, on peut prévoir la formation des chercheurs en techniques de vulgarisation, ou leur adjoindre des spécialistes de la communication ;
- savoir présenter les résultats de la recherche sous une forme synthétique, avec un langage simple, clair et facilement compréhensible par les décideurs et les autres destinataires non familiers avec le milieu de la recherche ;
- travailler avec les communicateurs pour utiliser des supports audiovisuels diversifiés - images animées, journaux, affiches, émissions radiophoniques et télévisées, CD-Rom - pour que les décideurs locaux puissent accéder aux résultats de la recherche et les communiquer de façon appropriée aux populations analphabètes. Le recours aux langues locales par des émissions de radios locales pourra mieux toucher les décideurs et les communautés de base ;

- organiser des tables rondes périodiques pour valoriser les résultats de la recherche en mettant à contribution les médias ;
- mettre systématiquement en place des cellules de communication au sein des institutions de recherche ;
- archiver et documenter les résultats de la recherche dans des bases de données accessibles.

b) Favoriser et accompagner les processus de décentralisation des structures de recherche pour rapprocher les chercheurs des décideurs locaux

Les pouvoirs publics devront ainsi veiller à :

- décentraliser les structures de recherche dans le contexte des politiques de décentralisation ;
- doter les structures de recherche décentralisées de ressources suffisantes pour leur permettre de conduire des recherche prenant en compte les besoins des communautés locales et d'en faire la dissémination selon les besoins.

c) Renforcer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la diffusion et l'appropriation des résultats de recherche par tous les acteurs impliqués dans la production et le partage des connaissances

Pour cela, il est important :

- d'accélérer la mise en ligne des résultats de la recherche sur des sites web dynamiques et interactifs ;
- de confectionner des CD-ROM multimédias à l'adresse des décideurs et des personnes intéressées par la recherche ;
- d'utiliser aussi la diffusion de messages courts de la téléphonie mobile pour informer les populations et les parties prenantes sur des événements particuliers ou des résultats de la recherche susceptibles de les intéresser.

d) Développer l'animation scientifique en impliquant les professionnels de la communication à toutes les étapes du processus

À cet effet, il est nécessaire et urgent :

- de sensibiliser et de former les journalistes à la diffusion des messages de recherche en direction du public, en particulier à la rédac-

tion d'articles ou la préparation d'émissions audiovisuelles sur la recherche ;

- d'impliquer les responsables spécialisés au sein des médias à toutes les étapes du processus de recherche, notamment de les aider à avoir une meilleure compréhension des thèmes et à rédiger des articles dans un langage simple et compréhensible par la majorité de la population, mais sans dénaturer les idées scientifiques ;
- d'établir des partenariats stratégiques avec les médias en vue de la réalisation d'émissions régulières sur les résultats de la recherche, pour mieux éduquer et sensibiliser la population et tous les acteurs concernés ;
- d'organiser avec les médias des animations télévisuelles et radio-diffusées impliquant tous les acteurs (chercheurs, décideurs, société civile), en s'assurant que les principaux bénéficiaires concernés par le thème de recherche soient représentés ;
- d'identifier des ambassadeurs de bonne volonté, par exemple des vedettes ou des champions, mais aussi des chercheurs connus, qui pourraient porter les messages de vulgarisation auprès du public et faciliter leur bonne réception ;
- d'utiliser régulièrement ces ambassadeurs de bonne volonté pour mieux sensibiliser tous les publics.

e) Encourager la transmission des résultats de la recherche aux acteurs de l'éducation formelle et non formelle à travers des stratégies de formation et de sensibilisation appropriées

Cela suppose des actions destinées à :

- favoriser la création ou le renforcement de réseaux de diffusion des résultats de la recherche au sein desquels l'éducation formelle (écoles, universités) ainsi que l'éducation non formelle et informelle peuvent tenir une place majeure ;
- organiser des sessions de formation et de sensibilisation pour les membres de ces réseaux afin de mettre à leur disposition les techniques favorisant une diffusion appropriée des résultats de la recherche ;
- veiller à ce que l'éducation formelle et informelle joue son rôle de vecteur de la diffusion des résultats de recherche en motivant les responsables par la distribution de prix récompensant les meilleurs.

3. Adopter des mesures juridiques et budgétaires pour ajuster le fonctionnement des universités et des centres de recherche aux demandes des décideurs et des chercheurs

Les actions à mener viseront à :

a) Créer un Fonds National pour la Recherche, alimenté par les contributions des gouvernements, du secteur privé et des autres partenaires du développement

Cette institution devra être nantie d'un comité de revue par les pairs et fonctionner selon un système de bonne gouvernance.

b) Renforcer les capacités de management et de mobilisation de ressources des chercheurs tenant compte des préoccupations des décideurs

- en organisant des sessions de formation pour les chercheurs en vue de leur permettre de mieux cibler les préoccupations des décideurs en particulier grâce à l'utilisation des techniques du marketing ;
- en formant les institutions de recherche aux techniques de mobilisation des ressources en adéquation avec les procédures des partenaires techniques et financiers ;
- en appuyant les chercheurs dans l'élaboration de procédures de gestion des ressources financières garantissant plus de transparence et de crédibilité.

c) Amener les chercheurs et les décideurs à redéfinir les rôles et missions de la recherche pour les adapter aux nouveaux contextes de la demande et des préoccupations des partenaires

Pour cela, il est demandé de veiller :

- à l'organisation de séminaires, ateliers ou journées de sensibilisation pour les chercheurs et décideurs en vue de revisiter les rôles et missions de la recherche dans le contexte actuel ;
- au renforcement des capacités des chercheurs et décideurs dans la définition de missions et orientations stratégiques de la recherche fondées sur les tendances à moyen terme dégagées à partir d'une analyse approfondie de l'environnement.

d) Sensibiliser le secteur privé sur le rôle et l'apport de la recherche dans le développement d'entreprises engagées dans l'innovation-développement

- pour cela aussi, l'organisation de séminaires ou de tables rondes, en partenariat avec les organisations professionnelles du secteur privé, est souhaitable.

e) Améliorer les mécanismes de gouvernance des institutions de recherche pour pérenniser leurs liens avec les décideurs

Trois voies sont à suivre et consisteront à :

- mettre en place au sein des institutions de recherche d'outils de gestion modernes leur assurant une plus grande transparence et efficacité ;
- examiner le modèle de gestion et d'administration des institutions de recherche, et éventuellement le changer pour les aider à renforcer les liens avec les décideurs et à mieux répondre à leurs attentes ;
- inciter les décideurs à désigner des représentants qualifiés dans les conseils d'administration des institutions de recherche.

f) Mettre en place des outils d'évaluation des chercheurs et de la recherche

Cette nécessité exige à la fois :

- d'inciter les institutions de recherche à se doter d'outils efficaces d'évaluation des chercheurs et des programmes de recherche et
- de sensibiliser les décideurs sur l'importance de se doter d'outils adéquats d'évaluation des chercheurs et des programmes de recherche.

g) Simplifier les procédures administratives et harmoniser les interventions des ministères

Cette simplification implique :

- de définir de façon cohérente la tutelle administrative et technique des institutions de recherche ;
- de clarifier, dans le cas où il existe un ministère chargé de la recherche, les attributions et les responsabilités de ce dernier par rapport à celles des ministères techniques bénéficiaires de la recherche ;

- d'harmoniser les interventions de plusieurs ministères, en simplifiant les procédures administratives avec les institutions de recherche ;
- de veiller à éviter absolument la duplication des mêmes études.

h) Réduire l'influence des bailleurs de fonds dans l'orientation des programmes de recherche

Pour atteindre cet objectif, il est indispensable et urgent :

- de réduire la dépendance extérieure de la recherche en la dotant de ressources suffisantes apportées par le budget national ;
- d'élaborer des programmes nationaux de recherche adaptés aux besoins du pays, en impliquant toutes les parties prenantes, avant de solliciter l'appui financier des bailleurs de fonds.

i) Mettre en place des mécanismes d'évaluation des coûts de recherche

- en mettant en place un système de comptabilité analytique permettant de mieux appréhender les coûts réels de la recherche parmi ceux des programmes de vulgarisation ;
- en incitant les décideurs à évaluer les coûts de l'application de la recherche dans leurs programmes de développement.

j) Améliorer le statut du chercheur en remédiant aux difficultés de progression de carrière

- par l'adoption d'un statut du chercheur affirmant la responsabilité des chercheurs, assurant leur pleine reconnaissance, susceptible de réduire la fuite des cerveaux et facilitant leur participation à des programmes de haut niveau ;
- par la mise en place des ressources suffisantes pour leur permettre de participer aux recherches avec les moyens nécessaires à la recherche de qualité ;
- par des évaluations prenant en compte tous les travaux des chercheurs, y compris ceux à caractère non académique, pour la progression de leur carrière ;
- par une mise en cohérence du passage du statut d'assistant à celui de chercheur dans la fonction publique.

4. Définir une plateforme d'action concertée entre chercheurs, décideurs et société civile dans la formulation des priorités et des actions de recherche

Les actions concertées viseront ici à :

a) Évaluer les expériences de cadres de dialogue pour en tirer un meilleur profit et surmonter la méfiance entre chercheurs et décideurs

À cette fin, il est recommandé de :

- faire une typologie des cadres de dialogue existants, de les évaluer et de tirer des enseignements de ceux qui sont les plus performants, en vue de dépasser la méfiance entre chercheurs et décideurs ;
- promouvoir les cadres de dialogue reconnus comme les meilleurs, tout en y apportant des améliorations en termes de représentativité et d'efficacité.

b) Créer ou réactiver les conseils supérieurs de la recherche pour faciliter la compréhension entre les acteurs

Le rôle des Conseils supérieurs de la recherche, qui reste souvent limité, devra être renforcé :

- en évaluant l'expérience des conseils supérieurs de la recherche, en les adaptant au nouveau contexte de la recherche, en les dotant de moyens adéquats afin qu'ils remplissent correctement leurs missions ;
- en désignant de nouveaux membres plus représentatifs de tous les acteurs, pour dynamiser les conseils existants qui sont peu actifs, sinon léthargiques ;
- en créant des conseils supérieurs de la recherche là ils n'existent pas, en y désignant des membres représentatifs, en établissant un calendrier de réunions et en définissant des objectifs clairs et mesurables, en vue de créer, entre autres, de fortes synergies entre chercheurs et décideurs.

c) Créer ou renforcer des cadres de concertations entre chercheurs, décideurs et société civile en vue d'une formulation commune des politiques de recherche

Il s'agira à la fois :

- de créer des cadres de concertation entre chercheurs, décideurs et société civile autour de thèmes de recherche d'intérêt commun ;
- de doter les cadres de concertation de moyens pour la formulation commune de politiques de recherche ;
- d'inciter les décideurs, les chercheurs et la société civile à travailler en synergie au sein de cadres de concertation en primant par exemple les meilleures formules collaboratives.

d) Favoriser la création de puissants réseaux intégrés de recherche

Cet objectif, qui n'est pas le moindre, consiste à :

- favoriser la création de réseaux nationaux multisectoriels de recherche permettant de couvrir des thèmes de recherche larges et multidimensionnels ;
- susciter la mise en place de réseaux de recherche régionaux capables de mobiliser les ressources humaines pluridisciplinaires autour de projets de recherche couvrant plusieurs pays ;
- encourager une mobilisation conjointe de ressources financières en vue de relever le défi du financement de la recherche.



Notes

1. Il a fallu presque quarante ans de recherches pour évaluer l'impact du tabac sur la santé humaine, élaborer et adopter en 2003 une Convention-cadre internationale, puis amener un nombre croissant de pays à prendre des mesures coercitives : interdictions de publicité et d'usage du tabac dans les lieux publics, etc.
2. Research And Policy In Development (RAPID) est un programme visant à améliorer l'utilisation des résultats de la recherche dans les politiques de développement.
3. On se réfère ici au concept de « fenêtre d'opportunités », bien connu dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, selon lequel les opportunités se présentent sous forme d'une fenêtre qui s'ouvre et se ferme. Il peut s'appliquer au chercheur qui dispose souvent d'un court laps de temps pour saisir l'opportunité d'intervenir dans le processus de décision.
4. Ces taux sont respectivement de 474 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes et de 38 décès néonataux pour 1 000 naissances vivantes.
5. On remarque cependant, l'arrivée d'une nouvelle génération de chercheurs qui tente de se départir de cette attitude en privilégiant une interaction plus poussée avec le milieu.
6. Combien de chercheurs qui ont occupé des postes de responsabilités au niveau gouvernemental sont revenus à leur poste d'origine à la fin de leur mandat ? Très peu en réalité, car de nombreux chercheurs préfèrent continuer à évoluer dans la sphère politique ou dans celle des acteurs de développement économique et industriel. La faiblesse ou l'inexistence de statistiques dans ce domaine justifierait la réalisation d'études sur ces pratiques intéressantes à décrire et à comprendre.
7. Siwaa: mot minianka, signifiant la brousse sèche.
8. Une illustration de ce changement est fournie par le Rapport économique et financier de 2002 du PDEF qui avait montré que si des progrès importants ont été réalisés dans l'élargissement de l'accès à la scolarisation à tous les niveaux d'enseignement, il n'en est pas de même de la qualité. Ces analyses, qui ont été partagées par les partenaires techniques et financiers de l'éducation, ont amené le ministère de l'éducation nationale à modifier le Plan opérationnel budgétaire annuel (POBA) de 2003 de manière à accorder une plus grande place aux activités liées à l'amélioration de la qualité.

9. Allocution d'ouverture de M. Habib Sy, Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique du Sénégal, (Touré 2004).
10. C'est la société civile africaine qui a sensibilisé certains gouvernements africains et les a engagés à ne pas signer les Accords de Partenariat économique (APE) tels qu'ils étaient proposés par la Commission Européenne.
11. Les organismes de coopération multilatérale- comme les agences des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, l'OCDE - ou bilatérale donnent accès à de nombreux travaux de recherche sur leurs sites internet. Le CRDI publie chaque année un CD-ROM contenant une centaine d'ouvrages de recherche, qui fait l'objet d'une large diffusion aussi bien chez les chercheurs que chez les décideurs et les utilisateurs de la recherche.

Références

La plupart de ces documents sont disponibles à partir du site web du CRDI, www.idrc.ca/fr/ev-62273-201-1-DO_TOPIC.html.

- Documents de l'Atelier sur la synergie entre chercheurs et décideurs dans le domaine de l'agriculture au Sénégal. Dakar, 29-30 juin 2004.
- Documents de l'Atelier sur la synergie entre chercheurs et décideurs dans le monde de l'éducation au Burkina Faso. Ouagadougou les 27-28 janvier 2005.
- Documents de la Table ronde sur la synergie entre chercheurs et décideurs. Le rôle de la recherche dans le développement du secteur privé au Ghana. Accra, 6-7 juillet 2005.
- Documents du Forum de réflexion et d'échanges sur Sécheresse et désertification en Afrique du Centre et de l'Ouest : le cas du Mali. Bamako, 8-9 février 2006.
- Documents du Symposium sur le dialogue entre chercheurs et décideurs dans le domaine de la gouvernance au Cameroun. Yaoundé, 21-22 juin 2006.
- Documents du Symposium sur la Mortalité maternelle et néonatale au Bénin. Cotonou, 16-17 janvier 2007.

- Afouba, André Marie, 2006, Rapport du Symposium de réflexion et d'échanges sur le dialogue entre Chercheurs et Décideurs dans le domaine de la gouvernance au Cameroun, Yaoundé 21- 22 juin, 44 p.
- Agbo Houéno, Yveline, 2007, « Le rôle de la recherche dans la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale en Afrique de l'Ouest et du Centre », Communication au Symposium sur la mortalité maternelle et néonatale, Cotonou, 15 p.
- Ba, Cheikh Oumar; Diallo, Gorgui et Seck Madieng, 2005, « Synergies entre chercheurs et décideurs dans le domaine agricole au Sénégal: étude exploratoire », Document de réflexion suivi d'un plan d'actions sur le partenariat chercheurs-décideurs, 22 p.
- Ba, Cheikh Oumar et Duteurtre, Guillaume 2004, « L'information et la valorisation des résultats de recherche auprès des décideurs de l'agriculture au Sénégal : réflexion à partir de l'expérience du BAME de l'ISRA », Communication à l'Atelier de Dakar dans le domaine de l'agriculture au Sénégal, juin, 10 p.

- Bassey, Michael W., 2008, Évaluation de la Commission des conseillers régionaux du Bureau régional du CRDI et de ses activités, CRDI.
- Bio, Bigou et Léon, Bani, 2007, « Le dialogue chercheurs-décideurs en santé au Bénin : le point de vue d'un parlementaire », Communication au Symposium sur la mortalité maternelle et néonatale, Cotonou, janvier, 9 p.
- Boeh-Ocansey, Osei, 2005, « Private Sector Development in Ghana: The Challenges and the Lessons », Council of Regional Advisors for West and Central Africa, IDRC, Communication à la Table ronde sur le secteur privé, juillet, [Présentation Powerpoint].
- Carden, Fred, 2005, « Capacités, contextes, conditions : L'influence de la recherche financée par le CRDI sur les décideurs », 6 p.
- Carden, Fred, 2005, « Tirer le meilleur parti de la recherche : l'influence de la recherche financée par le CRDI sur le processus d'élaboration des politiques », 22 p.
- Coulibaly, Adama G., 2005, « Atelier de réflexion et d'échanges sur la synergie entre chercheurs et décideurs dans le monde de l'éducation au Burkina Faso », Ouagadougou, 27 et 28 janvier, Compte-rendu, 21 p.
- Coulibaly, Ngolo, 2006, Gestion des terroirs villageois et lutte contre la désertification : le Siwaa en zone CMDT, Communication au Forum de Bamako sur « Sécheresse et désertification en Afrique du Centre et de l'Ouest : le cas du Mali », février.
- Dabiré, Rémy A., 2004, « Importance de l'implication des décideurs dans la diffusion des résultats des résultats de recherche : cas de la vulgarisation de la culture du manioc au Burkina Faso », Communication à l'Atelier de Dakar dans le domaine de l'agriculture au Sénégal, juin, 10 p.
- Daffé, Gaye, 2005, « La recherche économique et la politique éducative au Sénégal : l'expérience du CREA », Communication à l'Atelier de Ouagadougou, janvier, 7 p.
- Dansou, Kafui, 2005, « Researchers/Decision-Makers Relationship: Lessons from IDRC's Experience », Communication à la Table ronde sur le secteur privé, juillet, [Présentation Powerpoint].
- Diarra, Birama, 2006, L'information météorologique : un outil efficace d'appui et de conseil à la prise de décisions pour la sécurité alimentaire au Mali, Communication au Forum de Bamako sur « Sécheresse et désertification en Afrique du Centre et de l'Ouest : le cas du Mali », février.
- Diarra, Lassine et Bretaudeau, Alhousseini, 2006, Acquis et potentiels de la recherche sur la sécheresse et la désertification au Mali, Communication au Forum de Bamako sur « Sécheresse et désertification en Afrique du Centre et de l'Ouest : le cas du Mali », février.
- Dzidonu, Clement, 2005, « Setting the Scene: Examining the Interplay between Research, Private Sector Development and the Policy Domain », Communication à la Table ronde sur le secteur privé, juillet [Présentation Powerpoint].

- Frempong, Godfred, 2005, « Research Support for Policy Formulation and Private Sector Development: The Case of Ghana », Communication à la Table ronde sur le secteur privé, juillet [Présentation Powerpoint].
- Gbangbade, Sourou; Akoutey, Vincent de Paul et Kanhonou, Lydie, 2007, « État de la recherche au Bénin en matière de mortalité maternelle et néonatale », Communication au Symposium sur la mortalité maternelle et néonatale, Cotonou, janvier, 62 p.
- Ilboudo, Ernest K., 2005, « Le degré d'utilisation des résultats de la recherche à la lumière de la revue GTASE-Burkina (2001) », Communication à l'Atelier de Ouagadougou dans le domaine de l'éducation, janvier, 10p.
- Kayorgo, Agnan, 2005, « Éducation au Burkina : Chercheurs et décideurs main dans la main », *L'Observateur Paalga* (Burkina Faso), 6320, 28-30 janvier.
- Kimenyi, Mwangi, S., 2003, « La Recherche pour le Développement dans le Sud : La situation en Afrique subsaharienne non francophone », Document de fond commandé par le CRDI en vue de l'élaboration de sa stratégie générale et de son cadre programmatique 2005-2010, 72 p.
- Mbock, Charly Gabriel, 2006, « La gouvernance socioéconomique comme urgence de dialogue entre chercheurs et décideurs : le cas de l'UGICAES à Santchou », Communication au Symposium de Yaoundé dans le domaine de la gouvernance au Cameroun, juin, 12 p.
- Ndao, Abdou, 2006, « Éclairer la gouvernance par la recherche : l'expérience du rapport sur la corruption dans le secteur de la santé au Sénégal », Communication au Symposium de Yaoundé dans le domaine de la gouvernance au Cameroun, juin, 10 p.
- Ndiaye, Abdoulaye, 2005, « Policymakers-Private Sector Relationships: Case of the ICT Cluster in Senegal », Communication à la Table ronde sur le secteur privé, juillet [Présentation Powerpoint].
- Ndoye, Mamadou, 2005, « Recherche et décision politique en éducation : ensemble ou dichotomie ? », Communication à l'Atelier de Ouagadougou sur l'éducation, janvier, 13 p.
- Owusu-Bennoah, E., 2005, « Research and Private Sector Development in Ghana : The Experience, Challenges and Achievements », Communication à la Table ronde sur le secteur privé, juillet [Présentation Powerpoint].
- Sangaré, Samou, 2006, « Les résultats du Réseau d'observatoires et de surveillance écologique à long terme (ROSELT) et le projet sur l'ensablement du fleuve Niger dans la région de Gao », Communication au Forum de Bamako sur *Sécheresse et désertification en Afrique du Centre et de l'Ouest : le cas du Mali*, février.
- Sanou, Baworo Seydou, 2005, « Témoignage d'un ancien ministre de l'Éducation du Burkina Faso », Communication présentée à l'atelier de Ouagadougou sur l'éducation, 1 p.

- Savané, Marie-Angélique, 2006, « Mettre en œuvre la gouvernance par la recherche en Afrique : le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP) du NEPAD », Communication au Symposium de Yaoundé dans le domaine de la gouvernance au Cameroun, Yaoundé, juin, 6 p.
- Souza, José de, 2007, « Dialogue chercheurs-décideurs pour la réduction de la mortalité maternelle à Sakété », Communication au Symposium sur la mortalité maternelle et néonatale, Cotonou, janvier.
- Stone, D., Maxwell S. and Keating, M., 2001, Bridging Research and Policy. An international workshop funded by DFID, Warwick University, 16-17 July, 50 p.
- Tao, Abdoulaye, 2005, « Éducation : Décideurs et chercheurs se concertent », *Le Pays* (Burkina Faso), Vendredi 28 janvier.
- Tchibozo, B. M. Hugues, 2007, « Symposium de réflexion et d'échanges sur le dialogue entre chercheurs et décideurs pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale au Bénin, Cotonou », 16-17 janvier, Rapport final, 64 p.
- Toukara, Bréhima, 2005, « L'expérience de la collaboration entre les chercheurs du ROCARE et le ministère de l'Éducation de Base pour la réforme éducative au Mali », Communication à l'Atelier de Ouagadougou sur l'éducation, janvier, 11 p.
- Touré, Oussouby, 2003, « Recherche pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre », Étude commanditée par le CRDI pour l'élaboration de sa stratégie générale et de son cadre programmatique 2005-2010, 31 p.
- Touré, Oussouby, 2004, « Atelier de réflexion et d'échanges sur la synergie entre chercheurs et décideurs dans le domaine agricole au Sénégal », Dakar, 29 et 30 juin, Compte-rendu. 25 p.
- Traoré, Ismaïl Samba, 2006, Forum de réflexion et d'échanges entre chercheurs et décideurs sur « Sécheresse et désertification en Afrique du Centre et de l'Ouest : le cas du Mali », Rapport du Forum, Bamako, 8-9 février, 19 p.
- UNESCO, 2001, « Les Sciences sociales dans le monde », Paris, UNESCO - Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 402 p.
- Vianou, Katia, 2005, « De la recherche en éducation à la décision politique : l'expérience du PASEC en matière de communication pour favoriser l'utilisation de la recherche », Communication à l'Atelier de Ouagadougou sur l'éducation, janvier, 5 p.